

Envoyé en préfecture le 20/10/2021

Reçu en préfecture le 20/10/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 045-244500211-20211008-D_2021_104-DE

C.D.C.G.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

Le Président,
Francis Cammal



Rapport d'Activités

2020

Table des matières

1. ADMINISTRATION GENERALE	3
1.1 Composition du Conseil Communautaire au 31 décembre 2020	3
1.2. Evolution statutaire	5
1.3. Mutualisation	7
1.4. Ressources Humaines	20
1.5. Communication	25
1.6. Accueil.....	28
1.7. Courrier	29
1.8. Service des archives.....	30
2.1 Services à la population	31
2.1.1 Portage de repas	31
2.2 Service petite enfance	32
2.3. Éducation Physique et Sportive (E.P.S) en milieu scolaire.....	35
2.4. Accueils de Loisirs Sans Hébergement Intercommunaux	36
2.5 Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance	37
2.6 Contrat de ville.....	46
3. SERVICE CULTUREL	58
4. SERVICES TECHNIQUES.....	61
4.1 Informatique/Téléphonie.....	61
4.2 Service public d'élimination des déchets	63
4.3 Voirie	64
4.5 Assainissement collectif	74
4.6 Assainissement individuel.....	75
4.7 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.....	75
4.8 Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET).....	75
5. AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE	76
5.1. Opération Façades/ Opération Façades commerciales.....	76
5.2. Urbanisme	76
6. ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	79
6.1 Achetez Giennois	79
6.2 L'Agence économique	79
6.3 Le Tourisme	83
7. COMMANDE PUBLIQUE	87
8. SITUATION BUDGETAIRE DE LA C.D.C.G. POUR L'ANNEE 2020 (en €).....	90
8.1 Budgets primitifs 2020.....	90
8.2 Comptes administratifs 2020	94
9. PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG	97
10. DOSSIERS TRAITES PAR LES COMMISSIONS.....	98

ACTIVITE DE LA CDCG PAR DOMAINE DE COMPETENCE

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Composition du Conseil Communautaire au 31 décembre 2020

Par courrier du 25 mai 2020, Madame Corcelle à fait connaître sa décision de démissionner de son seul mandat de conseillère communautaire et sera remplacée par Monsieur Pressoir.

Par courrier du 27 mai 2020, Monsieur Pléau a fait connaître sa décision de démissionner de son seul mandat de conseiller communautaire et sera remplacé par Monsieur Chauvette.

Par courrier du 9 septembre 2020, Monsieur Bouleau a fait connaître sa décision de démissionner de son seul mandat de conseiller communautaire et sera remplacé par Monsieur Laurent.

Par courrier du 16 septembre 2020, Monsieur Touchet a fait connaître sa décision de démissionner de son seul mandat de conseiller communautaire et sera remplacé par Monsieur Fromentin.

Par courrier du 23 novembre 2020, Monsieur Laurent Pierre a fait connaître sa décision de démissionner de son seul mandat de conseiller communautaire et sera remplacé par Monsieur Alain Fagart.

Au 31 décembre 2020, les 20 représentants de Gien au conseil communautaire sont donc : M. Cammal, Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Crozat, M. Damon, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Fagart, M. Fromentin, M. Greuin, M. Hidas, Mme Lemaitre, Mme Quaix, Mme Riby et M. Rougeron.

Pour faire suite aux délibérations concordantes des Communes de la Communauté, un arrêté préfectoral est intervenu le 11 octobre 2019 portant recomposition du conseil communautaire de la Communauté des Communes Giennes. Les Communes s'accordent sur un nombre de 41 sièges.

Le Président et le Bureau

Président :

Francis Cammal, Maire de Gien

Vice-Présidents :

Alain Chaborel, Maire, 1^{er} Vice-Président, Maire de Poilly-Lez-Gien
David Boucher, Maire, 2^{ème} Vice-Président, Maire de Coullons
Patrick Chenuet, 3^{ème} Vice-Président, Maire de Saint-Martin-Sur-Ocre
Jean-François Darmois, 4^{ème} Vice-Président, Maire de Nevoy
Didier Boulogne, 5^{ème} Vice-Président, Maire de Saint-Gondon
Cédric Chauvette, 6^{ème} Vice-Président, Commune de Saint-Brisson-Sur-Loire
Philippe Tagot, 7^{ème} Vice-Président, Maire de Boismorand
Catherine de Metz, 8^{ème} Vice-Présidente, Commune de Gien
Laurent Rougeron, 9^{ème} Vice-Président, Commune de Gien
Rémi Bichon, 10^{ème} Vice-Président, Commune de Gien
Jean-Louis Hidas, 11^{ème} Vice-Président, Commune de Gien
Jacques Greuin, Maire d'Arrabloy
Olivier Morel, Maire de Les Choux
Nadège Corcelle, Maire de Langesse
Christiane Lafaye, Maire de Le Moulinet-sur-Solin
Claude Pléau, Maire de Saint-Brisson-sur-Loire

Les Conseillers Communautaires

BOISMORAND

Philippe Tagot, Maire – Véronique Perron

COULLONS

David Boucher, Maire – Philippe Nicolas – Bernadette Poirier – Stéphanie Poirier Chevallier

GIEN

Francis Cammal, Maire – Valérie Agogué – Rémi Bichon – Marie-Odile Bourdin –
Nathalie Chambon – Camille Chevallier – Emmanuel Chevré – Pascal Crozat –
Jean-Philippe Damon – Christelle de Crémiers – Catherine de Metz – Mala Devernois – Alain Fagart
Patrick Fromentin – Jacques Greuin – Jean-Louis Hidas – Martine Lemaitre – Nadine Quaix – Pascale
Riby – Laurent Rougeron

LANGESSE

Cyrille Pressoir

LES CHOUX

Olivier Morel, Maire

LE MOULINET SUR SOLIN

Christiane Lafaye, Maire

NEVOY

Jean-François Darmois, Maire – Nathalie Le Hardy

POILLY LEZ GIEN

Alain Chaborel, Maire – Catherine Gros – Laurent Prieur – Françoise Robbio

SAINT BRISSON SUR LOIRE

Cédric Chauvette - Line Fleury

SAINT GONDON

Didier Boulogne, Maire – Katia Charpentier

SAINT MARTIN SUR OCRE

Patrick Chenuet, Maire – Eliane Rollando

1.2. Evolution statutaire

Arrêté préfectoral du 11 octobre 2019.

I - Au titre du groupe de compétences obligatoires :

1. Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, est déclarée d'intérêt communautaire la Zone d'Aménagement Concerté de la Bosserie Nord située sur la commune de Gien ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (délibération n°2018-138 du 21 décembre 2018) ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.
4. Création des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement
5. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
6. Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8, sans préjudice de l'article 1^{er} de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ; (version en vigueur au 1/1/20 du CGCT).
 - L'ensemble des zones d'activité du territoire sont devenues d'intérêt communautaire dans le cadre de la loi NOTREe (2017)
 - Actions en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle
 - Pas d'intérêt communautaire défini sur le commerce
 - Transfert de la promotion du tourisme et de l'Office du tourisme dès 2016
 - Transférée en 2016, lorsque la compétence est devenue obligatoire
 - Compétence facultative devenue obligatoire en 2016
 - Participation à l'organisation du rassemblement des GDV à Nevoy
 - Compétence optionnelle devenue obligatoire en 2016

II - Au titre du groupe de compétences optionnelles :

1. Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :
 - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
2. Politique du logement et du cadre de vie
 - Elaboration et mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat,
 - Elaboration et mise en œuvre d'une « Opération façades » visant à inciter les propriétaires occupants ou bailleurs privés à ravalier les façades dans les communes du territoire,
 - Aménagement des espaces publics des opérations « cœur de ville » et « cœur de village »,
 - Pilotage de la Conférence Intercommunale du Logement, instance partenariale chargée d'adopter, conformément au code de la construction et de l'habitation, des orientations concernant les attributions de logements sur le patrimoine locatif social du territoire.

2bis. Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et

d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

La Communauté des Communes met en place des moyens, dispositifs locaux d'intérêt communautaire, dans les domaines d'actions suivants :

- La prévention de la délinquance et des incivilités,
- L'aide aux victimes et la médiation,
- L'insertion des publics en difficulté,
- L'accompagnement éducatif en direction des jeunes,
- La lutte contre les comportements déviants,
- La promotion et le développement de la citoyenneté.

3. Création, aménagement et entretien de la voirie

Ont été reconnus d'intérêt communautaire l'ensemble des voies des zones d'activités et l'ensemble des voies classées voirie communale à l'exclusion des places et parkings (délibération n°2015-066 du 26 juin 2015).

4. Construction, entretien, et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

Ont été reconnus d'intérêt communautaire, les bâtiments sportifs couverts :

- À Poilly-lez-Gien : le complexe sportif « Les Clorisseaux » (gymnase et Bassin d'Apprentissage Fixe) et le Dojo,
- À Gien : les gymnases Bildstein, Paul Bert, Jean Parbaud, Bernard Palissy (B et Céline Bottet), du Lycée des Métiers Marguerite Audoux, les tennis couverts, la salle de karaté et la salle d'armes, le Dojo, le stade nautique, la salle de sports à Arrabloy et la salle de boxe,
- À St-Martin-sur-Ocre : la salle de sports Jacques Bonnot,
- À Coullons : le gymnase, la salle de sports et les deux dojos,
- À St Brisson Sur Loire : la salle de sports,
- À Nevoy : la salle de sports,
- À St Gondon : la salle de sports Joël Tassez,
- À Les Choux : la salle de sports.

5. Action sociale d'intérêt communautaire

Afin de « réduire les inégalités liées à l'organisation de l'espace communautaire » sont reconnus d'intérêt communautaire, les services de proximité suivants :

- Un service de portage de repas à domicile,
- Une aide financière à des projets d'utilité communautaire,
- Un service petite enfance, comprenant le relais d'assistantes maternelles intercommunal ainsi que la construction, l'entretien et le fonctionnement des établissements d'accueils des 0-3 ans et l'aide à la parentalité d'intérêt communautaire. A compter du 1^{er} juillet 2015, sont reconnus d'intérêt communautaire le multi-accueil Les Petits Princes à Gien, y compris l'Envolée, et Haut comme trois pommes à Coullons,
- Création, aménagement, entretien et exploitation de la maison de santé pluridisciplinaire,
- Un service centre de loisirs chargé de l'accueil de loisirs sans hébergement les jours où il n'y a pas d'école (délibération n°2018-097 du 28 septembre 2018),
- Un service d'appui aux communes pour l'organisation de la réforme du temps scolaire.

III - Au titre des compétences facultatives :

1. Politique sportive

La Communauté des Communes est chargée par les Communes membres de l'animation sportive intercommunale. Celle-ci comprend l'école intercommunale des sports, les interventions sportives en milieu scolaire, l'aide financière à des projets d'utilité communautaire.

2. Politique culturelle

La Communauté des Communes soutient certaines actions culturelles des associations locales en participant le cas échéant à la promotion et au financement de manifestations ou spectacles culturels.

La Communauté des Communes participe également au développement des matières artistiques en milieu scolaire notamment par la mise en place des « ateliers théâtres ».

La Communauté des Communes est chargée par les Communes membres de concevoir et mettre en œuvre une programmation culturelle intercommunale, pluridisciplinaire, des événements culturels dont le rayonnement dépasse le territoire intercommunal, l'aide financière à des projets d'utilité communautaire.

La Communauté des Communes peut octroyer des subventions aux entreprises existantes ayant pour objet l'exploitation de salles de spectacles cinématographiques.

3. Politique en matière d'incendie et de secours

Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret.

4. Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique.

5. Participation à l'organisation du rassemblement des gens du voyage à Nevoy (Vie et Lumière).

6. Politique en matière de fourrière animale

Contribution au syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.

7. L'animation d'une politique d'intérêt général pour l'environnement

Comprenant une aide financière aux travaux permettant l'amélioration de la qualité des rejets en milieu naturel.

En outre la CDCG s'est dotée de la capacité de réaliser des prestations ou des opérations sous mandat (complément de l'instruction des ADS entre autre).

Ces transferts ont entraîné un transfert important d'agents en provenance de la ville-centre vers la CDCG accompagné de la constitution de services supports à l'échelle communautaire, pour assurer de meilleures conditions d'exercices aux équipes.

8. Organisation de la mobilité

1.3. Mutualisation

Les élus communautaires se sont donnés des objectifs communs pour mieux guider la démarche de mutualisation des services.

Ce schéma doit être conçu comme un projet de solidarité territoriale, visant à :

- Assurer la pérennité de la qualité du cadre de vie des habitants pour améliorer l'attractivité et le développement du territoire ;
- Garantir le maintien et la qualité des services de proximité par la mise en place de services réactifs (éventuellement territorialisés) ;
- Optimiser la gestion des services publics sur le territoire par la recherche d'une plus grande efficacité de l'action publique ;
- Préserver des marges de manœuvre financières pour relever les défis à venir par l'optimisation financière du fonctionnement administratif.

Schéma de mutualisation cible



Le développement des partenariats avec des tiers

- Charte de partenariat pour la définition d'une politique de recouvrement avec la Direction générale des finances publiques
- Convention pour la formation BNSSA au stade nautique avec la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme
- Convention relative à l'organisation et au fonctionnement de l'animation partenariale de la pépinière d'entreprises entre la CDCG et la CCI du Loiret et le règlement intérieur d'une partie du site de la CDCG, l'agence Loire&Orléans Economie du Giennois
- %Modalités de collaboration entre la Communautés et les Communes pour l'élaboration du PLUi
- Convention de mandat avec le SIAP de Boismorand, Les Choux, Langesse pour des travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable à Boismorand
- Convention de partenariat pour l'élaboration d'un projet agricole sur le territoire de la CDCG et la Chambre d'Agriculture du Loiret
- Convention de gestion des jardins du château de Gien et d'utilisation des espaces extérieurs et intérieurs entre le Conseil départemental, la CDCG et la Ville de Gien
- Convention du bassin de rétention d'eau sur la ZA de la Bosserie-Nord entre la CDCG et le Conseil Départemental du Loiret
- Nouvelle convention relative à l'organisation de l'atelier de remobilisation en partenariat avec l'Education Nationale et l'association Oxygène
- Convention de partenariat avec les lucées Marguerite Audoux et St François de Sales à Gien pour l'accueil de stagiaires
- Convention avec le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires pour le recrutement d'un adulte relais à 35 h pour le service politique de la ville, Logem Loiret participe au financement de ce poste
- La CDCG a adhéré au Syndicat mixte ouvert de l'Agence Loiret Numérique
- Convention de délégation de tâches entre la CDCG et la Région Centre-Val de Loire dans le cadre des financements FEDER/FSE
- Convention de partenariat avec l'institut médico-éducatif de Nevoy pour des interventions en éducation physique et sportive auprès de jeunes handicapés
- Convention relative aux modalités d'exercice de l'instruction des autorisations du droits des sols (ADS) entre la CDCG et les communes de Les Choux et Le Moulinet sur Solin
- Contrat départemental de soutien aux projets structurants du territoire du Giennois
- Convention de superposition d'affectation du domaine public fluvial avec l'Etat
- Convnction de participation financière de LogemLoiret et Coallia à l'étude sur le logement à l'échelle de la CDCG
- Contrat de mise à disposition de logiciels de gestion de la relation avec les citoyens (GRC) hébergés sur la plate-forme du Département du Loiret
- Cœurs de Village de Le Moulinet sur Solin, Les Choux et Poilly lez Gien : conventions pour l'enfouissement des réseaux aériens et la réalisation de travaux de génie civil communs avec le Département du Loiret
- Convention avec le Centre de Gestion sur des voiries intercommunales mitoyennes entre les communes de Langesse et Varennes-Changy
- Convention définissant les engagements entre la CDCG, les adhérents et la société de gestion des encaissements pour le dispositif AchetezGiennois
- Convention relative à la gestion des digues domaniales de protection contre les inondations de la Loire sur le territoire de la CDCG
- Création d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

- Convention de mandat avec la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye pour une étude préalable de diagnostic des milieux aquatiques des bassins-versants du Giennois dans le cadre de la compétence GEMAPI
- Convention de prêt des locaux Imanis route de Bourges à Gien
- Référent déontologie placé auprès du Centre de gestion du Loiret
- Réflexion commune entre les Communautés Berry Loire Puisaye, Val de Sully et les Communes Giennaises sur les tarifs et la modalités de mise en œuvre de la taxe de séjour
- Collaboration entre la CDCG et les services départementaux dans le cadre de procédure de type OPAH a été présentée lors du RDV du territoire du Giennois le 11 juin 2018
- Convention pour la mise en œuvre d'un partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire
- Création de l'Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin du Loing (depuis 2016 à la CDCG était membre du SIVLO)
- Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention Action cœur de ville
- Approbation du plan d'actions de prévention de la radicalisation
- Convention partenariat de formation professionnelle avec le CNFPT
- Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique de Loiret pour le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire
- Projet Artistique et Culturel de Territoire : approbation de la convention triennale cadre type 2018-2020 avec le Conseil Régional du Centre Val de Loire et autorisation à M. le Président
- Approbation de la convention d'apport des boues de la stations d'épuration de Gien vers l'usine d'incinération de Gien-Arrabloy de signer les conventions annuelles d'application
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service unique du multi-accueil « Haut Comme Trois Pommes » de Coullons
- Approbation du Pacte de gouvernance et modalités de concertation avec le public
- Convention de dépotage en matière de vidange à station d'épuration de Gien avec les sociétés SGA Meyer, Suez RV Osis Sud Est et AVD Environnement
- Convention de groupement de commandes avec la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye pour l'étude sur le plan de continuité d'activités d'équipement de service en période d'inondation dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) conduit par l'Etablissement Public Loire (EPL)
- Convention financière avec l'Association du musée de la Faïencerie de Gien
- Convention de mise à disposition du Stade Nautique Intercommunale auprès du Centre de Secours de Gien
- Convention de mise à disposition des équipements sportifs couverts auprès de la Région de Gendarmerie de la Région Centre Val de Loire
- Conventions tripartites d'utilisation des équipements sportifs pour le collège Albert Camus à Briare
- Convention financière avec l'association « Office de tourisme de Gien »

Les conventions de mise à disposition de service

Depuis 2011, la Communauté des Communes Giennaises propose, aux Communes membres, une formation sur le thème de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP). Cette formation est dispensée par l'Assistant de Prévention de la Communauté des Communes Giennaises. Ce dispositif a été renouvelé en 2015.

Evolution des mises à disposition des Communes à la CDCG : juin 2015 –décembre 2017- juin 2018 –décembre 2018

	restauration	animation	transport	locaux	voirie	bâtiments sportifs	assainissement	locaux petite enfance
Coullons	840H/8521	2 471 H/2 301 H	390 20 €	700 €	1 643 H 25 331€/25 337 €	110 H		8 650 € Prix au repas
Boismorand	hors personnel			416 €	539 H 10 700 €		160 H	
Poilly	241.67/261.67	430 H		500 € 66 H	3 202 H 28 377 €/28 599 €	52 H		
SIIS	295,67 H/324	419 H		72 H				
Saint Martin				560 €	1 189 H 20 969 €/18 676 €	272 H/112 H		
Saint Brisson					1 667,5 H/1 977 H	14 H/15 H		
Saint Gondon	250 H/466H	1 549.5 H/1 207		950 € 36H	151 H/ 239 €/180 €	172 H		
Nevoy	40H	1 002 H		730 € 20 H	1 738,5 H 16 925 €/17 180 €	236 H		804.19 €
Langesse					9 755€/1			
Le Moulinet					100 H 1 978 €			
Les Choux					980 H	10 H 5 332 €/5 866 €	30 H 85,25 €	
Gien	Prix au repas	11 614 H	10 176 €	4 235 €/6 140 € 343 H/752 H		6 392 H/8 987 H		448 H/170H
						1 613,50 €		

Les conventions ci-dessus ont mis fin aux mises à disposition individuelles d'agents municipaux à la CDCG.
 La convention de mise à disposition de services par la Ville de Gien à la Communauté des Communes Giennoises a été modifiée le 1^{er} avril 2016. Suite à la nouvelle organisation des services, une partie de la coordination a été ajoutée au niveau de l'entretien ménager : 20 % du responsable de pôle et 16 % du responsable de service entretien ménager des locaux.

Mise à disposition de matériel de type tractopelle à la CDCG appartenant à la Commune de Poilly lez Gien pour intervention sur voiries communautaires.

Convention de mise à disposition d'une partie du service développement économique aux Communautés de Communes Val de Sully et Berry Loire Puisaye (décembre 2017) puis uniquement avec Val de Sully à partir de 2019.

Versement d'une avance de 50 % concernant les conventions de mises à disposition avec les communes à partir de 2018 (sur demande des Communes).

Mise à disposition d'une partie du service d'instruction du droit des sols par la Communauté des Communes Giennoises à la Communauté des Communes du Canton de Briare à partir de juillet 2015 et renouvelée jusqu'à décembre 2019.

Convention de mise à disposition de service entre les Communes de Les Choux et Langesse.

Les groupements de commandes depuis 2014

Liste des groupements de commandes proposés depuis 2014	Coordonnateur	BOISMORAND	CDGG	COULLONS	GIEN	LANGESSE	LE MOULINET/SOLIN	LES CHOUX	NEVOY	POILLY-LEZ-GIEN	SAINT BRISSON/LOIRE	SAINT GONDON	SAINT MARTIN/OCRE
Location de car avec chauffeurs 2015	CDGG	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X
Fourniture de carburant 2015	CDGG		X		X				X		X		
Diagnostic des ERP et proposition de rédaction d'un AD'AP	CDGG		X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Elagage	CDGG	X	X		X	X	X		X		X		
Fourniture d'enrobé	CDGG		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Travaux de voirie	CDGG		X		X	X			X		X	X	
Signalisation horizontale	CDGG		X	X	X	X		X	X			X	X
Tests buts	CDGG	X	X	X	X							X	
Système de sécurité Incendie	CDGG		X		X								
Signalisations tricolores N'AS PAS ÉTÉ LANCÉ	CDGG		X		X								
Magasin (Electricité, plomberie, quincaillerie, ...) 2017	CDGG		X	X	X								
Fourniture de calcaire	CDGG		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Location de véhicules - 2016	CDGG		X		X								
Site Internet	CDGG	X	X		X	X	X				X		X
Conception graphique et impression de supports de communication	CDGG	X	X		X	X		X	X				
Entretien des espaces publics de divers secteurs et sites de la CDGG et de la Ville de Gien	CDGG		X		X								
Vérifications réglementaires pour les bâtiments et les équipements divers	CDGG		X		X	X			X	X			
Contrôle, fourniture et maintenance des extincteurs - 2015	CDGG		X		X	X	X	X	X	X			
Fourniture de panneaux de signalisation	CDGG		X	X	X	X		X	X	X	X	X	
Travaux de voirie 2018	CDGG		X		X				X	X		X	X
Vérifications réglementaires pour les bâtiments et les équipements divers 2019	CDGG		X	X	X				X	X			
Fournitures de bureau, consommables informatiques, papier blanc 2019	CDGG		X	X	X	X	X	X	X				X
Externalisation de l'entretien ménager	CDGG		X		X								
Location de véhicules - 2019	CDGG		X		X								
Fourniture de carburants 2019	CDGG		X		X				X				

Liste des groupements de commandes proposés depuis 2014	Coordonnateur	BOISMORAND	CDGG	COULLONS	GIEN	LANGESSE	LE MOULINET/SOLIN	LES CHOUX	NEVOY	POILLY-LEZ-GIEN	SAINT BRISSON/LOIRE	SAINT GONDON	SAINT MARTIN/OCRE
Fourniture de peinture - produits consommables et peinture routière	Ville de Gien	X	X		X	X			X	X		X	X
Fourniture de papier	Ville de Gien	X	X	X	X	X		X	X	X			X
Fournitures de bureau 2015	Ville de Gien	X	X	X	X	X		X	X	X			X
Vêtements de travail et EPI	Ville de Gien		X	X	X	X	X	X	X	X			
Prestation de service pour assistance, dépannage et conseil informatique N'AS PAS ÉTÉ LANCÉ	Ville de Gien		X		X	X	X	X	X				
Formations CACES et habilitations électriques	Ville de Gien	X	X	X	X				X	X	X		X
Travaux d'éclairage public - 2016 (résilié)	Ville de Gien	X	X		X								
Matériel informatique N'AS PAS ÉTÉ LANCÉ	Ville de Gien		X		X	X	X		X		X		
Entretien chauffage - 2016 (résilié)	Ville de Gien		X		X								
Produits alimentaires	Ville de Gien		X		X								
Produits horticoles 2015, 2016	Ville de Gien		X		X								
Produits d'entretien 2016	Ville de Gien		X	X	X			X		X			
Titres restaurant	Ville de Gien		X		X								
Distributeurs de boissons et friandises	Ville de Gien		X		X								
Fourniture de documents imprimés (double avec ouvrages et livres)	Ville de Gien				X								
Vérification des aires de jeux	Ville de Gien		X	X	X			X	X				
Dératisation	Ville de Gien		X	X	X			X					X
Fournitures scolaires	Ville de Gien		X		X								
Consommables informatiques	Ville de Gien		X		X	X			X				
Ouvrages et livres (double avec documents imprimés)	Ville de Gien				X								
Assistant AMO sur la mise en œuvre des prestations de télécommunications (téléphonie et internet)	Ville de Gien		X	X	X							X	
Prestations de services de télécommunication	Ville de Gien		X	X	X							X	
Location et maintenance de photocopieurs	Ville de Gien		X		X								
Produits horticoles 2018	Ville de Gien		X		X								
Vérification de l'air intérieur	Ville de Gien		X		X			X	X	X	X	X	X
AMO - services d'assurances	Ville de Gien		X		X								
Produit d'entretien 2019	Ville de Gien		X		X			X					
Matériel électrique 2019	Ville de Gien		X		X								
Services d'assurances	Ville de Gien		X		X								



**COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 - COMMUNES ET CDCG
BUDGET PRINCIPAL**

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINT MARTIN / OCRE	SAINT BRISSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Recettes de fonctionnement	19 489 220	31 208 183	3 244 877	2 642 649	1 148 873	1 015 811	1 092 647	1 312 935	946 745	126 728	272 282	1 147 908	58 454 412
70 - Ventes de produits, prestations services	114 346	1 642 354	128 884	142 250	7 001	44 856	34 356	74 627	3 278	824	233	13 726	2 231 247
73 - Impôts et taxes	12 058 811	19 210 087	1 106 222	1 097 763	229 419	404 850	492 789	620 267	280 473	44 617	83 586	639 075	80 247 200
74 - Dotations et participations	4 403 872	4 205 656	408 816	678 411	229 823	223 674	232 441	221 874	24 476	23 609	37 265	126 905	11 073 442
013 - Atténuations de charges	72 499	61 707	64 879	24 291	12 862	22	22 092	12 892	12 958	663	0	1 267	262 224
75 - Autres produits de gestion courante	3 810	218 908	60 816	218 479	4 728	23 420	41 117	22 129	22 545	2 120	3 225	10 233	206 202
76 - Produits financiers													0
77 - Produits exceptionnels	417 806	229 627	22 620	2 082	3 606	29 043	22 569	24 704	44 281	4 463	7 429	9 422	862 283
78 - Reprises sur amortissements													0
79 - Transfert de charges													0
86 - Charges financières													0
002 - Amortissement	71 563	119 412	26 422	60 220	2 427	2 240			106	1 626	2 229	16 203	318 227
002 - Amortissement reporté	2 206 222	1 429 242	164 972	217 428	227 672	128 420	209 489	271 271	420 618	20 255	124 944	407 234	6 626 241
Dépenses de fonctionnement	14 821 878	18 424 480	1 626 426	1 928 065	693 398	719 548	626 972	822 520	282 220	80 842	110 842	629 938	46 923 001
011 - Charges de caractère général	1 829 265	4 629 280	829 768	722 269	127 282	127 282	127 282	127 282	127 282	127 282	127 282	127 282	4 479 110
012 - Charges de personnel	2 162 256	10 629 701	204 128	228 485	228 249	201 163	222 628	222 628	124 222	22 222	22 222	122 222	16 222 222
65 - Autres charges de gestion courante	4 612 022	1 222 000	122 000	122 000	122 000	122 000	122 000	122 000	122 000	122 000	122 000	122 000	7 122 000
014 - Atténuations de produits (PVC)	2 222 222	141 222	141 222	141 222	141 222	141 222	141 222	141 222	141 222	141 222	141 222	141 222	2 222 222
66 - Charges financières	426 222	416 222	416 222	416 222	416 222	416 222	416 222	416 222	416 222	416 222	416 222	416 222	1 026 222
67 - Charges exceptionnelles	22 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	22 222
68 - Dotations aux amortissements													0
042 - Opérations d'ordre	200 222	1 121 222	49 222	49 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222 222
Capacité d'autofinancement (année N)	2 770 427	2 222 222	1 412 426	1 412 426	1 412 426	1 412 426	1 412 426	1 412 426	1 412 426	1 412 426	1 412 426	1 412 426	1 412 426
Recettes d'investissement	5 027 222	5 222 222	427 222	1 722 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	12 222 222
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 222 222	2 222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	4 122 222
13 - Subventions	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	1 022 222
16 - Emprunts et dettes assimilées													222 222
19 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles													0
204 - Subventions d'équipement versées													0
21 - Immobilisations corporelles													0
22 - Immobilisations en cours													0
22 - Amortissements des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	200 222	1 121 222	49 222	49 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222 222
041 - Opérations patrimoniales													0
46 - Compte distinct Opération pour le compte de tiers													0
001 - Amortissement reporté	2 222 222	2 222 222	2 222 222	2 222 222	2 222 222	2 222 222	2 222 222	2 222 222	2 222 222	2 222 222	2 222 222	2 222 222	2 222 222
Reste à réaliser	22 007	2 210	202 222	722 222	71 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	2 222	1 222 222
Dépenses d'investissement	7 927 122	6 222 222	1 022 222	2 222 222	722 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	12 222 222
19 - Subventions d'investissement													0
16 - Emprunts et dettes assimilées	629 222	1 421 222	142 222	72 222	22 222	22 222	22 222	22 222	22 222	22 222	22 222	22 222	2 222 222
19 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles													0
204 - Subventions d'équipement versées													0
21 - Immobilisations corporelles													0
22 - Immobilisations en cours													0
22 - Participations													0
22 - Amortissements des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	71 563	119 412	26 422	60 220	2 427	2 240	2 240	2 240	2 240	2 240	2 240	2 240	2 240 222
041 - Opérations patrimoniales													0
46 - Compte distinct Opération													0
001 - Déficit reporté													0
Reste à réaliser	2 274 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
EXCÉDENT GÉNÉRAL	1 222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222



**COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 - COMMUNES ET CDCG
BUDGET PRINCIPAL**

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINTE MARTIN / OCRE	SAINTE BRISSON / LOIRE	SAINTE GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Recettes de fonctionnement	10 113 186	30 846 016	3 038 690	2 328 832	1 034 210	912 118	728 461	1 209 070	990 790	739 321	288 863	1 153 283	30 450 306
70 - Ventes de produits, prestations services	161 439	1 854 621	129 609	158 650	10 649	46 137	87 764	79 466	2 376	911	153	39 186	2 581 742
73 - Impôts et taxes	10 788 819	18 091 696	1 186 817	1 101 621	581 914	886 969	399 899	539 463	160 620	64 846	86 897	434 449	30 774 841
74 - Dotations et participations	4 286 928	4 216 901	874 640	898 821	265 282	235 483	219 855	272 628	97 723	29 250	46 814	149 242	10 656 671
013 - Attribution de subv.	28 814	40 841	46 887	81 487	8 212			10 000	62 812	16 384	0	1 267	263 854
75 - Autres produits de gestion courante	1 060	933 808	36 270	316 369	6 204	18 080	39 492	32 140	25 739	3 781	3 892	14 340	416 618
76 - Produits financiers													0
77 - Produits exceptionnels	148 868	738 897	25 561	64 353	187 824	4 745	3 249	818	779	0	3 160	283	1 102 878
78 - Reprises sur amortissements	270 844						3 649						273 663
79 - Transferts de charges													0
66 - Charges financières													0
67 - Opérations d'ordre	26 300	30 300	33 258	168 084	39 182	7 656							279 184
698 - Excédent reporté	1 627 304	414 775	244 420	9 411	64 001	219 147				41 078	148 290	549 640	4 200 030
Déplacement de fonctionnement	16 242 405	19 142 125	1 688 725	2 027 061	848 831	888 188	807 417	904 191	810 432	68 667	109 744	476 824	43 138 830
011 - Charges à caractère général	1 434 101	4 434 340	532 785	692 688	171 431	177 865	849 685	814 061	94 619	27 356	33 671	118 965	9 295 573
012 - Charges de personnel	3 189 047	10 823 209	892 848	892 780	339 047	187 610	245 910	484 244	187 006	34 872	63 254	133 340	16 209 679
66 - Autres charges de gestion courante	6 600 485	1 060 023	187 683	184 850	304 645	145 835	145 399	79 469	77 876	18 038	11 162	139 428	7 209 810
014 - Atténuation de pénalités (PPVC)	6 602 849	307 991	24 471	24 679	62 768	9 548	28 287	29 247	6 419	6 904	1 597	59 773	6 618 622
65 - Charges financières	533 708	402 231	47 218	58 304	18 258	18 825	39 600	26 330	4 200	1 131	109	8 827	1 126 496
67 - Charges exceptionnelles	12	9 207	218	1 219	11 800		21	204	218	0			23 777
68 - Dotations aux amortissements							3 649		0	0			3 649
698 - Opérations d'ordre	606 163	1 668 140	62 905	258 412	148 286	8 711			1 339				2 606 623
Capacité d'autofinancement (année N)	2 333 289	2 462 059	181 835	202 288	243 108	141 820	41 034	77 073	80 745	-86	30 192	187 388	6 645 346
Recettes d'investissement	4 770 832	4 704 763	1 091 425	2 080 420	808 870	102 278	208 071	145 432	81 939	78 750	14 434	138 318	14 378 843
16 - Dotations, fonds divers et réserves	3 439 879	2 622 644	260 180	723 268	431 248	36 269	300 693	188 044	17 811	7 897	14 382	84 207	8 149 055
17 - Subventions	901 405	170 000	106 230	158 037	158 037	22 049	2 000	4 128	3 076	0	162	41 002	913 845
18 - Emprunts et dettes assimilées		18 681	540 000	151 684	70 000	3 451	101 000	260					856 816
19 - Différence sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles													0
204 - Subventions d'équipement versées													0
21 - Immobilisations corporelles													0
22 - Immobilisations en cours	1 488					1 739							3 227
23 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	606 163	1 668 140	62 905	258 412	148 286	8 711	8 049	1	1 325				2 606 676
041 - Opérations patrimoniales		915 000		1 000 000	44 408	3 292							1 261 806
46 - Charges distinctes Opération pour le compte de tiers				2 210									3 210
061 - Excédent reporté						7 865			61 067				69 042
Reste à réaliser	200 021									70 000			270 021
Dépenses d'investissement	6 983 979	6 710 164	1 132 829	2 269 239	723 081	128 226	165 008	188 210	74 047	103 292	28 818	288 818	11 848 973
16 - Dotations, fonds divers et réserves			1 125										1 125
17 - Subventions d'investisseurs			1 207							2 979			4 486
18 - Emprunts et dettes assimilées	535 616	1 409 421	119 262	108 226	68 629	25 863	60 727	79 149	17 300	54 429	5 155	37 872	2 663 348
19 - Différence sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles	29 745	81 210		7 763	16 206		8 428	19 667	1 336				117 825
204 - Subventions d'équipement versées	119 716												119 716
21 - Immobilisations corporelles	68 800	250 410	110 141	21 114	89 686	33 269	60 663	68 427	30 792	1 012	6 878	227 407	1 619 681
22 - Immobilisations en cours	902 170	1 161 680	829 789	441 188	469 415	25 870		49 265	18 014	6 076			3 271 022
23 - Participations													0
24 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	28 260	84 250	33 646	163 094	29 182	7 656							279 184
041 - Opérations patrimoniales		218 000		1 000 000	44 408	3 292							1 261 806
46 - Charges distinctes				2 210									3 210
061 - Différent reporté	306 718	1 456 490	539 971	439 629	48 877					6 712	6 139	4 633	2 917 204
Reste à réaliser	4 894 585	642 428	1 057		29 249			20 021	64 824	7 330	124 000		6 743 897
BALANCEMENT GENERAL	1 868 272	498 487	286 322	-11 348	263 283	380 882	242 697	258 712	679 260	16 111	188 037	432 308	4 840 344



**COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 - COMMUNES ET CDCG
BUDGET PRINCIPAL**

CHAPITRE	CDCG	GIEH	POILLY LES GIEH	COULONS	SAINTE MARTIN / OCÉE	SAINTE BRISSON / LOIRE	SAINTE BRISSON / LOIRE	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Ressources de fonctionnement	21 199 250	15 554 118	1 936 891	1 905 735	1 028 275	2 078 173	1 183 361	1 133 067	1 065 614	175 331	300 000	1 054 878	52 219 450
70 - Ventes de produits, prestations services	1 496 490	1 643 692	239 096	246 849	27 799	23 490	21 005	1 100 000	2 358	2 250	2 260	27 172	2 699 245
72 - Exploits et taxes	12 712 000	11 281 500	1 072 909	1 026 120	820 811	2 002 344	428 252	626 257	264 000	41 272	26 409	424 249	20 299 245
74 - Dotations et participations	4 140 970	3 212 779	340 430	618 000	242 378	218 202	194 284	248 465	20 720	16 685	28 248	127 851	2 794 450
013 - Attributions de charges	7 071	66 794	35 412	18 603	1 070	10 638	19 030	49 027	12 249	4 219	4 219	959	216 833
76 - Autres produits de gestion courante	15 771	200 493	25 282	106 128	4 187	18 203	64 816	24 635	21 522	1 202	4 032	18 722	487 227
70 - Produits financiers													0
77 - Produits exceptionnels	2 267	40 624	6 201	2 007	4 292	200 222	2 402	1 494	904	79 247	7 412	3 204	762 112
78 - Régular sur exercices antérieurs		490 464									634		491 494
79 - Transferts de charges													0
66 - Charges financières													0
642 - Opérations d'ordre	72 110	22 410		14 250	10 174	1 263 099					2 130		1 492 802
608 - Excédent reporté	1 466 472	490 487	196 811		372 380	323 983	240 324	702 000	671 067	12 111	768 037	422 000	4 642 121
Moins de fonctionnement	17 737 341	16 907 902	1 619 021	1 703 688	712 490	2 407 828	616 365	212 221	1 112 221	1 112 221	1 112 221	1 112 221	12 773 241
611 - Charges à caractère général	1 622 021	2 262 073	422 765	502 142	128 024	212 221	152 121	216 001	27 552	12 000	24 222	194 250	2 630 090
612 - Charges de personnel	2 282 964	2 412 230	426 220	362 154	246 220	300 474	282 719	282 944	127 061	22 616	63 898	128 648	17 612 732
65 - Autres charges de gestion courante	2 189 860	1 282 090	100 499	130 445	200 220	148 007	146 775	77 428	68 671	17 648	11 778	117 222	2 644 628
66 - Attributions de produits (PPSC)	4 629 271	227 012	45 124	22 242	20 220	22 220	22 220	22 220	22 220	22 220	22 220	22 220	5 272 220
66 - Charges financières	629 471	242 220	42 220	20 220	10 220	20 220	20 220	20 220	20 220	20 220	20 220	20 220	1 122 220
67 - Charges exceptionnelles		2 220	2 220	11 220		620		14 061	1 022	7 220	72 220	122 220	122 220
62 - Dotations aux entreprises													0
642 - Opérations d'ordre	427 108	1 032 000	2 220	200	12 220	1 264 000		2 220	2 220	1 122		2 420	2 412 220
Capacité d'investissement (article N)	2 144 222	1 222 222	20 220	20 220	122 220	122 220	122 220	122 220	122 220	122 220	122 220	122 220	1 222 220
Ressources d'investissement	2 222 222	2 222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 222 222	2 222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
12 - Subventions	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
12 - Subventions et aides assimilées	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
12 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles													0
204 - Subventions d'équipements terrain													0
21 - Immobilisations corporelles													0
22 - Immobilisations en cours													0
27 - Autres immobilisations financières													0
28 - Amortissement des immobilisations													0
640 - Opérations d'ordre	427 108	1 032 000	2 220	200	12 220	1 264 000		2 220	2 220	1 122		2 420	2 412 220
641 - Opérations patrimoniales													0
65 - Compte distinctif Opération pour le compte de tiers													0
607 - Excédent reporté	2 222 222	2 222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
Dotations et réserves	2 222 222	2 222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 222 222	2 222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
12 - Subventions													0
12 - Subventions et aides assimilées	427 108	1 032 000	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
12 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles													0
204 - Subventions d'équipements terrain													0
21 - Immobilisations corporelles													0
22 - Immobilisations en cours													0
26 - Participations													0
27 - Immobilisations financières													0
28 - Amortissement des immobilisations													0
640 - Opérations d'ordre	427 108	1 032 000	2 220	200	12 220	1 264 000		2 220	2 220	1 122		2 420	2 412 220
641 - Opérations patrimoniales													0
65 - Comptabilité distincte													0
607 - Excédent reporté	2 222 222	2 222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
Dotations et réserves	2 222 222	2 222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222
BUDGET GÉNÉRAL	2 222 222	2 222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	222 222	2 222 222



**COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2016 - COMMUNES ET CDCG
BUDGET PRINCIPAL**

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINT MARTIN / OCRE	SAINT ERISSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Récoltes de fonctionnement	30 928 410	15 918 150	1 842 300	1 611 488	1 761 480	1 101 876	760 470	1 179 260	863 787	136 908	361 633	1 140 200	38 172 901
70 - Ventes de produits, prestations services	3 143 407	1 374 079	367 420	334 910	68 527	49 650	24 744	140 811	10 773	11 491	611	32 806	6 391 771
78 - Impôts et taxes	13 481 183	10 439 478	1 011 443	910 549	664 296	864 086	433 131	643 146	308 117	62 978	97 158	439 709	38 047 430
79 - Dotations et participations	4 364 455	2 733 450	218 447	451 514	328 879	174 466	161 733	263 638	101 022	19 034	26 326	37 076	3 939 426
81 - Attribution de crédits	59 597	39 777	36 434	34 639	11 040	0	0	0	0	0	0	0	200 794
75 - Autres produits de gestion courante	112 392	104 307	37 779	82 417	8 216	18 099	42 447	33 240	18 025	1 606	4 022	24 653	141 052
76 - Produits financiers	137 026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 026
77 - Produits exceptionnels	11 416	83 690	62 693	24 213	1 273	88 031	8 063	8 901	30 025	1 386	0 780	0	270 903
78 - Reprise sur amortissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
79 - Transfert de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
86 - Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 - Opérations d'inventaire	2 768 087	12 231	0	58 260	18 800	1 043	0	4 532	0	0	0	0	2 853 653
003 - Recettes reportées	2 999 948	1 159 496	128 006	111 064	391 707	460 267	167 709	493 021	29 062	130 737	651 639	0	6 282 042
Dépenses de fonctionnement	22 925 999	14 198 048	1 624 198	1 633 960	735 518	566 863	670 853	880 606	817 886	80 480	133 233	497 686	34 438 183
01 - Charges à caractère général	2 700 400	2 320 951	491 001	644 653	142 730	140 140	156 494	279 459	71 023	16 180	29 821	137 806	3 632 360
012 - Charges de personnel	1 355 639	7 839 016	808 283	973 484	321 693	147 880	233 909	389 096	100 483	68 990	63 848	135 961	18 040 637
66 - Autres charges de gestion courante	6 210 467	1 326 687	98 639	104 149	197 615	209 217	144 693	69 305	63 503	16 854	10 826	111 864	7 652 499
614 - Amortisation de produits (P221C)	3 208 140	431 792	71 637	13 209	139 619	88 119	77 403	97 697	18 307	3 270	0 239	138 940	4 762 743
66 - Charges financières	636 598	330 374	28 295	12 640	0	863	24 648	30 569	3 114	422	1 079	6 271	1 026 430
67 - Charges exceptionnelles	10	681	4 681	1 614	0	360	0 000	413	0	1 353	0	0	14 394
68 - Dotations aux amortissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042 - Opérations d'inventaire	3 488 330	360 242	62 864	34 040	11 303	4 728	30 370	17 230	0	0	1 545	0	4 683 739
Capacité d'auto-financement (année N)	1 728 076	1 502 332	143 959	1 259	129 999	89 208	93 860	156 780	119 900	18 082	9 219	31 504	4 990 189
Recettes d'investissement	10 775 965	3 052 835	243 334	300 009	177 153	100 891	0	194 819	251 339	380 932	298 813	88 919	11 817 893
10 - Dotations, fonds divers et réserves	614 379	602 214	179 131	44 617	117 000	12 720	0	81 712	416 479	1 221	119 397	65 942	2 704 285
18 - Subventions	349 502	160 204	1 840	32 011	19 610	0	0	22 274	17 970	66 664	0	0	607 376
18 - Emprunts et dettes assimilées	9 070	91 488	400	453	0	0 049	0	50 433	0	136 000	60 000	0	279 917
19 - Différences sur réalisations d'immo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 - Subventions d'équipements versés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 - Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28 - Immobilisations en cours	86 676	0	0	7 760	0	0	0	0	0	0	0	0	94 436
37 - Autres immobilisations financières	80 000	11 000	0	0	0	23 000	0	0	0	0	0	0	114 000
38 - Amortissements des immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040 - Opérations d'inventaire	8 458 800	355 248	62 864	34 040	11 303	4 728	30 370	17 230	0	0	1 545	0	11 882 237
041 - Opérations patrimoniales	8 614 078	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 614 078
45 - Charges distinctes Opération pour le compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 - Excédents reportés	2 281 178	36 600	72 760	91 819	36 201	0	0	64 260	0	37 000	0	27 712	2 421 289
Reste à réaliser	338 039	36 600	72 760	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	395 399
Dépenses d'investissement	11 354 107	3 820 182	252 872	778 776	133 213	139 898	0	321 643	318 340	180 001	126 044	219 605	18 574 183
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 - Subventions d'équipements	521 340	1 038 137	104 227	102 241	80 282	8 917	0	74 153	17 183	1 529	2 124	30 180	2 290 297
18 - Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19 - Différences sur réalisations d'immo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	88 729	42 240	5 883	2 340	6 113	4 634	0	3 296	3 024	1 207	0	0	121 343
204 - Subventions d'équipements versés	288 737	0	31 914	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320 651
21 - Immobilisations corporelles	139 286	893 268	68 140	68 140	68 140	74 821	0	206 438	47 456	7 075	1 878	137 360	1 006 864
28 - Immobilisations en cours	3 018 271	19 239	78 839	451 759	66 714	0	0	61 847	170 061	87 419	0	0	2 938 959
37 - Immobilisations financières	80 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000
38 - Amortissements des immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040 - Opérations d'inventaire	2 768 087	12 231	0	58 260	18 800	1 043	0	4 532	0	0	0	0	2 853 653
041 - Opérations patrimoniales	8 614 078	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 614 078
45 - Comptes distincts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 - Excédents reportés	59 680	12 809	107 910	1 972	39 890	0	0	39 827	97 892	0	32 748	0	208 049
Reste à réaliser	1 872 960	369 178	107 910	1 972	39 890	0	0	39 827	97 892	0	32 748	0	2 092 723
EXCEDENT GENERAL	3 424 288	932 784	208 363	-441 160	449 780	487 907	89 819	171 987	609 190	127 364	319 160	823 897	8 788 980



**COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2017 - COMMUNES ET CDCG
BUDGET PRINCIPAL**

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY IEX GIEN	COULLONS	SAINT MARTIN / OCRES	SAINT BRISSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CROUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Récapitulatif de fonctionnement	20 014 981	10 738 086	1 910 801	1 890 165	1 280 714	1 072 143	0	1 187 833	0	1 644 453	3 988 000	1 119 130	50 039 038
70 - Ventes de produits, prestations services	3 239 154	1 204 109	209 245	205 000	55 400	45 200	0	180 240	0	2 400	2 240	34 250	4 239 003
73 - Impôts et taxes	10 208 014	10 308 821	1 007 428	1 007 428	1 044 045	1 044 045	0	1 044 045	0	1 044 045	1 044 045	1 044 045	10 208 014
74 - Dotations et participations	4 666 818	2 009 657	877 300	409 858	185 233	163 497	0	318 430	0	29 818	87 181	96 630	6 679 834
012 - Attribution de charges	12 138	38 289	38 288	39 871	2 863	0	0	38 090	0	0	0	0	100 284
76 - Autres produits de gestion courante	149 006	176 143	35 826	86 832	4 216	10 620	0	28 022	0	3 074	4 032	24 883	610 263
78 - Produits financiers	187 026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	187 026
77 - Produits exceptionnels	107 717	339 608	7 793	48 410	873	2 292	0	6 498	0	3 226	1 690	40	916 103
79 - Produits sur concours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70 - Produits sur concours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
06 - Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042 - Opérations d'ordre	39 338	10 359	0	0	0	0	0	18 155	0	0	0	0	146 493
060 - Révisions reportées	3 424 209	928 110	140 076	77 819	425 421	454 292	0	46 439	0	46 439	128 571	458 007	6 388 806
135 - Produits de fonctionnement	30 138 125	11 887 985	3 113 218	3 182 238	2 812 213	2 612 213	0	3 374 105	0	4 118 118	5 180 214	1 611 610	48 044 213
011 - Charges à caractère général	2 023 874	3 228 724	452 024	505 490	164 250	172 900	0	271 767	0	68 342	118 214	86 245	7 760 038
012 - Charges de personnel	7 949 296	7 749 009	828 731	891 434	358 270	149 841	0	404 453	0	66 210	66 210	131 765	18 460 763
03 - Autres charges de gestion courante	5 139 637	1 218 646	35 636	111 870	208 864	318 577	0	68 813	0	18 344	13 231	119 249	7 369 483
04 - Attribution de produits (FFAD)	3 438 916	420 254	73 837	26 822	141 034	69 497	0	59 734	0	8 870	6 088	107 638	4 407 680
06 - Charges financières	207 380	208 887	39 826	89 111	11 245	422	0	18 659	0	1 637	964	0 389	682 655
07 - Charges exceptionnelles	6 021	11 478	4 013	1 730	3 269	11 188	0	499	0	0	0	0	30 217
08 - Dotations aux amortissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042 - Opérations d'ordre	612 676	864 470	7 111	82 604	11 162	21 400	0	20 629	0	4 493	230	2 200	1 631 821
Capacité d'autofinancement (année N)	3 506 806	1 715 483	1 900 117	143 775	33 183	-18 636	0	1 000 073	0	13 905	10 723	130 803	4 884 003
Récapitulatif d'investissement	3 952 197	2 469 874	622 929	200 288	74 127	325 835	0	1 100 039	0	92 858	130 959	1 190 970	7 100 129
10 - Dotations, fonds divers et réserves	818 182	829 249	140 120	41 810	27 891	89 498	0	145 557	0	8 479	4 567	121 407	2 349 180
11 - Subventions	120 844	230 274	12 088	46 916	9 149	38 094	0	20 192	0	79 429	44 874	66 874	700 120
16 - Impôts et dettes assimilées	778	18 670	70 600	1 287	0	5 482	0	0	0	0	0	750	90 477
18 - Différence sur réalisations d'imm.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	604	0	0	0	0	0	0	0	604
204 - Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 - Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 - Immobilisations en cours	24 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 800
27 - Autres immobilisations financières	0	11 030	0	0	0	0	0	35 000	0	0	0	0	24 600
28 - Amortissement des immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040 - Opérations d'ordre	612 676	864 470	7 111	86 600	11 162	21 400	0	20 629	0	4 493	0	2 200	1 631 821
041 - Opérations patrimoniales	4 524	0	0	4 524	0	0	0	0	0	0	0	0	9 048
45 - Compte distinctif Opération pour le compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042 - Révisions reportées	1 071 044	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 071 044
Investir à réaliser	424 128	900 409	374 000	65 917	29 891	17 614	0	80 941	0	25 694	0	82	1 318 049
Dépenses d'investissement	8 320 801	3 076 098	683 280	232 288	102 923	343 344	0	332 938	0	79 381	70 003	233 781	12 024 280
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 - Subventions d'investissement	769 882	1 086 480	79 920	105 803	31 165	18 059	0	101 813	0	70 146	43 141	31 777	2 349 682
16 - Différence sur réalisations d'imm.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	529 359	74 554	3 740	0	4 087	604	0	4 083	0	1 907	0	0	385 734
204 - Subventions d'équipement versées	89 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 437
21 - Immobilisations corporelles	257 026	428 684	39 698	28 912	37 817	182 188	0	101 888	0	7 889	9 103	32 442	1 179 847
22 - Immobilisations en cours	1 030 110	150 189	108 714	88 831	8 619	0	0	0	0	12 729	0	0	2 094 693
27 - Participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 - Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28 - Amortissement des immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040 - Opérations d'ordre	39 338	10 359	0	0	0	0	0	18 155	0	0	0	0	146 493
041 - Opérations patrimoniales	4 524	0	0	4 524	0	0	0	0	0	0	0	0	9 048
45 - Compte distinctif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042 - Révisions reportées	2 424 038	470 645	3 487	47 030	16 624	124 209	0	120 624	0	0	0	0	2 746 537
Investir à réaliser	1 442 874	412 701	47 030	16 624	124 209	0	0	0	0	0	0	0	2 746 537
EXCÉDENT GÉNÉRAL	3 688 322	609 072	252 921	144 948	409 101	226 217	0	103 251	0	70 433	318 179	995 390	4 760 123



**COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2018 - COMMUNES ET CDCG
BUDGET PRINCIPAL**

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULIONS	SAINT MARTIN / OCRE	SAINT REINSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Recettes de fonctionnement	23 958 433	15 224 522	1 909 466	1 985 169	1 219 858	830 293	803 799	1 058 799	1 144 088	140 949	290 108	1 178 525	49 925 031
70 - Ventes de produits, prestations services	3 354 656	1 320 416	276 831	249 976	65 387	44 496	143 750	143 750	29 863	7 703	24 283	6 378 726	6 378 726
72 - Impôts et taxes	13 628 066	10 462 242	1 167 329	896 787	568 861	386 620	458 332	670 290	375 298	68 481	84 120	441 482	29 316 452
74 - Dotations et participations	4 355 854	2 816 077	866 897	886 791	164 849	169 974	136 674	304 364	29 821	12 251	29 721	80 834	6 313 422
012 - Affectations de charges	41 623	20 800	20 658	28 307	10 644	7 443	11 357	9 896	1 027				100 948
76 - Autres produits de gestion courante	226 079	177 269	23 246	32 466	6 204	16 626	18 052	24 794	17 000	2 085	4 414	27 826	602 726
78 - Produits financiers	187 026												187 026
77 - Produits exceptionnels	84 618	100 071	10 846	79 338	1 376	5 728	45 922	1 554	105 368	40	1 541	424	447 225
79 - Reprise sur amortissements													0
79 - Transfert de charges													0
002 - Charges financières													0
002 - Opérations d'ordre	33 221	12 374		4 200	3 274			103 251	629 450	65 652	9 200		69 476
002 - Excédent reporté	2 082 252	609 070	262 417	145 200	409 101	826 237					184 896	599 690	6 378 926
Dépenses de fonctionnement	20 945 098	13 588 308	1 510 056	1 810 572	868 426	570 685	678 200	815 726	389 077	67 670	352 819	487 874	41 561 421
011 - Charges de personnel	7 970 260	7 491 078	883 796	892 056	270 227	186 918	224 232	563 882	128 827	28 261	61 452	126 896	18 012 707
65 - Autres charges de gestion courante	5 176 497	1 207 415	27 463	111 046	260 780	120 262	145 144	62 113	48 229	14 258	12 279	116 207	7 522 284
014 - Atténuations de produits (PPHC)	3 677 261	202 225	63 446	47 821	126 522	55 754	78 124	82 679	12 262	4 765	5 284	104 225	4 443 826
66 - Charges financières	264 029	108 821	20 247	45 441	9 294	297	29 204	16 126	2 690	870	214	1 087	618 128
67 - Charges exceptionnelles	62 795	1 862	2 456	3 250	0	10 276	49 479	219				128	120 127
68 - Dotations aux amortissements							4 478						4 478
042 - Opérations d'ordre	822 864	744 204	6 820	49 817	12 747			4 490	99 335	1 207		2 607	1 858 846
Capacité d'autofinancement (avant N)	1 854 746	1 754 001	315 839	271 914	35 706	25 971	129 979	144 305	216 994	37 924	39 180	119 728	4 805 008
Recettes d'investissement	7 904 281	3 607 470	1 255 129	83 678	144 283	118 822	200 507	277 058	841 716	45 423	981 714	88 888	12 000 249
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 484 020	1 888 621	111 948	89 794	16 843			237 072	3 227	29 615	86 411	74 263	6 204 934
18 - Subventions	1 487 776	126 912	76 786	6 700	76 178		78 218	16 848	60 077		17 203		1 512 209
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 287	25 456	1 064 820			1 360							1 093 921
19 - Différences sur réalisations d'imm.													0
20 - Immobilisations incorporelles									1 886				1 886
204 - Subventions d'équipement versées													0
21 - Immobilisations corporelles									1 469				1 469
23 - Immobilisations en cours	160 641												160 641
27 - Autres immobilisations financières						26 000							26 000
28 - Amortissement des immobilisations													0
048 - Opérations d'ordre	932 804	746 220	5 290		12 747			4 490	99 533	1 207			1 806 829
041 - Opérations patrimoniales		492			64 126								64 618
45 - Compte distinctif Opération pour le compte de tiers													0
001 - Excédent reporté	1 240 143	222 857	93 012	63 672	0		312 189		176 027	14 501		9 128	414 405
Reste à réaliser													0
Dépense d'investissement	8 992 856	4 860 858	1 474 626	420 774	202 645	161 243	110 610	217 513	211 262	26 255	29 882	678 823	17 226 973
10 - Dotations, fonds divers et réserves		89 198											89 198
18 - Subventions d'investissement													0
16 - Emprunts et dettes assimilées	744 800	637 297	81 728	108 729	20 076	8 114		78 245	29 277	22 266	2 193	29 629	9 082 190
19 - Différences sur réalisations d'imm.													0
20 - Immobilisations incorporelles	109 889	17 782	6 272	1 000	6 289	1 620	110 610	2 682		1 267	703		268 282
204 - Subventions d'équipement versées	127 860												127 860
21 - Immobilisations corporelles	275 273	626 427	22 461	21 244	21 271	124 488		41 616	62 212	1 689	9 792	128 286	1 602 496
22 - Immobilisations en cours	3 257 721	1 226 285	1 016 410	61 060	3 282			22 621	129 656		6 417		6 772 626
26 - Participations													0
27 - Immobilisations financières													0
28 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	33 221	12 374		5 299	3 274						9 200		69 476
041 - Opérations patrimoniales						64 126							64 126
45 - Capacité distincte	412	492											412
001 - Déficit reporté	1 128 629	63 460	49 640	49 833	19 100	29 633		160 620					1 468 925
Reste à réaliser	3 193 816	1 024 812	204 153	180 020	21 913	14 468		26 618			477 000		6 701 828
EXCÉDENT GLOBAL	1 744 809	-817 204	338 983	5 295	355 159	267 247	205 400	203 220	785 423	83 447	278 242	119 724	8 061 193



**COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2019 - COMMUNES ET CDCG
BUDGET PRINCIPAL**

CHAPITRE	CDCG	GIE	POILLY LEZ GIE	COULLONS	SAINTE MARTIN / OCRE	SAINTE BRISSON / LOIRE	SAINTE GONON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Récapitulatif de fonctionnement	33 180 078	14 580 819	2 071 512	1 975 800	1 170 949	821 973	1 016 153	1 264 716	1 129 944	153 789	387 357	110 883	48 330 283
70 - Vente de produits, prestations services	8 202 416	1 290 178	280 349	289 450	27 865	58 889	133 633	147 747	25 029	4 179	4 179	94 840	4 480 161
71 - Emplois et honoraires	19 800 879	10 716 294	1 120 142	968 100	640 754	290 400	423 292	277 003	68 049	92 979	92 979	445 455	29 076 212
72 - Dotations et participations	4 612 623	2 448 472	267 200	346 900	156 400	148 819	136 271	190 116	58 993	11 182	30 594	76 616	8 244 314
018 - Atténuations de charges	69 187	20 518	16 623	22 107	8 877	129	2 890	19 071	1 048	1 048	1 048	7 085	174 541
73 - Autres produits de gestion courante	215 806	159 618	33 881	100 497	4 023	17 839	17 140	18 143	14 517	1 080	4 077	38 067	604 153
74 - Produits financiers	187 826					1 471							189 297
77 - Produits exceptionnels	9 903	58 385	8 616	26 432	2 690	1 809	58 856	97 129	380	160	1 947	1 821	252 418
75 - Produits sur amortissements													
76 - Transferts de charges													
86 - Charges financières													
049 - Opérations d'ordre	321	5 488	10 538	33 497	7 733	9 417		26 568					62 440
060 - Excédents reportés	1 744 809		330 263	198 104	352 193		238 652	303 297	746 009	73 878	303 480	118 784	4 227 412
Déplacement des financements	19 877 186	18 240 343	1 648 081	1 366 200	816 091	645 684	649 043	902 339	294 962	87 488	99 142	281 743	29 388 610
011 - Charges à caractère général	2 029 120	3 454 210	448 268	600 147	144 274	142 454	186 297	24 876	88 466	18 023	7 294	118 152	6 472 025
012 - Charges de personnel	2 082 612	7 104 002	289 782	897 490	263 816	169 897	316 430	333 652	127 734	29 160	51 740	137 782	12 286 243
03 - Autres charges de gestion courante	4 407 721	1 440 818	58 612	102 187	203 692	66 042	138 819	60 223	67 390	12 896	13 220	123 801	6 728 101
016 - Atténuation de produits (PPIC)	3 504 978	878 350	60 377	49 437	127 339	178 068	74 158	84 280	11 490	8 245	6 019	105 091	4 609 730
04 - Charges financières	219 743	245 684	42 684	49 083	8 602		22 098	14 790	1 933	632	773	3 725	602 129
07 - Charges exceptionnelles	6 430	348	2 229	1 974		10 228	50 000	69					75 087
02 - Dotations aux amortissements	646 458	621 168	17 497	32 386	27 028		3 792	123 828		1 237			1 294 990
Capacité d'autofinancement (carrée N)	2 122 170	1 956 619	179 839	220 825	10 474	79 399	128 914	197 530	78 262	14 421	24 428	112 973	8 139 738
Récapitulatif d'investissement	4 935 904	4 878 910	908 254	328 167	482 828	88 518	179 787	278 274	179 891	23 246	85 257	85 538	12 987 267
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 708 017	1 848 477	165 100	188 758	84 200	26 633	3 832	79 414	28 205	1 094	6 441	626 249	4 772 960
11 - Subventions	608 410	827 128	359 978	69 272	4 049		48 600	69 603	100 226	9 240	4 204	47 014	1 300 622
16 - Emprunts et dettes assimilées													
17 - Différence sur réalisations d'immo.	1 885	1 059 407	300 000	254		1 240		80					1 324 647
20 - Immobilisations incorporelles													
204 - Subventions d'équipement versées													
21 - Immobilisations corporelles													
21 - Immobilisations en cours	14 850												14 850
27 - Autres immobilisations financières	20 000					25 000							
30 - Amortissement des immobilisations													
010 - Opérations d'ordre	655 489	601 168	17 497	39 395	21 093	9 667	63 704	133 238		1 237			1 439 764
041 - Opérations patrimoniales					379 332			4 458					379 790
42 - Campagne distincte Opération pour le compte de tiers													
001 - Excédents reportés	654 669		38 671				179 277		26 941	10 169	74 223		1 091 149
Reste à réaliser	1 296 714	418 604	908 605	585 048	581 012	174 009	188 241	297 729	178 605	21 861	4 232	884 839	17 921 211
Déplacement des financements	7 952 121	7 102 409	908 605	585 048	581 012	174 009	188 241	297 729	178 605	21 861	4 232	884 839	17 921 211
10 - Dotations, fonds divers et réserves													
11 - Subventions d'équipement	1 57 931	456 630	429 940	111 498	31 023	1 240	46 246	52 103	29 024	4 370	2 224	33 811	2 252 214
16 - Emprunts et dettes assimilées													
17 - Différence sur réalisations d'immo.	76 072	81 378	6 873	28 215	8 262		2 721	3 148	2 674	1 287	910		160 268
20 - Immobilisations incorporelles	20 000		10 200										39 000
204 - Subventions d'équipement versées	676 800	1 843 878	39 230	164 400	64 888	168 262	24 848	176 267	112 780	19 945	1 208	326 601	3 122 097
21 - Immobilisations corporelles	2 007 049	8 976 681	181 843	167 008	390			80 630					6 081 167
21 - Immobilisations en cours													
27 - Participations													
27 - Immobilisations financières	20 000							25 000					
30 - Amortissement des immobilisations													
010 - Opérations d'ordre	681	6 429	19 249	29 697	7 720	9 417		21 262					62 440
041 - Opérations patrimoniales					273 252			4 458					273 700
42 - Campagne distincte	41 210												41 210
001 - Excédents reportés	650 284		47 404		27 370			39 259					879 792
Reste à réaliser	3 092 867	1 244 987	173 245	39 816	19 270	19 270	0 000	227 234	182 728	217 478	27 628	308 211	4 801 268
TOTAL	914 774	-1 188 228	409 750	219 409	318 225	-8 000	227 234	182 728	217 478	27 628	308 211	400 948	8 621 225



**COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2020 - COMMUNES ET CDCG
BUDGET PRINCIPAL**

CHAPITRE	CDCG (en attente des validations de la TP)	GIEN (en attente des validations de la TP)	POUILLEY GIEN	COULLONS	SAINTE MARTIN / OCRE	SAINTE BRISSON / LOIRE	SAINTE GONDON (non echetiv)	NEVOY	LES CHOUX (certificat de finances refusé par event 6103)	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Recettes de fonctionnement	22 874 738	14 654 641	2 118 608	1 888 846	1 144 893	826 314	0	1 328 319	0	187 700	251 079	819 391	48 286 887
70 - Ventes de produits, prestations services	2 069 682	1 202 245	338 597	186 880	64 730	87 731	0	150 454	0	713	4 179	33 683	4 869 859
72 - Impôts et taxes	14 126 269	10 731 447	1 171 806	1 604 268	690 237	299 412	0	69 804	0	69 804	94 028	455 836	29 252 249
74 - Dotations et participations	4 876 454	3 800 289	247 248	336 516	124 257	110 799	0	148 772	0	10 219	19 054	79 495	7 473 271
013 - Attribution de charges	32 805	10 410	30 223	26 601	9 231	2 637	0	4 427	0	1 076	0	56 196	100 260
76 - Autres produits de gestion courante	219 612	137 282	17 383	76 835	1 110	30 799	0	9 178	0	465	4 074	480 138	480 138
77 - Produits financiers	137 026	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1 407	2 422	1 41 070
77 - Produits exceptionnels	143 291	211 054	856	2 144	6 820	849	0	54 131	0	0	0	0	408 234
78 - Reprise sur amortissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
79 - Transfert de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges financières	69	4 589	0	28 650	0	0	0	80 020	0	0	0	0	118 739
002 - Excédent reporté	214 772	0	409 729	215 297	212 237	220 094	0	182 729	0	68 263	229 115	229 043	2 900 097
Dépenses de fonctionnement	19 228 224	13 095 613	1 378 486	1 440 821	794 029	496 041	0	585 133	0	87 888	95 888	461 898	28 218 268
011 - Charges à caractère général	2 291 929	1 149 865	423 804	286 970	149 242	97 774	0	232 260	0	18 711	18 067	44 189	6 961 809
012 - Charges de personnel	7 387 036	5 200 728	309 216	206 671	377 717	163 202	0	411 212	0	29 859	80 265	128 094	17 397 128
65 - Autres charges de gestion courante	4 202 272	1 498 104	119 603	83 084	202 282	120 821	0	70 270	0	12 049	14 121	139 042	6 742 726
014 - Attribution de produits (PPVC)	8 492 424	979 789	62 723	69 220	137 220	65 773	0	90 459	0	8 280	6 011	105 472	4 399 817
66 - Charges financières	186 297	220 703	36 608	89 320	7 070	0	0	12 216	0	616	719	1 420	616 420
87 - Charges exceptionnelles	197 179	1 848	2 220	1 402	1 402	0	0	162	0	0	0	0	2 187
002 - Opérations d'ordre	464 238	726 826	10 226	22 014	12 679	210	0	137 612	0	1 366	2 219	2 219	1 287 276
Capacité d'investissement (année N)	3 106 060	2 290 245	122 078	224 793	26 194	128 117	0	182 047	0	14 882	22 276	121 826	4 971 270
Recettes d'investissement	4 227 228	4 985 009	286 808	217 293	88 428	173 912	0	298 772	0	4 228	24 046	205 748	12 176 867
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 776 643	1 824 023	208 227	217 472	69 429	148 728	0	148 248	0	4 228	24 046	205 748	6 363 128
13 - Subventions	1 117 127	864 238	53 821	14 289	14 619	21 022	0	10 214	0	1 641	870	208 106	1 777 433
16 - Remprunts et dettes assimilées	0	2 998 906	10 200	1 050	0	290	0	0	0	0	0	0	2 019 850
18 - Différence sur réalisations d'immo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20M - Subventions d'équipements versés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 - Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
24 - Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 - Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
640 - Opérations d'ordre	464 238	726 826	10 200	22 014	12 679	210	0	137 612	0	1 366	2 219	2 219	1 287 276
641 - Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 - Comptes distincts Opération pour le compte de tiers	700 180	0	73 214	0	490	0	0	0	0	0	0	0	490
Finer à réaliser	1 279 844	271 772	0	82 266	2 402	0	0	0	0	0	0	0	1 284 206
Dépenses d'investissement	4 951 909	2 270 276	868 213	528 776	169 007	146 423	0	519 909	0	18 296	6 416	826 901	12 857 028
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	0	1 208	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 208
13 - Subventions d'investissement	0	7 980	10 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 186
16 - Remprunts et dettes assimilées	799 482	294 102	248 021	118 282	32 242	800	0	31 028	0	2 422	2 276	28 216	2 287 671
18 - Différence sur réalisations d'immo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	184 616	37 222	6 372	8 274	9 212	0	0	7 214	0	1 267	816	0	218 289
20M - Subventions d'équipements versés	39 770	27 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 970
21 - Immobilisations corporelles	222 221	523 614	63 200	125 722	69 228	116 528	0	77 000	0	12 221	8 222	226 676	1 722 624
24 - Immobilisations en cours	1 011 942	441 449	78 229	10 200	2 424	0	0	0	0	0	0	0	1 654 009
28 - Participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 - Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
640 - Opérations d'ordre	64 238	726 826	10 200	22 014	12 679	210	0	137 612	0	1 366	2 219	2 219	1 287 276
641 - Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 - Comptes distincts Opération pour le compte de tiers	22 201	0	0	0	490	0	0	0	0	0	0	0	22 691
681 - Déficit reporté	0	1 721 179	0	215 488	26 228	18 026	0	129 468	0	0	0	0	2 101 209
Finer à réaliser	2 226 026	1 720 476	60 424	25 224	44 421	12 220	0	0	0	0	0	0	6 062 224
EXCÉDENT GENERAL	0 221 822	978 762	262 708	206 980	270 467	264 272	0	267 049	0	88 150	229 641	241 827	8 227 280

1.4. Ressources Humaines

– Les emplois permanents au 31 décembre 2020 :

Sans les remplaçants

194	catégorie A	13	titulaires/ stagiaires
		6	contractuels sur emploi permanent
	catégorie B	27	titulaires/ stagiaires
		5	contractuels sur emploi permanent
	catégorie C	123	titulaires/ stagiaires
		20	contractuels sur emploi permanent

Soit au total 31 agents contractuels sur emplois permanents représentant 15,98% de l'effectif total des agents permanents.

Les emplois permanents par filière	
Filière administrative	48
Filière animation	17
Filière culturelle	1
Filière médico-sociale	14
Filière Sociale	10
Filière sportive	11
Filière technique	93
Total	194

– Les emplois non permanents

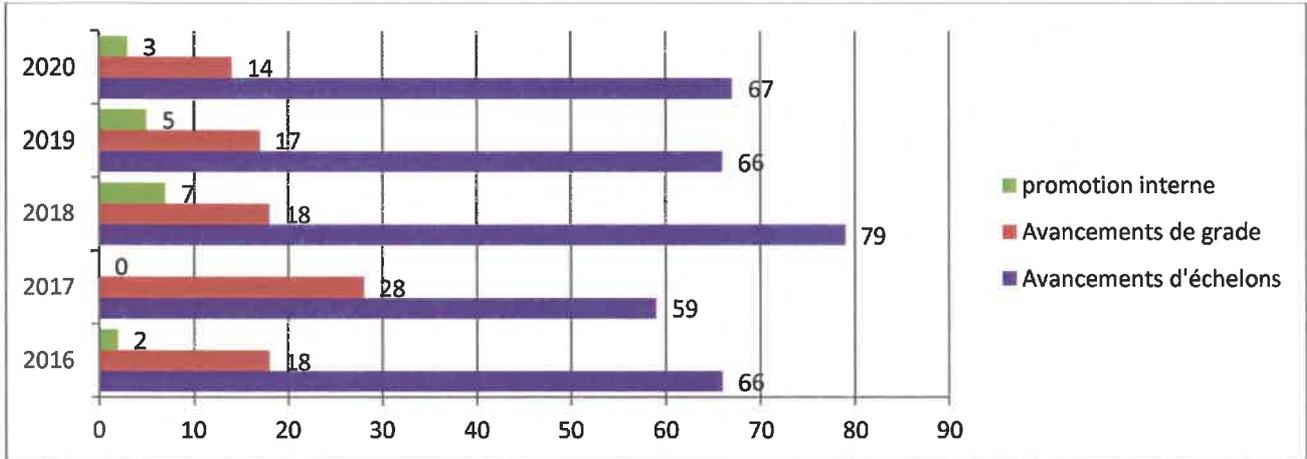
17	1	collaborateur de cabinet
	5	emplois aidés (PEC- adultes relais)
	3	apprenti
	8	vacataires

– La mobilité externe

2018		2019		2020	
10 départs		25 départs		21 départs	
2	fins de contrat	1	fin de contrat emploi aidé	1	fin de contrat emploi aidé
1	mutations	5	mutations	4	fin de contrat
4	démissions (dont 1 CAE)	5	démissions	3	mutations
		1	fin de période d'essai	4	démissions
		1	fin de détachement	1	fin de détachement
		4	disponibilités	1	disponibilité
		1	disponibilité puis mutation		
3	départs en retraite	7	départs en retraite	7	départs en retraite
25 arrivées		24 arrivées		18 arrivées	
2	transferts pour services communs				
10	remplacement départs	20	remplacement départs (dont 1 adulte relais)	14	remplacement départs (dont 1 adulte relais)
		1	remplacement 20h par adulte relais		
2	création - informatique et multi-accueil	1	création - adulte relais	1	création - adulte relais

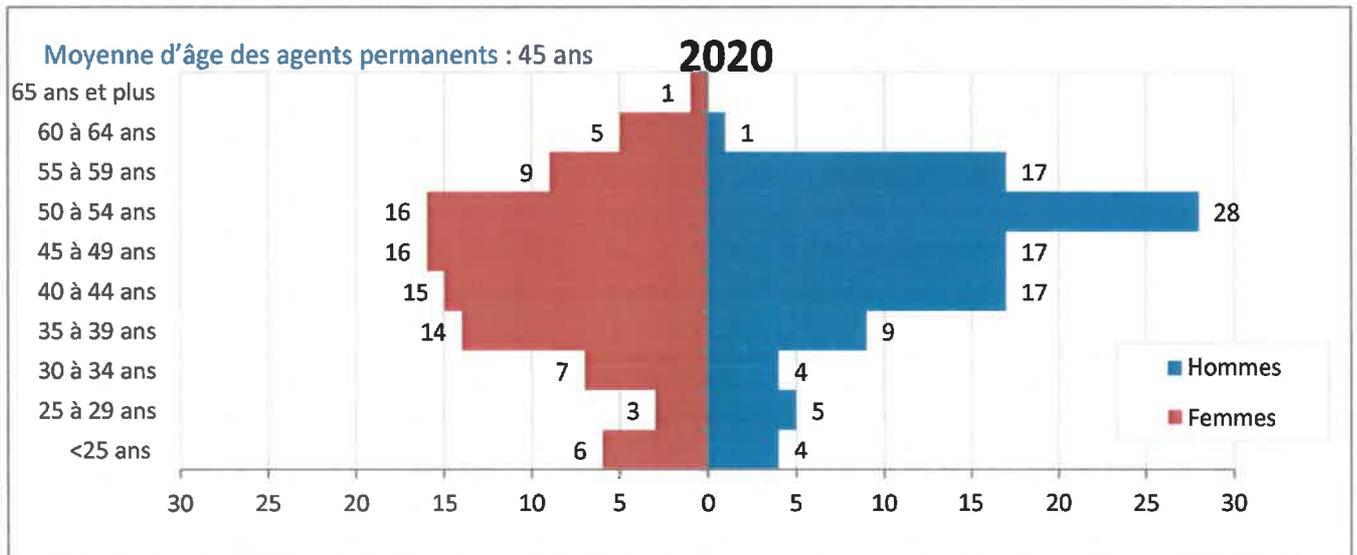
5	reprise haut comme 3 pommes	1	création - PEC pour Haut comme 3 pommes	2	créations
		1	création Voirie par suppression poste Ville - stade	1	remplacement mutation interne
6	remplacement agent indisponible				

– La carrière



– Pyramide des âges :

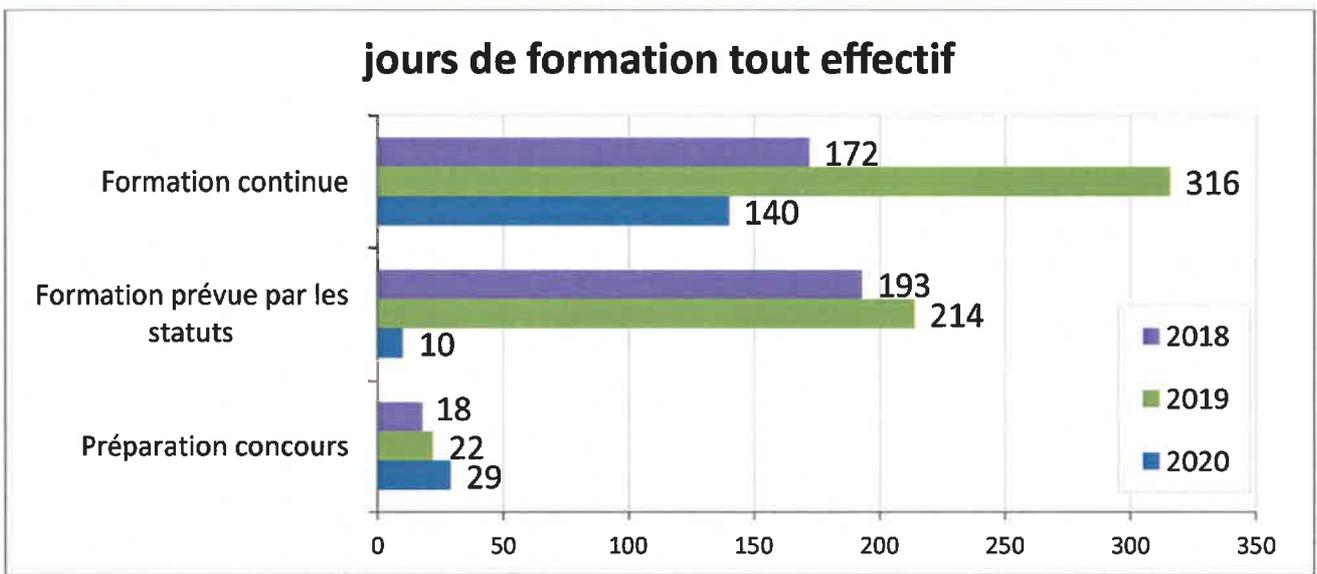
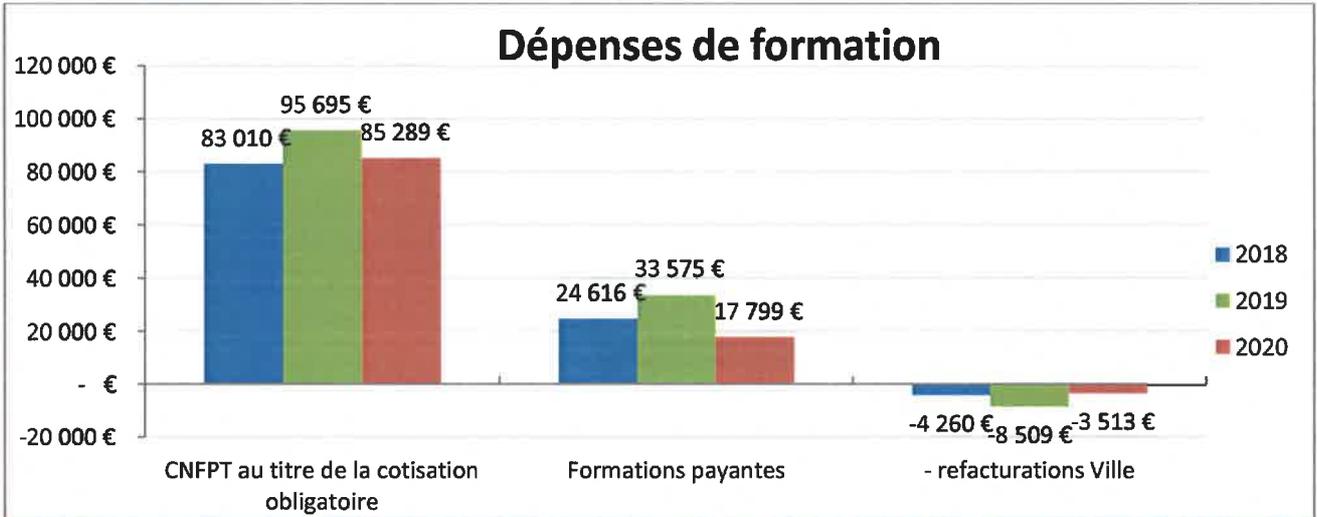
Des agents permanents :



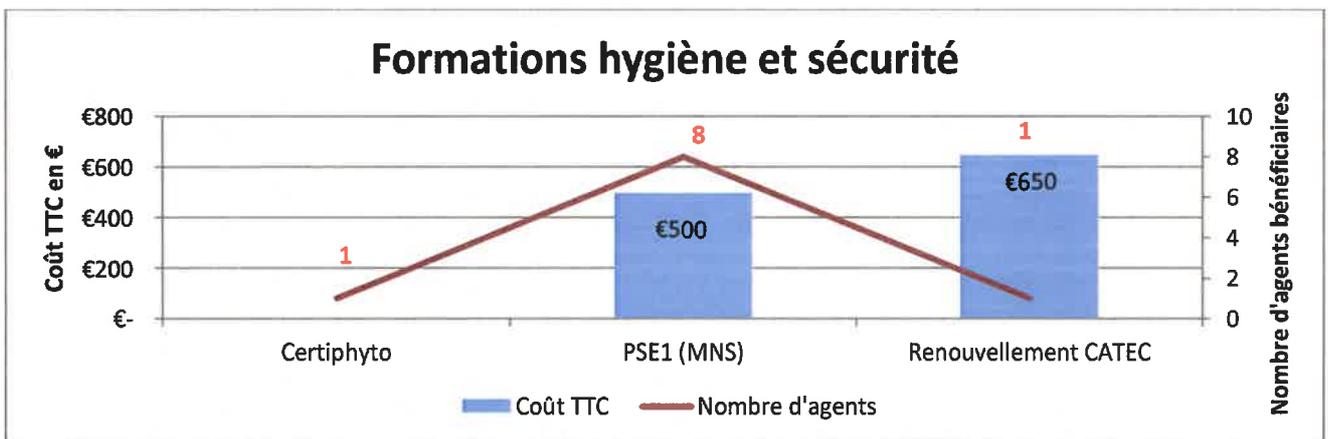
– La rémunération



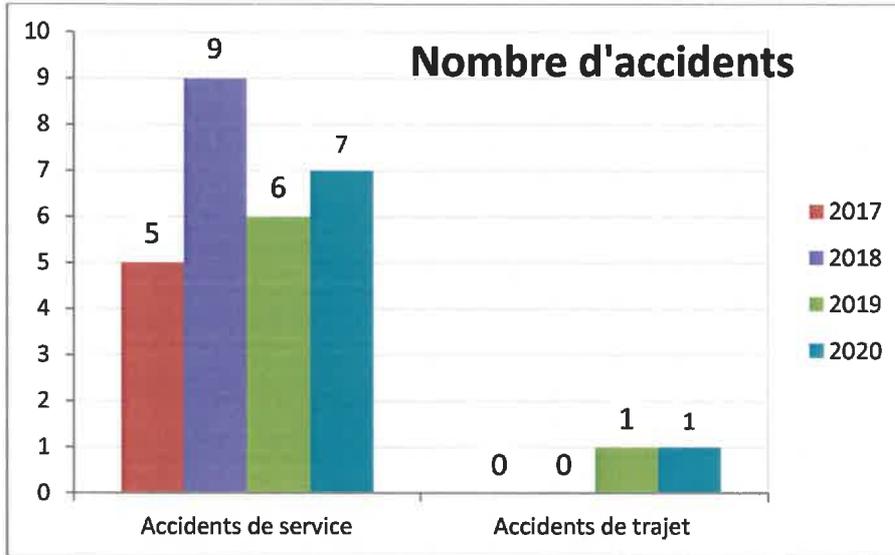
- La formation



- Hygiène et sécurité

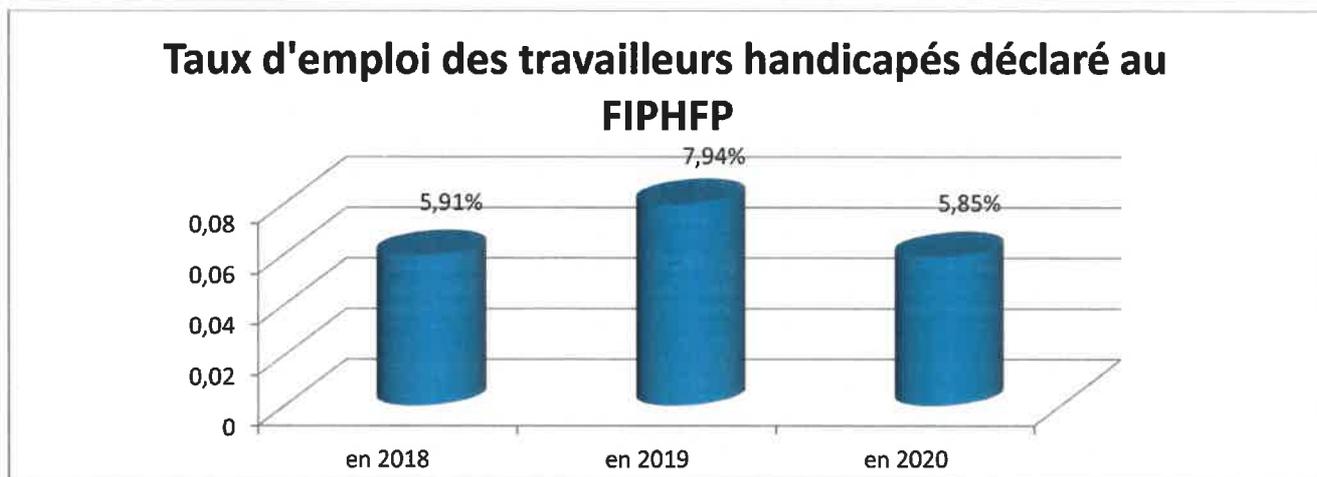
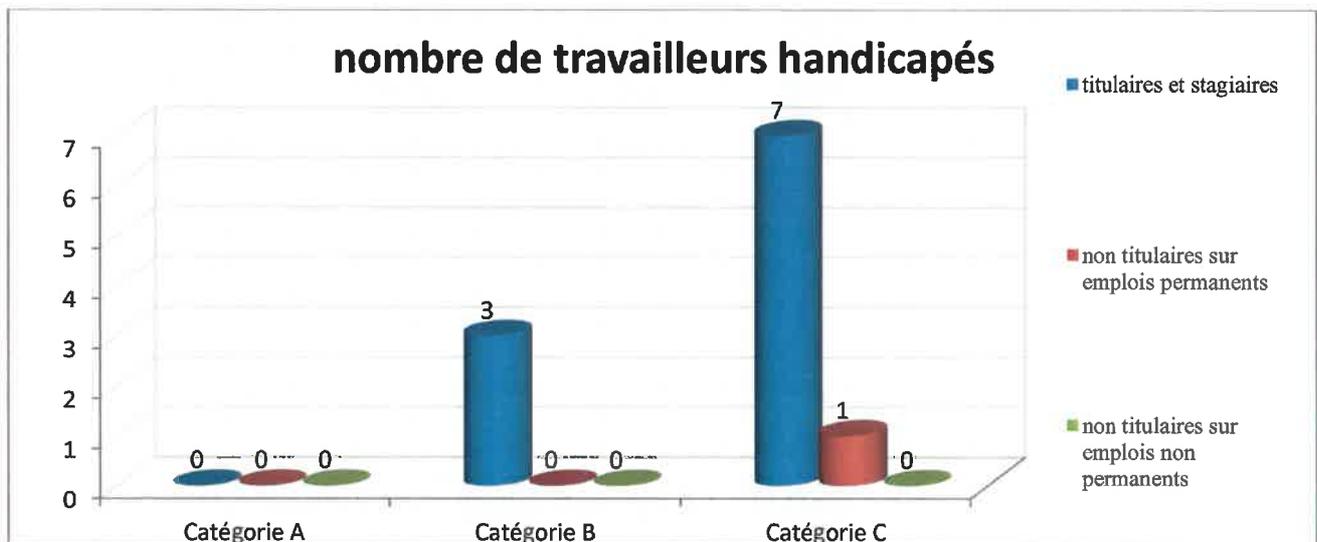


– Accidentologie



– Les travailleurs handicapés

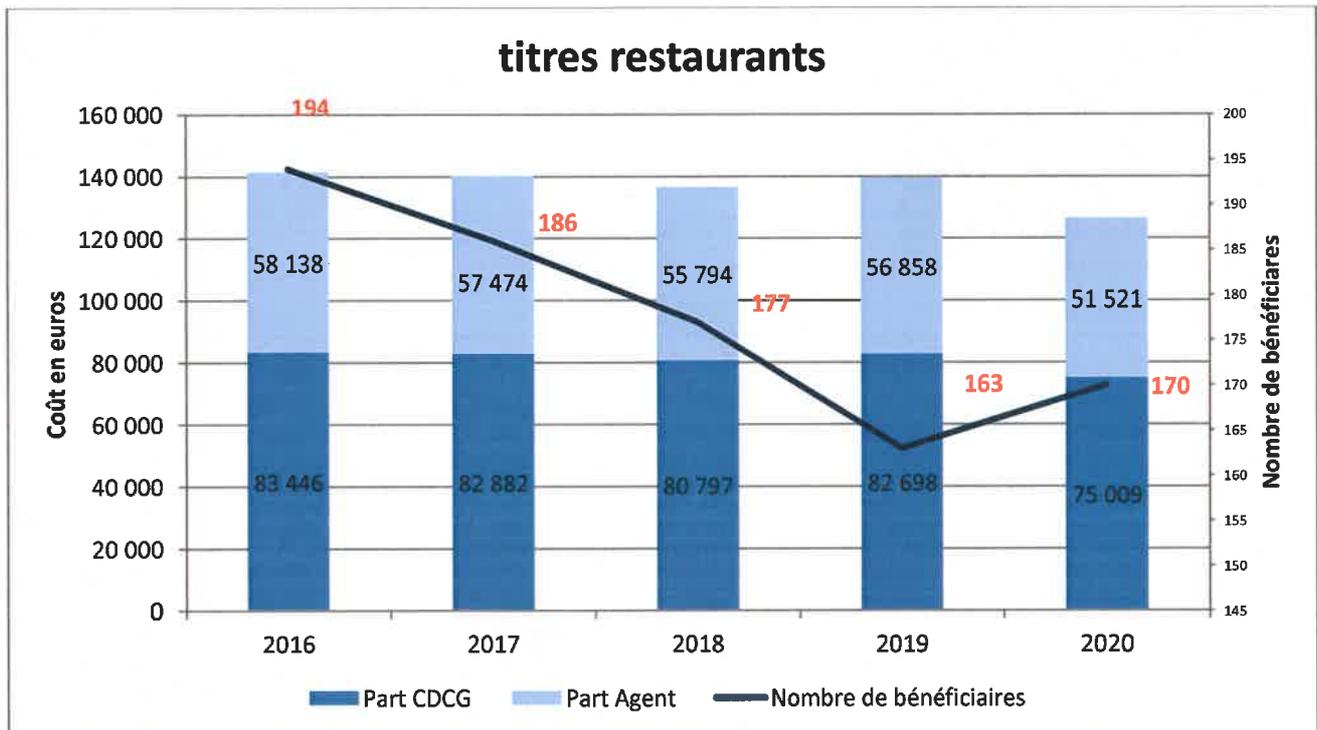
au 01/01/2020



– L'action sociale

Les tickets restaurant :

Conformément à la délibération du Conseil de Communauté en date du 15 novembre 2010 et l'avis du Comité Technique Paritaire du 17 juin 2011, les agents bénéficient mensuellement de 10 titres restaurants d'une valeur faciale de 8 € dont 60% est pris en charge par la collectivité depuis le 1er janvier 2011. Le règlement d'attribution des titres restaurant mis en place le 1er juillet 2011 définit les conditions d'attribution et les modalités de versement.



Le CNAS :

Dans le cadre de l'action sociale destinée aux agents, le Comité National d'Action Sociale leur propose des prestations sociales, culturelles, financières...

	2016	2017	2018	2019	2020
Cotisation versée au CNAS	44 202 €	43 137 €	44 403 €	44 535 €	48 484 €
Prestations servies aux agents par le CNAS	42 089 €	42 409 €	42 141 €	34 654 €	39 921 €
nombre d'agents	193	191	197	194	196
Taux de reversement	95.22%	98.31%	94.91%	77.81%	82.34%
Montant de la restitution par agent cotisant	218.08	222.04	213.91	178.63	203.68

Protection sociale complémentaire:

Participation de l'employeur au financement des garanties « santé » et « prévoyance » :

La Communauté des Communes Giennoises a mis en place les nouvelles dispositions législatives et réglementaires avec l'instauration d'une participation sous la forme d'un montant unitaire par agent dans le cadre d'une procédure de labellisation qui permet, ainsi, le versement d'une aide financière dans le respect des critères de solidarité.

La C.D.C.G. a souhaité permettre aux agents de choisir en toute liberté leur opérateur et leur niveau de garantie sous couvert de la labellisation.

	2018	2019	2020
Nombre de bénéficiaires	107	107	107
Montant total des participations (en €)	20 181.94 €	18 291.61 €	20 192.00 €

– **Le dialogue social**

Le Comité Technique (CT) commun:

Le CT s'est réuni à 5 reprises pour aborder les points suivants :

- Présentation des plans de formation (Ville et CDCG)
- Modification organisation travail haut comme 3 pommes (ménage)
- Modification du tableau des effectifs
- Modification organisation : création du service citoyenneté vivre ensemble
- Modifications horaires divers services
- Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Loiret – Ville et communauté des communes giennoises
- Modifications des dispositions pour deuil d'un enfant
- Rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés – Ville et communauté des communes giennoises
- Urgence sanitaire : possibilité de déposer 70 jours sur le compte épargne temps (CET) au titre de l'année 2020
- Instauration de la prime exceptionnelle Covid
- Information sur les formations réalisées et prévues en matière d'hygiène et sécurité
- mise à jour du RIFSEEP
- Lignes directrices de gestion
- Durée de travail dans la fonction publique territoriale - information
- Diffusion de l'ouvre boîte

Le Comité d'hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) commun:

Le CHSCT s'est réuni 1 fois pour aborder les points suivants :

- Rapports d'inspection de l'ACFI (ASVP, portage de repas, bâtiments sportifs : Paul Bert et les Clorisseaux, restaurant scolaire de l'école du centre et bilan suivi inspection
- RASSCT 2018 et 2019
- Présentation des accidents de travail
- Rapports de la médecine de prévention du CDG45
- Actualisation de la liste des représentants du CHSCT pour l'analyse des accidents de travail
- Précisions sur la crise sanitaire : gestes barrières, mesures prises pour les personnes vulnérables, cas contacts...

1.5. Communication

Vie du service

- Rédaction d'un bilan global et d'une proposition d'évolution du service sur le mandat 2020-2026
- Recrutement d'un 2^{ème} agent et d'un apprenti

Missions / réalisations

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie, l'année 2020 fut marquée par de nombreuses annulations d'événements ce qui a fortement diminuée l'activité du service. La mission de celui-ci a donc été recentrée sur le relai des informations liées à la crise sanitaire (fonctionnement des services, réglementation, attestations...).

Journal interne « L'Ouvre Boite »
<ul style="list-style-type: none"> Rédaction, conception et diffusion de 6 éditions (Janvier, Février, Mars, Juin, Juillet-Août et Septembre)
Situation sanitaire
<ul style="list-style-type: none"> Ouverture d'une page internet dédiée Conception de visuels (marchés, bâtiments, etc...)
Communication supports des activités des services
<ul style="list-style-type: none"> Conception du programme et des affiches de la saison culturelle giennoise Conception visuel pour la fête des associations Réalisation des flyers ALSH et EIS Sports (labellisation Terre de jeux) Envoi de communiqués de presse (saison culturelle, situation sanitaire, annulation d'événement) Réalisation des vidéos du service des sports pour diffusion sur la page Facebook Réalisation du teaser de la saison culturelle giennoise

Site Internet legiennois.fr :

Statistiques globales¹ :

	2018	2019	2020
Visiteurs (unique)	45 955	54 100	58403
Nbre de Session	71 439	87 876	93291
Pages vues	211 765	236 939	252818
Pages vues/session	2.96	2.70	2.71

Statistiques mensuelles (visiteurs) :

	2018	2019	2020
Janvier	3030	5486	6329
Février	4418	4927	5417
Mars	4357	5875	5479
Avril	4241	5024	3525
Mai	4267	5772	5390
Juin	5623	6116	6476
Juillet	4973	5692	7243
Août	4410	4751	6294
Septembre	4844	5604	6578
Octobre	4468	5507	5455
Novembre	4549	4696	5100
Décembre	4002	4899	4612

Pages les plus visitées :

	2018	2019	2020
1	Accueil legiennois.fr	Accueil legiennois.fr	Accueil legiennois.fr
2	Mes démarches en ligne	Accueil Gien	Mes démarches en ligne
3	Accueil Gien	Mes démarches en ligne	Accueil Gien
4	Trouver une association	Agenda	Trouver une association
5	Agenda	Trouver une association	Agenda
			Onglet recherche
			Offre d'emploi

¹ Source : Google Analytics

			Etat civil
			Accueils de loisirs
			Accueil CDCG

Zoom sur une réalisation en 2020

Ouverture d'une chaîne Youtube CDCG pour hébergement des vidéos du service des sports avant diffusion sur facebook, page : legiennois – sports et loisirs. 35 vidéos (de plus de 15 min) ont ainsi été créées par le service communication.



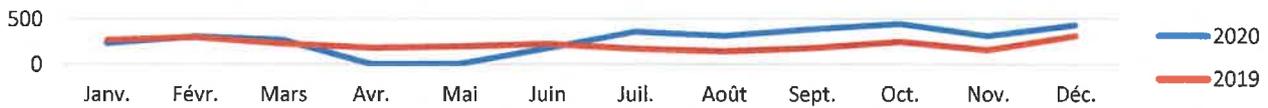
The screenshot shows a YouTube channel page with the following details:

- Channel Name:** Séances de gym par les éducateurs sportifs
- Channel Description:** TOUT REGARDER
- Channel Info:** Le Giennois - Sport, 30 vidéos, Aucune vue, Mise à jour hier, Non répertoriée.
- Channel Logo:** CDCG Communauté des Communes Giennoises
- Video List:**
 - Séances de gym par les éducateurs sportifs (18:24)
 - Gym douce - CDCG #29 (14:48)
 - Gym - CDCG #30 (16:38)
 - Séances de gym par les éducateurs sportifs (VISIONNÉE 19:48)
 - Gym - CDCG #31 (16:57)
 - Gym - CDCG #23 (19:31)
 - Gym - CDCG #32 (18:26)
 - Gym - CDCG #33 (21:28)
 - Gym - CDCG #34 (16:44)
 - Gym - CDCG #35 (16:44)

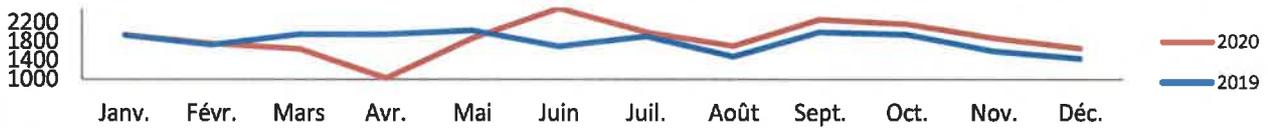
1.6. Accueil

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Personnes accueillies 2020 (Ville et CDCG)	229	299	267	0	0	170	356	308	381	441	309	430	3190
Appels 2020 (Ville et CDCG)	1942	1760	1643	1018	1869	2509	2005	1711	2268	2182	1880	1661	22448
Courriers enregistrés CDCG 2020	554	459	319	168	188	283	302	386	486	437	363	369	4314

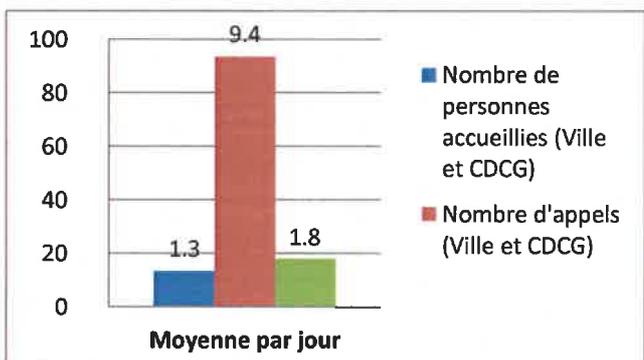
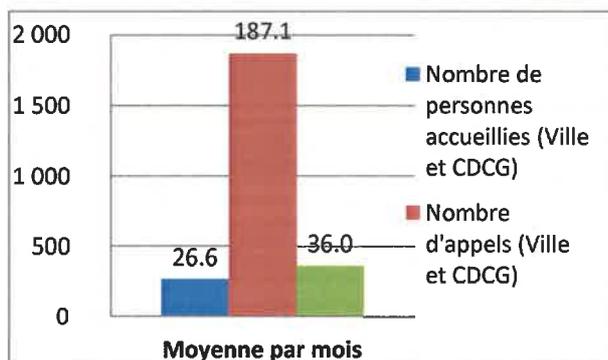
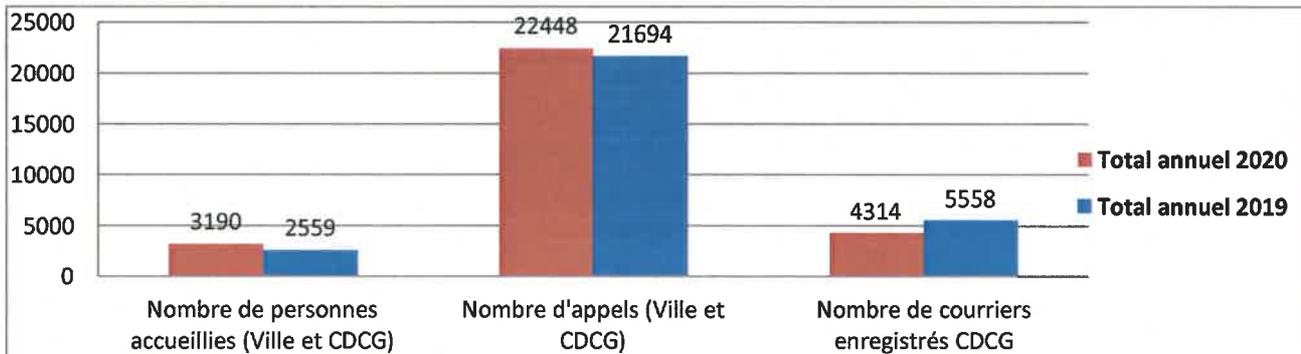
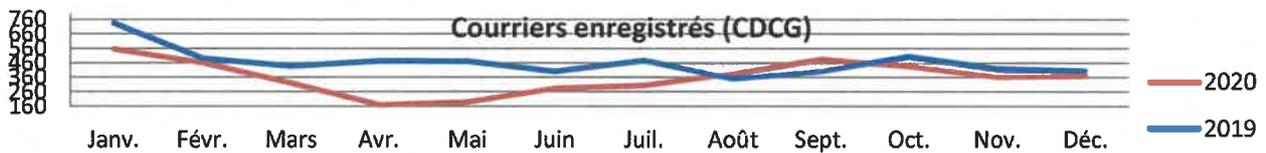
Personnes accueillies (Ville et CDCG)



Appels (Ville et CDCG)



Courriers enregistrés (CDCG)

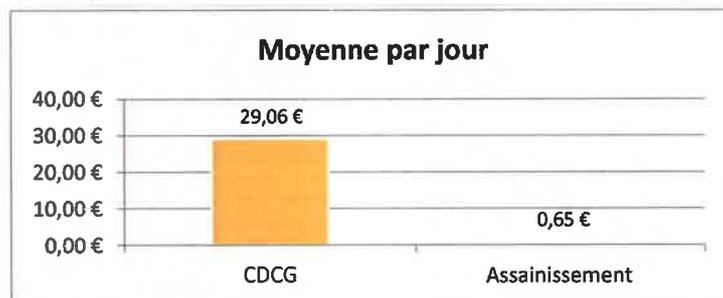
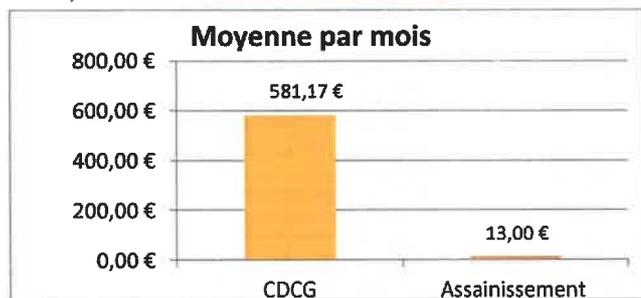


Si l'on compare avec l'année 2019, on peut préciser qu'il y a eu en 2020 :

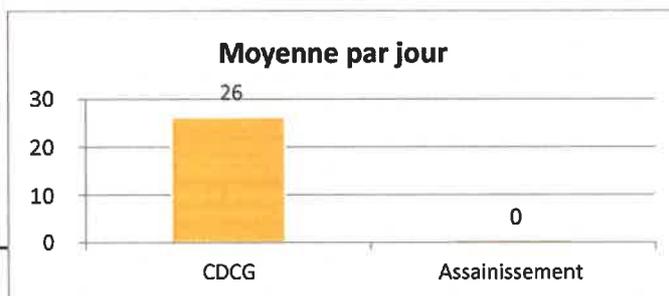
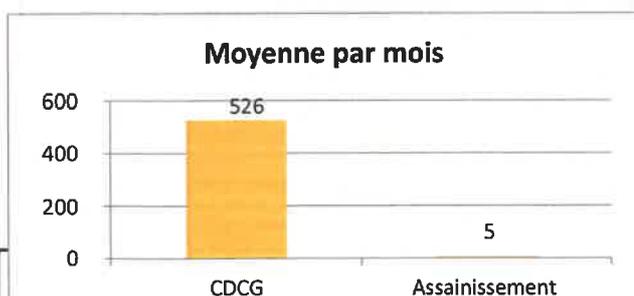
- * plus de personnes accueillies (sauf en avril, mai - sans aucun accueil avec le confinement - janvier et juin)
- * plus d'appels (sauf en mars, avril et mai)
- * moins de courriers entrants (sauf en août et septembre).

1.7. Courrier

Affranchissement	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
CDCG 2020	2 730,53 €	545,74 €	308,59 €	104,88 €	442,76 €	558,48 €	258,44 €	225,51 €	606,49 €	330,40 €	264,82 €	597,36 €	6 974,00 €
Assainissement	23,25 €	7,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10,90 €	0,00 €	15,28 €	98,76 €	156,02 €
TOTAL CDCG	2 753,78 €	553,57 €	308,59 €	104,88 €	442,76 €	558,48 €	258,44 €	225,51 €	617,39 €	330,40 €	280,10 €	696,12 €	7 130,02 €



Nombre de plis	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
CDCG 2020	3 029	485	200	41	334	459	210	128	539	202	161	524	6 312
Assainissement	15	9	0	0	0	0	0	0	11	0	4	20	59
TOTAL CDCG	3 044	494	200	41	334	459	210	128	550	202	165	544	6 371



Si l'on compare avec l'année 2019, on peut préciser qu'il y a eu en 2020 :

* moins de coût d'affranchissement à la CDCG (sauf en janvier, février et septembre) : 6 974 € en 2020 et 9 364 € en 2019

avec un nombre de plis moins importants 6 312 en 2020 et 8 865 en 2019, et un coût par pli plus important (1,10 € en 2020 et 1,05 € en 2019)

* moins de coût d'affranchissement à l'assainissement (sauf en septembre et décembre) : 156,02 € en 2020 et 246 € en 2019

avec un nombre de plis moindre (59 en 2020 et 179 en 2019), mais un coût par pli plus important (2,64 € en 2020 et 1,37 € en 2019). Les mois les plus onéreux en envoi du courrier sont pour la CDCG : janvier - septembre et l'assainissement : janvier - décembre. En 2019 il s'agissait des mois d'octobre - décembre pour la CDCG et janvier - février pour l'assainissement.

1.8. Service des archives

Mutualisé depuis 2018, le service commun des archives (municipales et communautaires) est composé d'un agent dont le temps est partagé entre les deux structures.

Les fonds conservés, dans le dépôt de Chantemerle, sont divisés en deux parties : le fonds clos du district (53 ml) et celui de la Communauté des Communes Giennoises (250 ml). Pour 2020, l'accroissement du fonds est peu important. La situation sanitaire en est sans doute une des raisons ajoutées à des mouvements de personnel parmi les correspondants archives.

En 2005, le local a été aménagé avec un rayonnage fixe (dont une partie est fermée à clé par des portes coulissantes pour les archives des Ressources humaines), des coffres forts et armoires. La capacité totale est de 416 ml. Le dépôt est occupé à 72 %.



Pour permettre un environnement de travail adéquat, des travaux de maintenance et une campagne de dératisation ont été effectués en 2020. Certains travaux de nettoyage et de protection sont encore à prévoir. Pendant le premier confinement, la surveillance du dépôt a été maintenue avec des visites régulières.

Pour ce qui est des communications, 16 dossiers ont été consultés en majorité par le service des ressources humaines. La consultation sur place a été privilégiée : seulement 5 dossiers ont été empruntés.

En 2020, le service a mené une réflexion sur la procédure d'archivage et de consultation. En effet, lors de la mutualisation, la décision avait été prise de conserver la procédure existante, à savoir que les missions d'archivage et de consultation étaient confiées à des correspondants archives nommés dans chaque service. Ils étaient chargés :

- de préparer puis vérifier les versements d'archives,
- de gérer le tri et les éliminations,
- d'effectuer les recherches et de gérer les emprunts des dossiers.

Le service des archives assurait un rôle de soutien et de conseil pour les correspondants archives.

Le maillage de correspondants archives a donc été réactivé et une formation en 2019 avait été dispensée pour rappeler le rôle des uns et autres. Malgré cette formation, il a été constaté que la procédure n'était pas respectée (entrée de personnes qui ne sont pas correspondants archives, aucune inscription pour les dossiers empruntés...) et que très peu de versements étaient effectués.

Au vu de ces informations, la décision a été prise de modifier la procédure et d'appliquer la même procédure que pour la ville de Gien. Cette évolution facilitera les missions des correspondants archives qui seront dorénavant un relais pour le service des archives. Ce changement est aussi rendu possible par la décision de recruter un deuxième archiviste en 2021.

Dorénavant avec cette nouvelle procédure, les correspondants archives seront le premier relais du service des archives. Ils seront chargés :

- de préparer le versement : le correspondant archives peut être chargé de cette opération ou bien n'avoir qu'un rôle de conseil pour les agents de son service,
- d'être un relais pour la rédaction du bordereau d'élimination,

- de participer à la réactualisation du tableau de gestion du service,
- d'apporter son aide pour les recherches des services.

En 2021, le service des archives réactualisera le maillage des correspondants archives. Une formation sera programmée pour expliquer la nouvelle procédure. Les autres projets du service seront orientés vers une réorganisation du local de Chantemerle ainsi qu'une reprise de l'ensemble de l'arriéré avec tri, élimination et recotation.

Il poursuivra également :

- Le récolement des fonds. Ce document a deux objectifs : juridique (il énumère les documents présents dans chaque boîte ou unité à un instant T) et technique (il permet d'améliorer la gestion des fonds et d'anticiper les problèmes à venir et notamment ceux liés aux locaux et à leur saturation).
- L'élaboration du projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) du service commun. Ce document permettra d'avoir une vision d'ensemble du service à court, moyen et long terme.

2. SERVICES A LA POPULATION

2.1 Services à la population

2.1.1 Portage de repas

60 485 repas ont été livrés par les 4 agents permanents titulaires à l'aide de 3 véhicules frigorifiques en location pour 56 364 kilomètres parcourus. Pour assurer la continuité du service, il faut ponctuellement recourir à de l'intérim. Le service est assuré toute l'année sans interruption, du lundi au vendredi.

C'est lors de ces rencontres quasi journalières et uniques pour certains, que les agents du service apportent un soutien moral. Ils ont également un rôle d'observateur et d'alerte face aux situations d'insécurité et d'insalubrité (transmission des informations auprès des communes).

Pour information :

- Les repas du jeudi et vendredi sont livrés le jeudi et les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi.
- Depuis septembre 2018, une nouvelle offre est disponible sur Gien avec choix du menu du déjeuner, comme suit :
 - Formule à 10 € : déjeuner + dîner
 - Formule à 8 € : déjeuner + collation
 - Déjeuner uniquement à 6,04 €
- Les autres communes (hors Nevoy) proposent un déjeuner accompagné ou non d'une collation pour le soir.

2020	Nombre d'inscrits	Nombre de repas livrés
POILLY	18	9 049
ST BRISSON	10	3 433
ST MARTIN	6	2 744
COULLONS	11	5 031
ST GONDON	6	2 025
LES CHOUX	0	0
LANGESSE	1	356
BOISMORAND	2	439
LE MOULINET	0	0
GIEN	112	37 408
TOTAL	166	60 485



Cette année, avec le renouvellement du marché de véhicules, les camions ont été « relookés » afin d'être mieux identifiables.

La gestion administrative du service de livraison (modification des livraisons, gestion des absences, ...) est assurée par le Pôle Social de la Ville de Gien grâce aux informations transmises par les différentes communes.

Horaires d'ouverture du pôle social : 9h-12h et 13h-17h du lundi au vendredi avec une permanence téléphonique de

12h à 13h au 02 38 05 16 50.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020 par rapport à 2019
Nombre d'inscrits							
GIEN	123	120	120	105	105	112	+ 6,7 %
RURAL	52	77	53	48	47	54	+ 14,9 %
TOTAL	175	197	173	153	152	166	+ 9,2 %
Repas livrés							
GIEN	38 972	39 379	37 249	35 077	36 660	37 408	+ 2 %
RURAL	20 316	21 213	15 989	14 870	15 870	23 077	+ 45,4 %
TOTAL	59 288	60 592	53 238	49 947	52 530	60 485	+ 15,1 %
Kilomètres parcourus	50 563	54 474	50 220	39 476	41 528	56 364	+5,19 %

Afin de faire face aux risques sanitaires, les gestes barrières ont été réaffirmés (lors du premier confinement par exemple, les repas étaient livrés en sac individuel). Les agents ont continué leur travail, malgré les risques, afin d'apporter quotidiennement les repas à nos bénéficiaires. Les inscriptions ont été poursuivies et ont augmentées durant cette période.

2.2 Service petite enfance

- Le relais assistante maternelle :

Le RAM a comptabilisé 823 accueils répartis de la façon suivante :

	Accueil Tél/ Mail			Accueil Physique	
	Assistante Maternelle	Parents	Partenaires	Assistante Maternelle	Parents
2020	214	445	164	37	94

Les différents partenaires sont: PMI, CAF, Intervenants extérieurs, autres relais.

Le RAM a proposé 51 ateliers d'éveil (106 en 2019).

ATELIERS	Nombre d'ateliers	Nombre d'assistantes maternelles	Nombre d'enfants	Nombre de parents
Atelier Découverte	4	21	56	0
Atelier Musique	8	81	200	2
Médiathèque	8	31	83	1
Motricité	31	294	685	41
Total	51	427	1024	44

Le RAM a aussi proposé :

- Une réunion d'information IRCEM en visio : 5 assistantes maternelles ont participé,
- Une réunion d'analyse de pratiques avec la participation de 5 assistantes maternelles.

Le fonctionnement du RAM tout au long de l'année marquée par la crise sanitaire :

- De janvier à début mars : fonctionnement habituel du service
- De mars à fin juin : télétravail et quelques permanences de distribution des masques aux assistantes maternelles sur les communes de Gien, Les Choux, Saint Martin sur Ocre, Coullons et Poilly lez Gien,
- En juillet et août : permanence présentiel mais pas d'atelier d'éveil,
- De septembre à mi-octobre permanence en présentiel et reprise progressive des ateliers d'éveils avec un nombre limité d'enfants et d'adultes,

- De mi-octobre à fin décembre : télétravail et présentiel sur rendez-vous. Pas d'ateliers d'éveil.

Création d'un blog en novembre afin de garder un lien avec les professionnels et de continuer à créer du lien entre elles :

- 22 publications,
- 21 utilisatrices,
- 233 visites depuis l'ouverture du blog,
- 7 commentaires déposés.

- Le Multi-accueil de Gien « Les petits princes »

	2020
Nombre de jours d'ouverture	224
Nombre d'enfants accueillis	141
Nombre d'heures facturées	79.108

La baisse des heures est liée à :

- La fermeture de la structure pendant 2 mois de mi-mars à mi-mai,
- L'obligation de limiter les groupes à 10 enfants jusqu'à fin juin,
- Des contrats d'accueils plus petits : des parents ont été en chômage partiel pendant le deuxième confinement et ont réduit leurs contrats. D'autres parents effectuent des formations qui n'aboutissent pas sur un travail.

Travail en partenariat avec :

- Les écoles et centres de formation (collèges, lycées, maisons familiales et rurales) : 12 stagiaires accueillis,
- La médiathèque,
- Le service des sports et Jeunesse pour des temps de motricité,
- L'intervenant en musique,
- Le conseil départemental du Loiret, une convention de subvention pour une place réservée à l'accueil d'enfants requérant une attention particulière et dont les parents bénéficient d'un accompagnement médico-social de la PMI.

Activités proposés avec des intervenants extérieures

	Nombre de séances
Motricité au Dojo	8
Motricité au Multi-accueil	46
Musique	18
Médiathèque	4

Les séances de motricité ont été nombreuses malgré la crise sanitaire : les animateurs sportifs sont venus 4 fois par semaine pendant les mois de novembre et décembre pour proposer de la motricité aux enfants.

Le fonctionnement au cours de l'année 2020 :

- De janvier à mi-mars : fonctionnement habituel du service,
- De mi-mars à mi-mai : accueil des enfants des soignants : 7,
- De mi-mai à début juin : ouverture de 3 sections avec une capacité maximum de 30 enfants,
- En juin: ouverture de 4 sections avec une capacité maximum de 40 enfants,
- En juillet et septembre: 4 sections étaient ouvertes,
- D'octobre à décembre : 5 sections étaient ouvertes avec une pleine capacité d'accueil.

L'accompagnement à la parentalité :

- Les séances musicales avec les parents, les réunions de rentrée ainsi que la fête de la crèche ont été annulées,

- Pendant le confinement : nous avons échangé par téléphone et par mail avec les parents sur leur quotidien, un diaporama a été créé avec des photos du personnel, de la structure ainsi que des comptines à destination des familles.
- Le Multi-Accueil de Coullons « Garderie haut comme 3 pommes »

	2020
Nombre de jours d'ouverture	178
Nombre d'enfants accueillis	25
Nombre d'heures facturées	11.168
Nombre d'enfants porteurs de handicap	1

La baisse des heures est liée à la fermeture de la structure pendant deux mois de mi-mars à mi-mai et à la fermeture d'une semaine en novembre.

Travail en partenariat avec :

- Les écoles et centres de formation (collège, lycées, maisons familiales et rurales) : 8 stagiaires accueillis,
- La ludothèque,
- La maison des jeunes,
- Le Relais assistante maternelle.

Activités proposées avec des intervenants extérieurs :

	2020
La ludothèque	6
Motricité au Dojo	1
Maison des jeunes	1

Le fonctionnement au cours de l'année 2020 :

- De janvier à mi-mars : fonctionnement habituel du service,
- De mi-mars à mi-mai : fermeture de la structure en raison du covid 19,
- De mi-mai à fin juin : ouverture de la structure avec une capacité d'accueil de 10 enfants,
- De juillet à décembre : ouverture normale de la structure,
- Du 16 au 22 novembre : fermeture de la structure lié à un agent positif au covid 19.

L'accompagnement à la parentalité :

- Pendant le confinement des échanges par téléphone et par mail ont eu lieu régulièrement entre les familles et l'équipe.
- Une réunion de présentation de la structure a été faite avec les parents.

- Le lieu d'accueil parents/ enfants « L'envolée » :

	2020
Nombre de séances	12
Nombre d'heures	24
Nombre d'enfants accueillis	84
Nombre de familles accueillis	31
Moyenne enfants/séance	7

Le fonctionnement au cours de l'année 2020 :

- De janvier à mi-mars : bonne fréquentation,
- De mi-mars au 26 juin : fermeture lié à la crise sanitaire,

- Réouverture pour deux séances avant les grandes vacances,
- Fermeture de septembre à début novembre,
- Réouverture à compter de novembre avec un nombre limité d'enfants et de parents.

En raison de la crise sanitaire et de la nouvelle réglementation en vigueur est constatée une baisse de la fréquentation. Nous avons 5 bénévoles en 2020.

- Les actions de coordination du pôle petite enfance :

Des actions ont été développées dans le but d'avoir une ligne de travail commune, de décloisonner les modes de garde, de mutualiser les connaissances et les ressources, de répondre ainsi aux demandes des familles de la façon la plus adaptée :

- Echanges entre les deux structures sur l'élaboration de différents protocoles sanitaires,
- Travail en partenariat avec les animatrices du RAM : elles sont intervenues pendant le deuxième confinement pour des animations et des observations au sein du Multi-Accueil de Gien.

- Les difficultés rencontrées pour le pôle petite enfance au cours de l'année 2020:

A la réouverture en mai les professionnels ont dû repenser l'accueil au quotidien :

- Le protocole sanitaire a pris le pas sur le côté éducatif,
- Les mesures sanitaires très strictes avec une désinfection des locaux et des jouets très intense,
- La distanciation physique d'un mètre entre adultes,
- L'accueil des enfants étaient limités à 10 par groupe,
- Le port du masque en permanence ce qui a entraîné beaucoup de pleurs chez les bébés,
- L'arrêt de certaines activités comme les rencontres avec les personnes âgées,
- La réorganisation de certaines activités avec des intervenants comme la motricité et la musique,
- Des changements de section pour les enfants et le personnel : un nouveau lien a dû se créer,
- Le projet pédagogique concernant l'ouverture sur l'extérieur pour les enfants de 2- 3 ans a été stoppé,
- Plus d'accueil en commun : moins d'échanges entre les enfants,
- Arrêt de l'atelier motricité entre le multi-accueil de Coullons et le RAM au dojo,
- L'arrêt des ateliers au relais assistante maternelle,
- Le choix des jouets et des activités au sein des structures,
- Au lieu d'accueil parents enfants : le nombre limité d'enfants et d'adultes et l'obligation de s'inscrire et de communiquer ses coordonnées au préalable,

Les guides ministériels évoluent très régulièrement : les mesures s'assouplissent ou se durcissent. A chaque changement les professionnels font preuve d'adaptation tout en ayant comme objectif de préserver les enfants et les familles de l'anxiété sanitaire.

2.3. Éducation Physique et Sportive (E.P.S) en milieu scolaire

Dans le cadre de la compétence « animations sportives en milieu rural », des interventions en EPS pour les élèves de CP au CM2 du territoire de la CDCG ont été mises en place (produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée, adapter ses déplacements à des environnements variés, s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique, et, conduire et maîtriser un affrontement collectif ou individuel). La période de confinement et les préconisations qui ont été mises en place par la suite, n'ont pas permis l'intervention des éducateurs sportifs du 16 mars à fin juin.

Voici les chiffres correspondant à ses interventions :

- 768 séances réalisées,
- 83 classes ont bénéficié des interventions,
- 1895 élèves concernés.

En 2020, le Service Education Animations Evènementiels n'a pas pu mettre en place les journées EPS. En effet, suite au confinement de mars, le brassage des enfants et les activités sportives étaient interdites.

2.4. Accueils de Loisirs Sans Hébergement Intercommunaux

Malgré la crise sanitaire liée à la COVID19, les 7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement du territoire de la Communauté des Communes Giennoises ont fonctionné durant les différentes périodes de vacances scolaires 2020 et 6 sites sont ouverts les mercredis de la période scolaire, 7 depuis la rentrée 2020/2021.

Boismorand/Les Choux, Coullons, Poilly-lez-Gien : 1 semaine aux vacances d'hiver et automne, 4 semaines en juillet, et les mercredis de la période scolaire.

Nevoay, St Martin-sur-Ocre/St Brisson-sur-Loire : 4 semaines en juillet, et les mercredis de la période scolaire.

St-Gondon : 1 semaine aux vacances d'hiver et automne, 4 semaines en juillet, 1 semaine fin août (la dernière semaine), et les mercredis de la période scolaire.

Gien : ouverture à toutes les périodes de vacances (hormis « printemps » cette année) et chaque mercredi de la période scolaire.

Durant la période de confinement et aux vacances de printemps, nous avons accueilli les enfants des personnels prioritaires (principalement soignants), sur certains sites.

Quelques points de réussite, malgré la situation de crise sanitaire :

S'agissant des actions menées, l'un des points de réussite est l'ouverture de l'ALSH de Poilly-lez-Gien les mercredis. La commune étant revenue à la semaine de quatre jours d'école a souhaité intégrer le dispositif ALSH périscolaire, comme les autres communes.

L'orientation des équipes à « l'animation autrement » privilégiant l'accueil sur site en limitant en partie les sorties pédagogiques, favorisant l'accueil sur site des prestataires et intervenants divers, avec de nouvelles activités culturelles et variées.

L'accueil des enfants en situation de handicap évolue, certains animateurs se forment et se spécialisent.

L'expérience et le travail en équipe permettent également de mieux adapter les attitudes.

La mutualisation des moyens matériels et humains avec notre organisation à sept de plus en plus intéressante, enrichissante et efficace.

D'un point de vue budgétaire, malgré le contexte compliqué, nous avons pu acquérir du matériel pédagogique avec l'achat de livres, jeux, jouets et autres matériels permettant aux enfants de passer d'agréables moments parmi nous, mais aussi à nos équipes d'animer professionnellement dans de bonnes conditions.

Aussi, même si l'année 2020 a été en demi-teinte, en raison de la crise sanitaire que nous traversons toujours, nous avons néanmoins proposé des actions de qualité.

	Nombre de journées d'ouverture en 2020	Nombre de journées-enfants en 2020
BOISMORAND/LES CHOUX VACANCES	29	555
BOISMORAND/LES CHOUX "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	24	251
COULLONS VACANCES	29	558
COULLONS "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	31	417
GIEN VACANCES	69	4637

GIEN "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	31	1531
NEVOY VACANCES	19	377
NEVOY "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	31	194
POILLY-LEZ-GIEN VACANCES	29	850
POILLY-LEZ-GIEN "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées) à compter de septembre 2020	13	244
ST GONDON VACANCES	34	495
ST GONDON "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	31	432
ST MARTIN-SUR-OCRE/ ST BRISSON-SUR-LOIRE VACANCES	19	280
ST MARTIN-SUR-OCRE/ ST BRISSON-SUR-LOIRE "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	31	344
TOTAUX	420	11165

2.5 Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance

Les éducatrices de prévention spécialisée ont accompagné 72 jeunes sur l'année 2020. Sur ces 72 accompagnements, 49 ont fait l'objet d'un suivi prégnant (plus de 3 rendez-vous formels) et 23 accompagnements ponctuels (rencontres non formalisées de par la spontanéité et le côté imprévu de la rencontre).

Sur les 72 situations, les jeunes ont été orientés comme suit :

- 30 jeunes : raisons scolaires (AXE 3),
- 18 jeunes : raisons liées à l'emploi (AXE 5),
- 24 jeunes : droits et obligations et sphère familiale (AXE 6).

Axes 1 et 2 : Lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Coordination actions de lutte contre les toxicomanies et l'alcoolisme	Faire le lien entre les écoles et l'APLEAT	CDCG	APLEAT	Lien entre l'APLEAT et les écoles du territoire réalisé par la Responsable Politique de la Ville.
Information, sensibilisation sur les conduites addictives (produit psychoactif)	Sensibiliser, informer et accompagner les jeunes	CDCG	Equipes pédagogiques (écoles primaires) APLEAT	33 classes de CE2-CM1 et CM2 concernées. 54 séances réalisées en 2020 au sein des écoles du Giennois : <ul style="list-style-type: none"> • Ecoles de Coullons, Saint Martin sur Ocre, Poilly lez Gien, St Brisson, Les Choux.

				<ul style="list-style-type: none"> Ecoles de la Gare, des Montoires, de Cuiry, du Centre, de Cassin de Gien.
--	--	--	--	---

Axe 3 : Lutter contre l'échec scolaire, l'absentéisme et la déscolarisation imminente

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Accompagnement scolaire primaire	Accompagner les jeunes et palier aux carences scolaires	CDCG	Equipes pédagogiques (écoles primaires)	32 élèves.
Accompagnements individuels échec scolaire		CDCG	Conseillers principaux d'éducation, professeurs principaux et familles	88 problématiques relevant de l'axe 3 ont été traitées au total sur tous les accompagnements.
Mesure de responsabilisation	Mettre en place une dynamique de sanction positive en vue d'enrayer les comportements déviants	Education Nationale	CDCG Tissu associatif local	Aucune sollicitation des établissements scolaires (découlant, entre autre, de la période de confinement ainsi que du changement de deux principaux de collège à la rentrée de septembre 2020).
Atelier de remobilisation	Mettre en place en partenariat avec l'Education Nationale des actions luttant contre la déscolarisation des jeunes	Education Nationale	Imanis, CIO, CFA, Entreprises du territoire CDCG ANCT	Action non réalisée au regard du contexte sanitaire. Néanmoins, 2 commissions d'admissions et travail administratif pour l'organisation de 2 sessions et 5 familles rencontrées (jeunes de la 4 ^{ème} à la 3 ^{ème} issus des collèges Mermoz, Bilstein et Les Clorisseaux).

Axe 4 : Sécurité et prévention routière

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Atelier mobylette	Remettre en conformité des engins	CDCG	Tous les acteurs institutionnels et sociaux du territoire	15 inscrits. 33 engins remis en conformité.
Semaine santé routière		Collège Bilstein	CDCG	Tous les élèves de 5 ^{ème} du collège.

Axe 5 : La réinsertion professionnelle

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Accompagnements individuels la réinsertion professionnelle	Accompagner les jeunes dans leur projet professionnel et leur faciliter les démarches	CDCG	CDCG Acteurs intervenant dans le domaine de l'insertion ou de la formation professionnelle	69 problématiques relevant de l'axe 5 ont été traitées au total sur tous les accompagnements.

Axe 6 : L'accès à la citoyenneté et aux valeurs républicaines

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Club ados / Stages sportifs	Intégrer les jeunes dans des pratiques socialisantes	CDCG	Tissu associatif, Mairie de Gien, Mairie de Poilly Lez Gien Etablissements scolaires	198 enfants de 6 à 17 ans.

Gien plage		CDCG	Mairie de Gien Mairie de Poilly Tissu associatif	Action annulée en raison des conditions sanitaires.
Travail de rue		CDCG	Tous les acteurs présents sur le territoire	Rencontres et échanges avec 263 personnes (réparties sur la ville de Gien, les QPV et les communes en rural). Principaux sujets abordés : vie de quartier, sports/loisirs, présentation des missions de la prévention et communication sur les activités du service, scolarité, Covid/confinement et prévention/médiation).
Accompagnement individuels		CDCG	Acteurs institutionnels et sociaux du territoire	130 problématiques relevant de l'axe 6 ont été traitées au total sur tous les accompagnements.
Journée EPS		CDCG	Inspection de l'Education Nationale Ecoles primaires du territoire	Action annulée en raison des conditions sanitaires.
TAP : nouveaux rythmes scolaires			Ecoles élémentaires de St Martin sur Ocre (arrêt en juin) et Poilly Lez Gien (toute l'année)	CDCG 25 inscrits de janvier à mars sur la commune de Poilly Lez Gien.
Maisons des jeunes : • Coullons • Arrabloy • Les Choux • Gien		CDCG	Communes Associations du territoire	63 inscrits. Nombreux projets réalisés.
Ecole intercommunale des sports		CDCG	Ecoles primaires de Gien	53 inscrits.
Travail d'intérêt général Mesure de Réparation Pénale		CDCG	SPIP Montargis	Aucune mesure mise en place compte tenu du confinement dans un premier temps, puis au regard du travail nécessaire de mise à jour de la convention.
Sous Pression			Collège Les Clorisseaux à Poilly lez Gien	Olympio Action non réalisée.
Nuitées d'hôtel en direction des auteurs de violences conjugales au sein de la famille		CDCG	Tribunal de Grande Instance de Montargis SCJE	Aucune personne hébergée.
Projet justice		CDCG	Tribunal de Grande Instance de Montargis Les collèges du territoire	1 classe de 4 ^{ème} du collège Bildstein - Action non réalisée.
Jeux de société		CDCG	Communes du territoire	118 personnes sur 2 soirées
Séances culturelles, sportives et ludiques		CDCG	Service culturel CDCG	<u>Carnaval</u> au sein des Quartiers des Montoires et Champs de la Ville : 57 participants. <u>« Jeux de société »</u> au sein des quartiers des Montoires et Champs de la Ville : 40 participants.
Café des familles		CDCG	Communes et écoles du territoire de la CDCG Multi-accueil de la CDCG CAF ANCT	Action non réalisée au regard du contexte sanitaire.
Educap'City	Appréhender, intégrer et réparer en termes de droits et d'obligations	CDCG	CAPSAAA Collèges du territoire IME Services municipaux et intercommunaux Points de passage : service culturel,	Action non réalisée au regard du contexte sanitaire. Néanmoins, les Cap'class ont pu être organisés avant le confinement : 387 enfants de 6 ^{ème} , Segpa, Ulis et Imc du territoire.

			médiathèque, police municipale, Gendarmerie (BPDJ)... ANCT - CAF	
		CDCG	Habitants des quartiers Politique de la ville	Organisation de festifs en collaboration avec les agents de développement des quartiers.

Action non programmée dans le cadre du CISPD, après sollicitation des habitants et validée par le Président de la CDCG

Installation d'une structure de Street WorkOut.

Objectifs

- Favoriser l'accès à une pratique sportive.
- Proposer une activité sportive d'extérieur permettant d'améliorer la santé physique des habitants.
- Créer le lien social par l'implantation centrale d'une structure.

Description

Suite à la démolition de l'ancienne salle de boxe au sein du quartier des Champs de la Ville, une réflexion a été mise en place avec les habitants du quartier afin de décider de la nouvelle utilisation de cet espace.

Dans le cadre du travail de rue, une majorité des jeunes a remonté le souhait de bénéficier d'un Street Workout afin de pouvoir pratiquer une activité sportive d'extérieur à proximité. Le constat des jeunes est qu'ils étaient trop éloignés de ce type d'installation et que sa mise en place au sein du quartier permettrait l'accès à tous, y compris les personnes rencontrant des problèmes de mobilité et/ou d'ordre financier, permettant ainsi la pratique d'une activité sportive gratuite.

De fait, le service de prévention a constitué un groupe de personnes référentes occupant ainsi une place de « porte-paroles », s'engageant à relayer les informations aux autres habitants du quartier et à porter leurs voix à l'occasion des prises de décisions. En effet, le groupe a été convié à une réunion au cours de laquelle les différentes structures des prestataires démarchées leur ont été présentées afin qu'ils puissent décider de la plus adaptée à leurs besoins. Le site d'implantation de la structure a également fait l'objet d'une prise de décision.

Actions non programmées dans le cadre du CISPD, projets réalisés à la demande de l'Etat dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été » par le service Politique de la Ville (prévention spécialisée, agents de développement des Quartiers et la Responsable du service)

Pour la mise en place de ces différents projets, un travail conséquent a été mené par le service politique de la ville de la CDCG :

- Démarches auprès des prestataires et partenaires : demande de devis, création d'un planning cohérent, demandes de subventions, réservations (transports, salles municipales, mini-bus, prestataires,...), échanges avec les partenaires (préfecture, associations, Inspection de circonscription,...).
- Distribution des flyers dans toutes les boîtes aux lettres des résidents des QPV et affiches dans tous les halls d'immeubles.
- Permanences d'inscriptions au centre social des Loriots (Montoires) et au pôle social Pierre Charles (Champs de la Ville).
- Création de documents (fiche d'inscription, droit à l'image, fiche sanitaire,...) et suivis des inscriptions aux différents évènements.
- Aides administratives auprès des habitants afin de compléter les documents.
- Temps de démarchage auprès des habitants de manière quotidienne sur tous les quartiers afin de les informer et les rassurer.

❖ Les activités

- **Sorties familiales et personnes isolées :**

Objectifs :

- Favoriser la création de lien social par la mixité des publics,
- Découvrir des loisirs et des lieux méconnus par les publics accompagnés,
- Permettre de créer des temps intergénérationnels.

258 personnes bénéficiaires : Aquarium de Touraine, Parc Mini-Châteaux de la Loire (Tours et Amboise), journée baignade/jeux et pique-nique (Lac de Châlette et Etang des Bois), Moulin de Vanneau (Saints en Puisaye), Guédelon, Château de Chambord, Zoo de Beauval.

- **Evènements en pieds d'immeuble :**

Objectifs :

- Permettre la création du lien social,
- Amener de l'animation de proximité,
- Permettre de créer des temps intergénérationnels.

110 personnes bénéficiaires : défis quartiers plein air (proposition de plusieurs pôles de jeux grandeur nature, seul ou en équipe organisés sur les 2 quartiers).

- **Ateliers créatifs :**

Objectifs :

- Redonner une dimension de partage entre parent/enfant,
- Offrir des temps de loisirs simples de collaboration sur des activités pouvant être refaites à la maison.

27 personnes bénéficiaires : atelier peinture, atelier jardinage.

- **Sorties adolescents :**

Objectifs :

- Créer des moments de convivialité et de loisirs entre jeunes,
- Créer des temps de mixité entre adolescents (lieux d'habitation, sexe, ...),
- Présenter les missions de la prévention permettant de créer du lien avec de nouveaux publics.

24 jeunes bénéficiaires : bowling, sorties baignade/jeux + pique-nique au Lac d'Auron (participation aux activités proposées par la ville de Bourges), Laser Quest, soirées pizza.

Effets obtenus au travers des activités citées ci-dessus :

- Création de lien social avec de nouvelles familles et personnes isolées non connues du service,
- Création de lien entre les habitants qui continuent à se fréquenter en dehors des activités proposées par le service,
- Orientations et accompagnement physique de personnes vers des partenaires (MDD, associations caritatives, CMPA, CCAS, PAD, CIDFF,...).

❖ Les ateliers

- **Stage danse urbaine**

Descriptif :

Réalisé du 6 au 10 juillet 2020 de 10h à 12h et de 14h à 16h avec 11 jeunes (3 garçons et 8 filles) au sein de l'Espace Culturel.

Il ressort de cette semaine une bonne cohésion de groupe malgré la diversité du public. L'entraide et la solidarité ont été les maîtres mots au cours de cet atelier. Les jeunes se sont montrés à l'écoute et ont su prendre en compte les

consignes. L'ouverture et la dynamique du groupe ont amené un partage de repas avec les jeunes de la Maison Des Jeunes située sur le même site.

Les jeunes se sont montrés très investis au cours de la semaine, ils ont gagné en confiance au fil des jours et ont pu se représenter devant des adultes en cours de semaine à l'occasion d'une visite de quelques personnes travaillant à l'espace culturel.

Le groupe a également confectionné des tee-shirts avec l'intervenant, en vue de la représentation du dernier jour en clôture de la semaine d'atelier. Ladite représentation a eu lieu en public, en ouverture d'une action d'été se déroulant le même soir. Toutes les familles étaient présentes à cette représentation.

Les jeunes ont verbalisé leur contentement vis-à-vis de cette semaine et ont émis le souhait de pouvoir renouveler l'expérience.

Effets obtenus :

- Création d'affinités et de liens entre les jeunes du groupe,
- Ouverture et gain de confiance en soi chez tous les jeunes malgré les profils introvertis du groupe.

• Atelier CM2

Descriptif :

Réalisé les 20, 21, 22 et 24 juillet 2020 de 10h à 16h avec 8 jeunes (7 garçons et 1 fille) au sein de l'Espace Culturel. Les jeunes ont su se saisir de manière très pertinente des moments d'échanges autour de la thématique du collège (rythme, organisation, professionnels EN) et ont démontré de bonnes connaissances de par les expériences de leurs aînés. Cela a amené des réflexions autour des a priori et/ou appréhensions de chacun.

Les temps de jeux, utilisés comme supports ludiques d'apprentissage (mathématiques, français, géographie, culture générale...), ont finalement davantage mis en lumière les problématiques d'organisation collective, d'écoute de l'autre, de réflexion, de notion de vivre et travailler ensemble que les difficultés scolaires.

Les jeunes se sont également saisis des outils d'apprentissage proposés et mis à disposition par les éducatrices de prévention (résumé de leçons et règles ainsi que des exercices de conjugaison, orthographe, vocabulaire, calcul, mesures etc..., qui ont été rangés et classés dans une pochette compartimentée individuelle).

Effets obtenus :

- Adhésion des jeunes et réponse à leurs divers questionnements au sujet de la scolarité au collège,
- Repérage de jeunes en difficulté (socialement) et lien pour apporter une réponse aux besoins repérés (accès aux loisirs, suivi dans le cadre des difficultés repérées par le collège à la rentrée scolaire en 6^{ème}).

• Stage théâtre et vidéo

Descriptif :

Réalisé du 3 au 7 août 2020 de 10h à 12h et de 14h à 16h avec 6 jeunes (6 filles de 11 à 17 ans) au sein de l'Espace Culturel.

Les jeunes ont su se saisir des temps d'atelier et des échanges avec les intervenants et se sont ouvertes au fil des jours. Chacune a su adapter et développer ses compétences en fonction du projet (une jeune mal à l'aise devant la caméra s'est davantage investie dans les techniques de vidéos et de montage, une jeune introvertie s'est ouverte au travers de ses personnages...).

Les ateliers d'écriture de scénarios ont été très investis et très révélateurs pour certaines jeunes ; (une jeune en particulier a été très inspirée par l'écriture de projection personnelle et l'intervenante a relevé que ladite jeune continuait d'écrire hors besoin du scénario).

3 petits films ont ainsi été tournés et projetés le dernier jour en clôture de la semaine d'atelier. La projection était ouverte aux familles et amis des jeunes au cours de laquelle ils ont pu échanger et présenter leur travail (étapes, techniques etc...). Les 6 jeunes ont été valorisées au regard de leur investissement ainsi que de leurs productions.

Effets obtenus :

- Adhésion et investissement des 6 jeunes dont 3 davantage introverties qui ont pu s'affirmer et gagner en confiance au travers de leurs rôles,

- 2 jeunes filles habitant l'un des QPV (non participantes à l'atelier) sont venues assister à la projection des films et se sont intéressées au travail du groupe.

❖ Les événements publics d'extérieur

- **Séances de cinéma plein air**

Objectifs :

- Utiliser le cinéma en plein air comme facteur de lien social,
- Créer et proposer un événement culturel populaire et inédit,
- Donner l'opportunité aux habitants d'une ville d'apprécier un film ensemble, d'éprouver, de fêter une œuvre collectivement.

92 personnes bénéficiaires : 2 séances de ciné plein air durant la période estivale, le 10 juillet et le 29 août au stade municipal. Les séances étaient familiales, les films proposés sont Hôtel Transylvanie 1 et l'Ascension.

Pour ces événements, un important travail de communication a été effectué, des flyers ont été déposés dans toutes les boîtes aux lettres des résidents des QPV, des affiches ont été posées dans tous les halls d'immeubles et une communication orale a été opérée dans le cadre du travail de rue des adultes relais et de la prévention spécialisée. Les outils de communication de la Ville ont également été utilisés (panneau d'affichage électronique).

- **Prox Raid Aventure**

Action mise en œuvre par l'association Solicoeur et financée par l'Etat ; en partenariat avec la Communauté des Communes Giennoises.

Objectifs :

- Faire découvrir des activités diverses et variées aux habitants,
- Travailler sur les relations entre les forces de l'ordre et la population.

L'action s'est déroulée en Août, Place Jean Jaurès sur un temps d'après-midi (13h-18h).

Le Raid aventure a proposé aux résidents du territoire et principalement aux jeunes de pratiquer :

- du foot sur un terrain gonflable,
- de l'escalade sur un mur mobile de 8 mètres de hauteur,
- de la boxe sur un ring gonflable,
- des « sports tatamis » (Lutte, Viet Vo Dao,...),
- un atelier Secourisme,
- un atelier « Parcours Police » en tenue.

❖ Les séjours vacances apprenantes

Descriptif :

Suite à la proposition de l'Etat de permettre aux jeunes du territoire de partir en Colo, la Collectivité a fait le choix de 2 colos clés en main réservées sur le site <https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes>. La communication s'est faite via un flyer réalisé par le service communication de la CDCG, la distribution par le biais des adultes relais, la prévention spécialisée et les maisons des jeunes et transmission de mails aux élus de toutes les Communes. Une participation de 30 €/jeune a été demandée aux familles. L'Etat a financé 80 % des colos ainsi que les transports.

Le service Politique de la ville a :

- géré l'aspect administratif de la colo (demande de subvention, échange avec l'UCPA, délibération, décision,...),
- rencontré tous les parents lors des inscriptions,
- réservé des créneaux piscine et accompagné les jeunes pour le passage des 50 m natation,
- contacté la MDD pour le financement des 30 € du séjour d'une jeune.

- **Colo apprenante d'été**

Une colo proposée par l'UCPA au domaine de Bombannes en Gironde a retenu l'attention de la CDCG.

28 jeunes bénéficiaires : camping pleine nature, dans un domaine forestier préservé.

- 2 séances d'activités parmi : voile, kayak de mer, paddle, pédalo, parcours aventure...
- Baignade accès direct à la plage 300m.
- Rallye éco-citoyen.
- Balade à pied ou à vélo pour observer la faune et la flore du domaine de Bombannes.
- Activités possibles : balade, beach volley, basketball, tennis, observation de la faune et de la flore, pêche au bouchon... espace multisport dédié au camping.
- Veillées à thème chaque soir, proposées par l'équipe pédagogique (chants de marins, soirée crêpes, grand jeux, quizz, boum...).

- **Colo apprenante d'automne**

Une colo proposée par l'association les Compagnons des jours heureux à Saint Georges de Didonnes a retenu l'attention de la CDCG.

27 jeunes bénéficiaires : les activités réalisées :

- Visite de l'île d'Aix sur une journée,
- Excursion au Fort Boyard en bateau,
- Jeux sur la plage,
- Visite au parc de l'Estuaire afin de connaître la faune et la flore environnante,
- Char à voile,
- Accrobranche,
- Cluedo géant, Casino, Fureur, Jeux sportifs, boom, soirée light painting...

Effets obtenus :

Retour très positif des jeunes et des familles. Beaucoup de jeunes découvraient pour la première fois la colonie. Ce dispositif a permis à certains jeunes ne partant jamais en vacances, de découvrir de nouveaux sites. Les jeunes ont également rencontré des jeunes d'autres territoires.

❖ **Le dispositif de Bourse au Permis**

Descriptif :

Dispositif financé par l'Etat (80 %) et mis en place par la Communauté Des Communes Giennoises en partenariat avec 2 auto-écoles de Gien.

Ladite bourse est à destination de 10 jeunes résidents des quartiers Politique de la ville de Gien, âgés de 18 à 25 ans suite au constat que :

- Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation,
- L'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes,
- L'obtention du permis de conduire contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière.

Les jeunes bénéficiaires signent une charte les engageant à réaliser 40h de solidarité auprès d'une association du territoire, en contrepartie du financement de leur permis.

Ce dispositif a nécessité un travail important de démarchage auprès des habitants des QPV, des lycées de Gien ainsi qu'auprès des associations du territoire.

7 jeunes bénéficiaires ayant tous réalisés leurs heures de solidarité. 5 jeunes inscrits dans les auto-écoles partenaires (en cours de code, code obtenu, en cours de permis), une jeune en cours d'inscription et une jeune terminera ses heures de solidarité début 2021.

Effets obtenus :

- Valorisation des jeunes au travers de leur implication au sein des différentes associations et services partenaires,
- Retours très positifs des lieux d'accueil des jeunes,
- Une jeune s'est engagée en tant que bénévole au sein de l'association caritative auprès de laquelle elle a effectué ses heures de solidarité.

❖ **Demandes de subventions 2020 opérées par le service Politique de la Ville réorientées quartier d'été**

INTITULE DE L'OPÉRATION	MONTANT SUBVENTION ANCT	CAF et MSA	LogemLoiret	Réalisé 2020
Café des familles	1 240 €	1 000 €	4 000 €	0 €
Educap city "cap sur le monde"	5 000 €	2 000 €		3 865 €
Atelier de remobilisation	2 610 €			0 €
Festival du livre jeunesse du giennois	5 241 €			0 €
	14 091 €	3 000 €	4 000 €	3 865 €

Ces demandes de subventions ont été réalisées en novembre 2019, suite aux conditions sanitaires et à la non réalisation des actions, les subventions ont été réorientées sur les sorties en direction des résidents des QPV dans le cadre de quartiers d'été.

❖ **Demandes de subventions 2020 Actions complémentaires**

Intitulé de l'opération	Coût total de l'opération (hors salaires)	Montant subvention ANCT	Participation familles	Montant total subvention et participation familles	Différence entre le coût de l'opération et le montant de la subvention (hors salaires)
Bourse permis de conduire	11 000 €	8 800 €		8 800 €	2 200 €
Ciné en plein air	2 874 €	2 200 €		2 200 €	674 €
Stage de danse urbaine, Stage de théâtre et vidéo Atelier en direction des Cm2	5 985 €	4 600 €		4 600 €	1 385 €

Colo apprenante été	14 840 €	12 040 €	840 €	12 880 €	1 960 €
Colo apprenante automne	16 300 €	13 500 €	810 €	14 310 €	1 990 €
	50 999 €	41 140 €	1 650 €	42 790 €	8 209 €

Demande de financement de la prévention spécialisée auprès du Département du Loiret :

Depuis les lois de décentralisation et notamment la loi du 06 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé, le Département a été placé au rang de chef de file de la protection de l'enfance dans le cadre de son service d'aide sociale à l'enfance.

Concernant la mise en œuvre de la prévention spécialisée, il appartient au service de l'aide sociale à l'enfance et plus généralement à l'autorité départementale d'organiser ce dispositif sur son territoire en fonction des besoins préalablement identifiés.

Le Président du Conseil Départemental est chargé d'habiliter des organismes, publics ou privés, pour la mise en œuvre des actions de prévention spécialisée sur le Département du Loiret. L'habilitation délivrée par le Président du Conseil Départemental correspond à l'appréciation des capacités de l'organisme en question à mener à bien une action de prévention spécialisée sur un secteur géographique donné.

Les organismes habilités seront amenés à signer une convention avec le Département du Loiret afin que soient fixés les actions à mettre en œuvre sur les territoires identifiés, les objectifs et les axes de travail, les moyens en personnel et la part de financement accordée par le Département.

En 2004, en accord avec la Politique du Département du Loiret, la Communauté Des Communes Giennoises a souhaité se doter d'une équipe de Prévention Spécialisée, deux postes d'éducateurs de prévention ont été ouverts.

La Cour d'Appel de Nantes s'est prononcée sur l'obligation, pour le Département, de mettre en œuvre des actions dédiées à cette mission définie par le Code de l'action sociale et des familles, ce qu'il avait cessé de faire depuis 2015. Dans ce cadre, le Département a transmis à la CDCG une charte ainsi que ses attentes concernant la rédaction d'un diagnostic de territoire. La demande de subvention a été envoyée fin 2019. Par courrier du 04 mars 2020, le Département a ajourné la demande de subvention de la CDCG. Le document est actuellement en cours de modification avant transmission au Conseil Départemental.

2.6 Contrat de ville

❖ Bilan des actions des agents de développement de quartiers du 1/01/2020 au 31/12/2020

Deux agents de développement de quartiers ont été recrutés au sein du service Politique de la Ville le 1 novembre 2019 et un troisième, le 27 avril 2020.

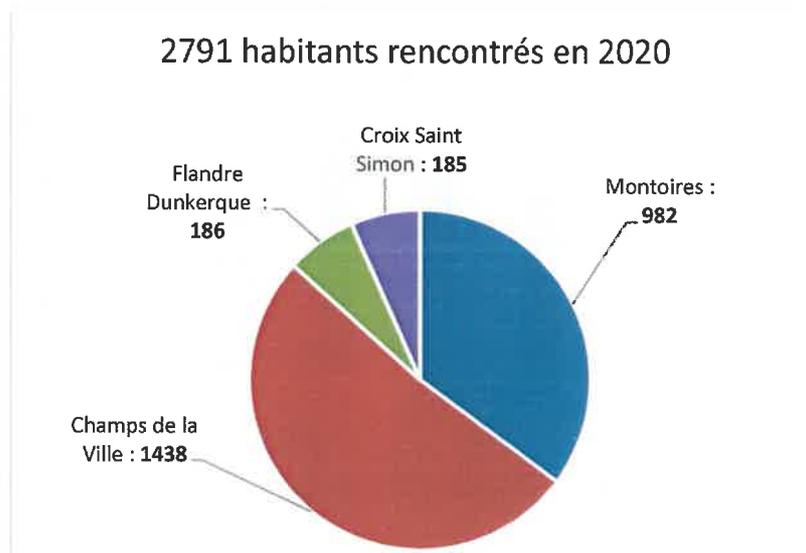
Ils travaillent en présentiel 5 jours, les semaines paires et 4 jours, les semaines impaires sur les quartiers dont un samedi sur deux.

L'obtention d'une nouvelle convention durant l'été 2020 permet de recruter un quatrième adulte-relais (actuellement en cours de recrutement).

Les trois adultes-relais ont suivi deux modules de formation dans le cadre d'un parcours certifiant de Médiateur Social (3 jours en octobre 2020 et 3 jours en décembre 2020).

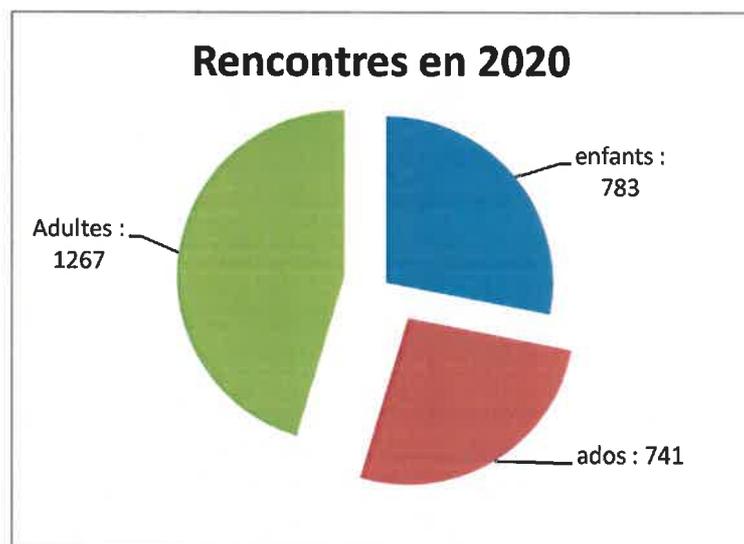
Des ateliers individualisés ont également été suivis par deux agents en octobre 2020, leur permettant d'être accompagnés dans une démarche d'orientation professionnelle post contrat adultes-relais.

1. Le public rencontré par les agents de développement de quartiers :



Personnes rencontrées en travail de rue au cours de l'année 2020 :

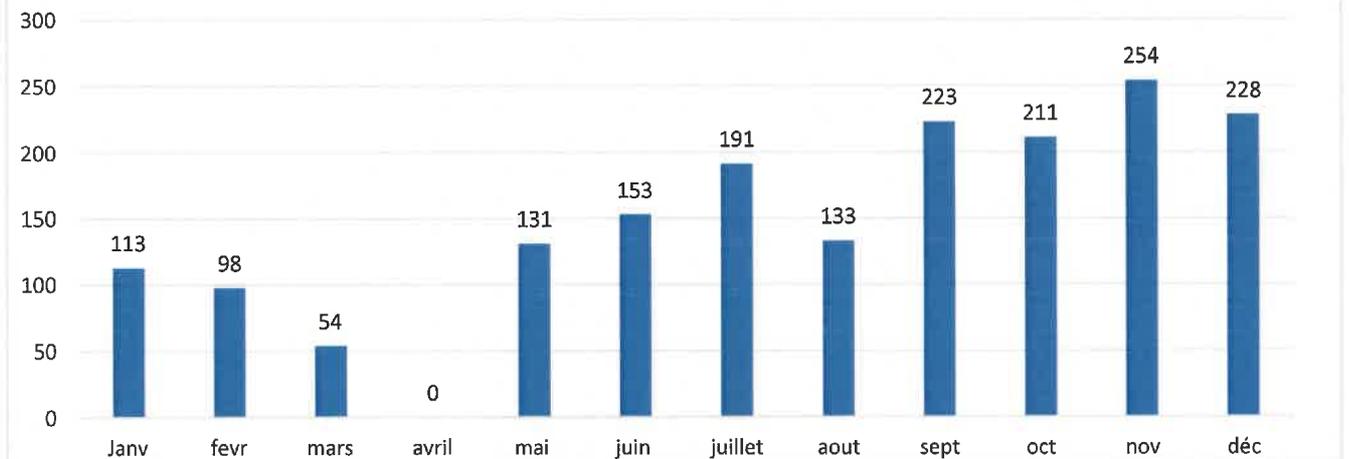
- 783 enfants de - de 11 ans,
- 741 adolescents entre 12 et 17 ans,
- 1267 adultes.



2. Les discussions engagées lors du travail de rue

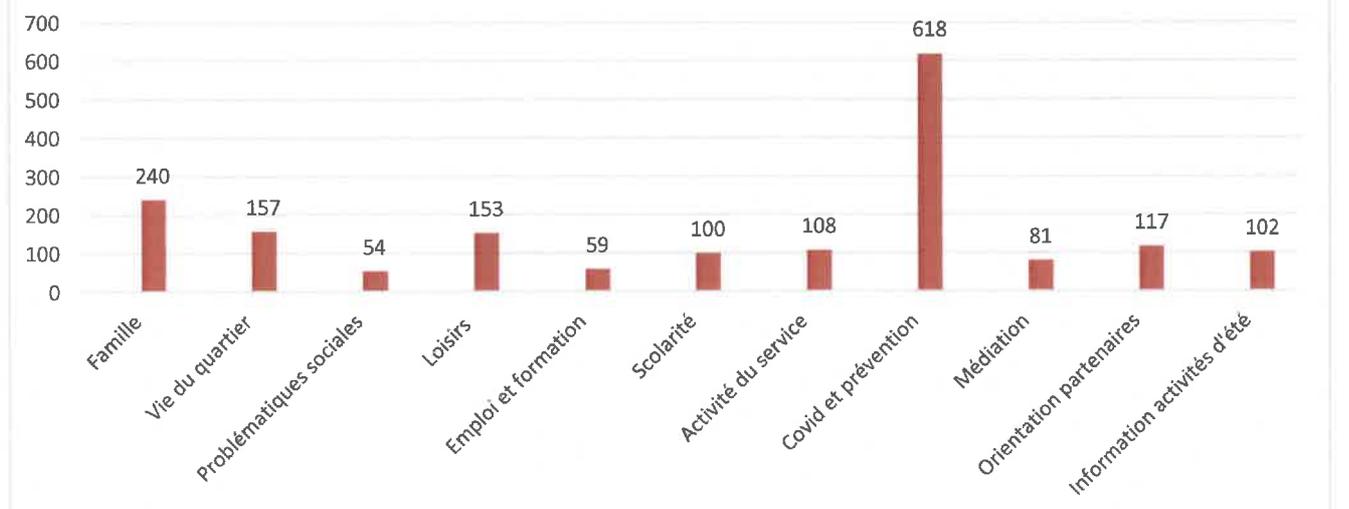
Aller vers les habitants, les écouter, répondre à leurs questionnements sont autant de missions affectées aux agents de développement des quartiers.

Nombre de discussions mensuelles avec les habitants



A ce titre, en 2020, ils ont pu échanger avec les habitants des quartiers de Gien sur des thématiques très variées.

Nombre de discussions avec les habitants par thématique en 2020



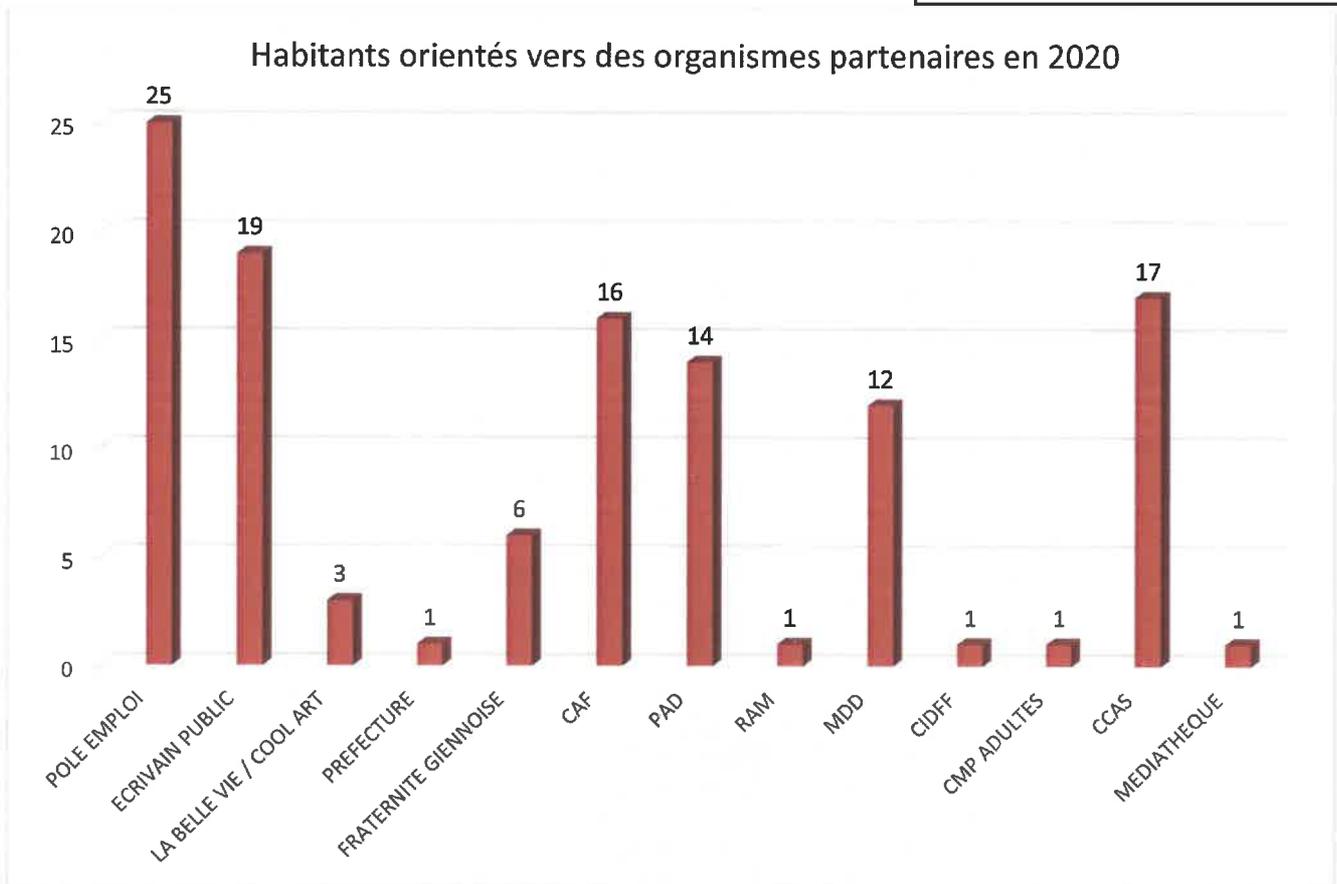
Bien entendu, le sujet de la Covid a été largement évoqué suite au premier confinement et durant toute l'année.

A ce titre, les agents de développement ont réalisé un certain nombre d'actions :

- distribution d'un courrier à destination des habitants des quartiers prioritaires de la Ville, leur permettant d'obtenir deux masques chacun (offerts par le Département et la Ville de Gien),
- tenue de permanences de distribution des masques au sein des quartiers prioritaires de la Ville,
- distribution de masques offerts par la Préfecture

3. Sollicitations et orientations des habitants

Au titre de la mission « *Informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue social* », les agents de développement des quartiers de la Communauté des Communes Giennoises ont orienté les habitants vers des partenaires du territoire pour des démarches administratives, familiales, d'emploi, culturelles... Il a parfois été nécessaire de les accompagner physiquement chez les partenaires.



4. Situations rencontrées

Au cours de l'année 2020, certaines problématiques ont été constatées par les agents de développement des quartiers. Elles sont d'ordre matérielles (épaves de voitures, encombrants sur les trottoirs...), de voirie (nids de poules, panneaux de signalétiques tombés ou abimés, lampadaires ne fonctionnant plus...), relationnelles (résoudre des petits conflits entre habitants par la médiation et le dialogue, sensibiliser les enfants sur des sujets divers...) ou climatiques (météo pas toujours clémente pour la mise en place activités et les rencontres avec les habitants).

A ce titre, un lien étroit s'est mis en place avec la police municipale, les services techniques de la ville et de la CDCG ainsi que le bailleur social LogemLoiret afin d'améliorer le lien social et la vie des quartiers.

De ces diverses problématiques est né le constat d'une nette amélioration du cadre de vie avec notamment des quartiers plus « agréables ».

5. Activités proposées

Durant l'année, les agents de développement communiquent sur les actions proposées par le service Politique de la Ville mais également par les partenaires (les associations du contrat de ville, médiathèque et quartiers d'été,...), notamment par la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres, par des affichages dans les halls d'immeubles mais aussi oralement, directement auprès des habitants.

- **Evènements collectifs :**

En février 2020, les agents de développement des quartiers ont proposé aux parents et aux enfants des quartiers des Montoires et des Champs de la Ville :

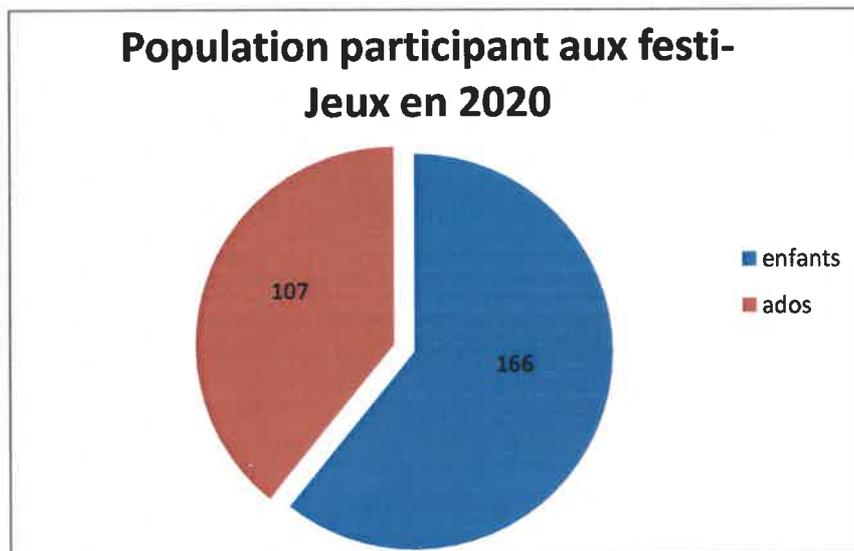
- des ateliers créatifs sur le thème du Carnaval : 57 participants
- des jeux de société : 40 participants

De plus, dans le cadre du dispositif « Quartier d'été » initié par l'Etat, les agents de développement des quartiers, en partenariat avec le service de prévention spécialisée ont organisé un certain nombre d'actions collectives en juillet et août 2020 à destination des habitants des quartiers prioritaires de la ville de Gien (cf 1.3. du présent document : Actions non programmées dans le cadre du CISPD, projets réalisés à la demande de l'Etat dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été » par le service Politique de la Ville (prévention spécialisée, agents de développement des Quartiers et la Responsable du service).

Il est à noter la grande satisfaction des habitants lors des sorties. Ils ont apprécié découvrir de nouvelles destinations, faire des activités en famille sur d'autres sites que leur quartier, rencontrer de nouvelles personnes. De nombreux habitants ont émis le souhait de réitérer ces actions en 2021.

- **Festijoux :**

Les agents s'installent au cœur des quartiers et proposent aux habitants de passer un moment convivial autour de jeux géants. Cette action a touché en 2020, 273 personnes, réparties comme suit :



❖ **Réunions Contrat de Ville**

Comité technique contrat de ville le 28 janvier 2020 :

- Appel à projets du contrat de ville,
- Présentation de l'avenant de la convention d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
- Présentation de la demande de subvention de LogemLoiret dans le cadre des crédits FEDER.

Comité de pilotage du contrat de ville le 10 février 2020 à 14h30 :

- Appel à projets du contrat de ville,
- Présentation de l'avenant de la convention d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
- Présentation de la demande de subvention de LogemLoiret dans le cadre des crédits FEDER.

Appel à projets Contrat de ville

Porteurs	Actions	Coût total de l'action 2020	Subventions ANCT octroyées en 2020	Participations CDCG octroyées en 2020
CDCG	Aides aux devoirs	13 630 €	2 450 €	
Ligue de l'enseignement du Loiret	La maternelle ouverte à tous les parents	4 134 €	2 000 €	500 €
CDCG	Atelier de remobilisation	14 770 €	2 610 €	
Ville de Gien	Orchestre à l'école	18 140 €	4 860 €	
La ligue de l'enseignement du Loiret	Améliorer le climat scolaire pour lutter contre le décrochage scolaire	2 429 €	1 500 €	500 €
CDCG	Café des familles	3 579 €	1 240 €	
SCRIB	Ecrivain public, aide à l'écriture	9 500 €	5 000 €	1 000 €
CDCG	Festival du livre jeunesse du giennois	59 330 €	5 241 €	
CDCG	Atelier théâtre	17 332 €	4 420 €	
CIDFF du Loiret	L'égalité et le respect entre filles et garçons à l'école	6 575 €	4 000 €	500 €
Collège Jean Mermoz	Formation à la Citoyenneté	4 485 €	880 €	
Collège Jean Mermoz	Ouverture culturelle des 6ème	5 060 €	1 544 €	
CDCG	Educap city "cap sur le monde"	24 713 €	5 000 €	
Gien Judo	Cycle d'initiation au judo en faveur des jeunes des QPV	11 491 €	7 000 €	
Hand ball club de Gien	Pratique du hand ball dans les QPV	15 200 €	5 000 €	
Rugby club de Gien	Cité rugby	6 200 €	2 500 €	
AIEPG	Culture française : visite des jardins d'Apremont sur Allier et Musée de la Mine à la Machine	5 090 €	2 120 €	
Porteurs	Actions	Coût total de l'action 2020	Subventions ANCT octroyées en 2020	Participations CDCG octroyées en 2020
Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir	Sensibilisation Genrimages : analyse et déconstruction des stéréotypes sexuels dans l'image	5 095 €	2 343 €	

Ville de Gien	Mise en œuvre d'un espace dédié à la pratique du Street Work Out aux Champs de la Ville	17 126 €	6 800 €	
TOTAL		208 916 €	66 508 €	2 500 €

❖ Avenant TFPB

La qualité de vie urbaine est un objectif fort des contrats de ville. Les organismes HLM sont co-responsables aux côtés des villes et EPCI, de l'Etat et de l'ensemble des acteurs amenés à intervenir dans les quartiers.

Un abattement de 30% sur la base d'imposition de la TFPB pour les logements sociaux situés dans le périmètre politique de la ville a été institué par la loi des finances de 2015, il permet aux organismes HLM de compenser partiellement les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des quartiers et de mettre en place de nouvelles actions. Une compensation de l'Etat à hauteur de 40 % sur le montant des 30 % d'abattement est programmée.

Dès le 1er janvier 2016, le Bailleur LogemLoiret, signataire du contrat de ville a bénéficié de l'abattement pour l'ensemble de son patrimoine social situé aux Montoires et Champs de la Ville, quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la durée des contrats de ville (2015-2020).

L'article 181 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 pour la Loi de finance 2019 prévoit de maintenir la validité de la liste des quartiers prioritaires de la ville (QPV) jusqu'au 31 décembre 2022 et prolonge la mise en œuvre des contrats de ville jusqu'à cette échéance. Elle maintient également, pour la même durée (jusqu'en 2022 inclus), l'application de l'abattement de 30% sur la TFPB des logements locatifs sociaux appartenant aux organismes Hlm et situés dans les QPV.

Les parties conviennent donc de proroger la durée de la convention d'utilisation de l'abattement de la Taxe foncière sur les Propriétés Bâties de LogemLoiret, signée le 24 octobre 2016, jusqu'au 31 décembre 2022, afin de couvrir la période du Contrat de ville de la CDCG.

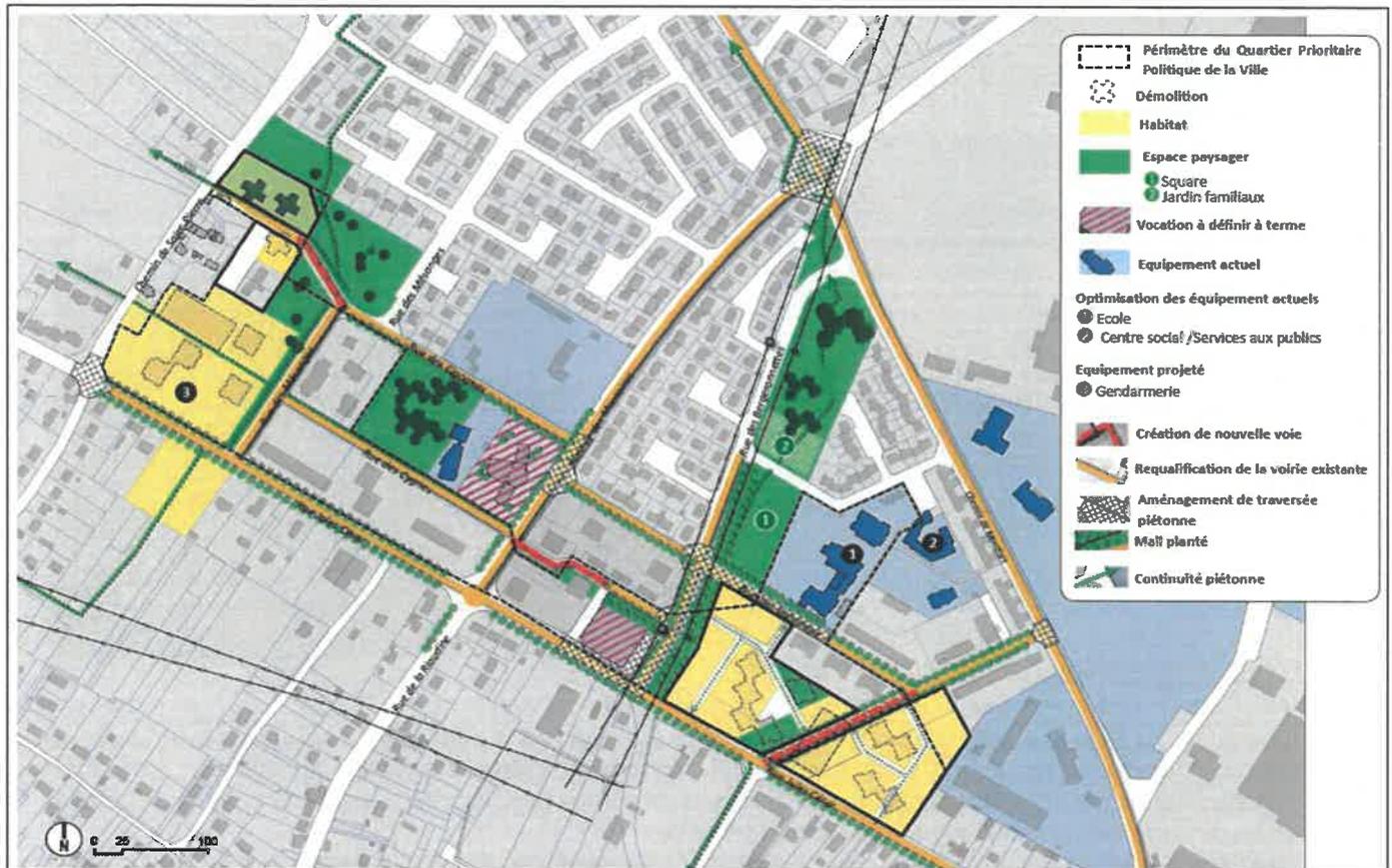
Identification du patrimoine dans le quartier :

L'État accorde à l'organisme signataire, conformément à l'article 181 de la loi de Finances 2019, un abattement de 30 % du montant de la TFPB pour les années 2021 à 2022, pour les logements décrits ci-dessous :

Quartier prioritaire	Programme	Nombre total de logements et locaux associatifs	Nombre de logements bénéficiant de l'abattement de la TFPB	Estimation du montant de l'abattement de TFPB de 30 %
Quartier des Montoires	Hauts de Gien	224	221	82 683 €
	Rue des Mouettes	111	110	
	Rue des Rouges-Gorges	117	116	
	Rue des Vanneaux	30	0	
Quartier des Champs de la ville	Rue Flandres-Dunkerque	121	119	92 922 €
	Résidence Croix St Simon	201	198	
	Les Champs de la Ville	360	339	
TOTAL		1 164	1 103	175 605 €

❖ L'ANRU

PLAN GUIDE DU PROJET URBAIN ACTÉ DANS LA CONVENTION



1. Traduction opérationnelle des grands objectifs urbains de la convention

Objectifs urbains prioritaires	Traduction opérationnelle
Eradiquer les friches urbaines, freins au changement d'image	<ul style="list-style-type: none"> Démolition et aménagement en parc urbain de l'ancien foyer jeune travailleur Traitement de la friche commerciale de l'ancien Intermarché
Renforcer les éléments d'unité et de cohésion du grand quartier Montolres-Cuiry, valoriser le paysage et les services	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement de liaisons douces au sein du quartier Jardins familiaux
Requalifier et réaménager les secteurs d'habitat	<ul style="list-style-type: none"> Démolition des Mésanges pour permettre l'implantation de la future gendarmerie Avancement du projet d'aménagement de l'îlot Rouges-gorges et Mouettes

2. Organigramme de l'équipe projet



3. La co-construction

La CDCG travaille en véritable équipe projet dont le fonctionnement repose sur un travail partenarial intégré entre les services de la ville, et piloté par le chef de projet ANRU.

La coordination, l'avancement du projet et les relations inter-institutions sont menées par le service Politique de la Ville de la CDCG et la Direction générale des services de la ville de Gien et de la CDCG (la direction des structures est mutualisée).

La programmation et la réalisation des travaux seront menées par les services opérationnels de la CDCG et de la Ville de Gien.

Pour LogemLoiret, la coordination et l'avancée du projet ANRU sont menées par la Direction Qualité et Stratégie patrimoniale, et la réalisation des travaux est menée par la direction technique.

4. La Maison de projet

Elle est ouverte depuis le 23 octobre 2019.

Cette structure doit être un lieu ressource au sein du quartier des Montoires et permettre de répondre à toutes les questions sur la rénovation du quartier et son cadre de vie (démolitions, relogements, réhabilitations,...).



5. Ilot Rouges Gorges

Les travaux sur les sites « Rouges-Gorges » et « Mouettes » amélioreront le **confort** et la **sécurité** des locataires au quotidien avec une réelle démarche d'économie d'énergie, en **traitant l'obsolescence** des immeubles.

La résidentialisation comprend les opérations d'aménagement sur les espaces extérieurs dans l'objectif de clarifier les limites de propriétés et **améliorer la qualité résidentielle**.

La démolition des n°1 et n°2 rue des Mouettes ainsi que le parking silo permettront d'**ouvrir le quartier** en créant une **nouvelle rue**.

Réhabilitation et résidentialisation

- convention de programmation et de recomposition foncière signée,
- consultation des entreprises en octobre 2020,
- OS de préparation début 2021.

Démolition rue des Mouettes

- Les relogements ont débuté et des propositions sont en cours



6. Le volet social : le relogement

Les relogements ANRU concernent la démolition de 42 logements et du parking silo sur l'îlot Mouettes, avec un financement ANRU.

Logemloiret a également réalisé le relogement pour l'opération de démolition des Mésanges (94 logements) avec un financement Région.

7. Les projets connexes au programme ANRU, facteurs de réussite du projet

a. **Communauté Des Communes Giennesoises**

Aménagement de liaisons douces au sein du quartier.

Avenue des Montoires : Aménagement réalisé par la CDCG en 2018, pour un montant de 158 283 €.



Chemin de St Pierre : Aménagement réalisé par la CDCG en 2017 - permet aux collégiens de se rendre au collège Mermoz en sécurité - Coût : 44 090 € HT.



b. Ville de Gien

Ancien Intermarché

Avant :



Démolition partielle – Juillet 2020

Après :



Implantation des jardins familiaux



c. LogemLoiret**Implantation d'une caserne de gendarmerie en entrée de quartier ouest***Architecte : Mme Hélène Moreau***Demandes de subvention réalisées 2020**

STRUCTURE PORTEUSE DE L'ACTION	INTITULE DE L'OPÉRATION	COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION	SUBVENTION ANCT	SUBVENTION CRST	SUBVENTION DSIL
CDCG	Création de pistes cyclables avenue des Montoires et Chemin de St Pierre	60 691 €		6 800 €	
Ville de Gien	Acquisitions (parcelles, cellules commerciales, locaux de l'ancien Intermarché) et démolition	291 431 €		144 500 €	
Ville de Gien	Création de jardins familiaux	144 100 €	69 000 €		
Ville de Gien	Création de jardins familiaux	144 100 €			0 €
CDCG	Création d'un fascicule NPNRU	2 758 €	0 €		
		643 080 €	69 000 €	151 300 €	0 €

	Subvention non obtenue
	En attente de notification
	Subvention validée

Locaux centre social des montoires

Suite au déménagement de la CAF du centre social des loriots, le service politique de la ville a récupéré les bureaux, ces derniers ont été rénovés par les services techniques de la CDCG.

3. SERVICE CULTUREL

La saison culturelle 2020 :

La saison culturelle 2020 a été complètement bouleversée par la crise sanitaire de la COVID 19. En effet, 2/3 des spectacles ont été annulés en 2020 pour être reportés sur 2021.

Du 17 mars au 28 août, les spectacles ont été suspendus pour reprendre avec le report de « Le Trio Elysée », initialement programmé dans le cadre du Festival « Jeux d'Eau » organisé en collaboration avec l'association RMG le premier week-end de juillet. Ce concert s'est organisé dans la cours de l'espace culturel, sur la remorque scène de la ville de Gien avec une jauge limitée à 100 spectateurs (incluent les mesures sanitaires en vigueur).

Ainsi, à compter du 19 septembre la saison a repris son cours avec le concert de « Dyslexic swing and the Silent Brocoli » à Saint-Martin-Sur-Ocre jusqu'au 1^{er} novembre pour à nouveau fermer les salles, suite à la nouvelle flambée de l'épidémie. Nous avons constaté malgré tout, un certain intérêt pour les spectacles proposés malgré le contexte et les contraintes sanitaires. Le publique a très bien assimilé les mesures sanitaires et s'est montré très respectueux des consignes.

Toutes les représentations prévues à compter de cette date ont également dû être annulées pour être reportées en 2021.

Des événements majeurs de la programmation comme le festival du livre jeunesse ou le concert tête d'affiche « Les Négresses Vertes ».

Les spectacles suivants ont été reportés en 2021 :

- Batlik : Vend. 20 Mars Auditorium de Gien
- La Soupe aux Choux avec Service Compris : Sam. 20 mars Les Choux
- Ciné-Débat avec Bertrand Périer : Vend. 27 Mars Auditorium de Gien
- Just Heddy : Vend. 3 avril Auditorium de Gien
- L'oiseau Bleu : Jeu. 9 et Vend. 10 avril Coullons – Spectacle scolaires
- Le Band Magnétique : Sam. 11 avril – St Gondon
- Cuic : Dim. 10 mai – Langesse
- Les Grooms : vend. 29 mai – Gien
- Les Contre-visites guidées : Sam. 30 mai – Gien
- Black Boy : Vend. 5 juin – Auditorium Gien
- Festival du livre jeunesse : du 4 mai au 6 juin – territoire Communauté des Communes Giennoises
- The Yellbows : Sam. 6 juin – La fête des Brandons – Poilly Lez Gien
- Picon Mon Amour : Sam. 13 juin – La Gondulguette – St Gondon
- Ciné Concert : Sam. 27 juin – Le Moulinet Sur Solin
- L'illustre famille Buratini : Sam. 25 juillet – Coullons
- Les Négresses Vertes : Sam. 14 novembre – Salle Cuiry – Gien
- Paloma Pradal et Samuelito : Dim. 22 novembre – Poilly Lez Gien
- Le Magasin de la solitude : Jeu. 3 décembre – Gien – Auditorium
- Ensemble Volga Loire : Dim. 6 décembre – St Brisson Sur Loire

La saison en chiffres :

La fréquentation / le public

SPECTACLE	LIEU	DATE	ACHETEZA	MEDIA/CULT	DT	S/PLACE	NB/PLACE
DAN GHARIBIAN TRIO	AUDITO	24/01/2020	40	38	9	36	123
LES GARCONS MANQUES	AUDITO	07/02/2020	15	24	14	32	89
CONCERT LITTLE TREME	BOISMORAND	08/03/2020	6			45	51
DYSLEXIC SWING	ST MARTIN	19/09/2020	20	2		21	43
TRIO ELYSEE	Cours AUDITO	20/08/2020					100
LO RADZOUKA	NEVOY	04/10/2020	17	31	6	30	87
CHRIS ESQUERRE	COULLONS	09/10/2020	34	2	2	32	72
LES CHICHE CAPON	COULLONS	10/10/2020	75		3	47	142
STARSKY MINUTE	COULLONS	11/10/2020					69
TOTAL			207	97	34	243	716

En 2020, en raison de la crise sanitaire, nous avons accueilli 716 spectateurs contre 2619 spectateurs en 2019 pour les spectacles avec billetterie. Une baisse sensible s'est fait ressentir dès le lancement de la saison, en cause, la progression de la pandémie. Au vue du contexte, la fréquentation reste correcte.

Préventes :

100 places ont été vendues en préventes pour des spectacles reportés. Si toute fois ces spectacles ne pourront avoir lieu, nous réaliserons une procédure de remboursement. A ce jour, les titres de spectacles sont valables pour les spectacles aux dates de report.

SPECTACLE	DATE	NB/PLACE
BATLIK	20/03/2020	23
LA SOUPE AUX CHOUX	21/03/2020	6
NEGRESSES VERTES	14/11/2020	67
PALOMA PRADAL	22/11/2020	3
CONCERT DE L AVENT	06/12/2020	1
Total		100

➤ Les événements gratuits / Sans billetterie :

- Evénements associatifs : Fête des Brandons, Gondulguette, Salon du livre, théâtre appart, évènement étang de la Plancherotte, cafés concerts ... n'ont pas pu avoir lieu,
- Séances scolaires, visites d'exposition, accueil des auteurs : idem,
- Les ateliers théâtre en milieu scolaire ont été interrompus durant le confinement pour reprendre à partir du 20 mai et prolongé jusqu'aux vacances d'été.

Recettes :

- Billetterie : 5 759 € pour les spectacles produits / préventes pour spectacles reporté : 1 174 €,
- PACT : En cours d'analyse / Bilan 2020 validé par les services de la Région le 15 mai 2021,
- CGET / Etat : 5 241 € (festival du livre jeunesse / Annulé – Non perçu pour cette action) 4 420 € (Ateliers théâtre en milieu scolaire - Maintenu),
- Conseil Départemental : 2 000 € (festival de l'humour - Maintenu) / Festival du livre : 3500€ - Tête d'affiche : 2 500 € / Non perçu.

Dépenses :

L'ensemble des dépenses de fonctionnement 2020 s'élève à 84 065 € contre 181 427 € budgété. En cause, le report des 2/3 des spectacles de la saison sur 2021 et de tous les frais inhérents (taxes, frais d'organisation de d'accueil, locations, techniciens intermittents...).

➤ **Ateliers Théâtre :**

Les ateliers théâtre en milieu scolaire ont été mis en place il y a une dizaine d'année. Judith Harris et Sabine Peyrard les animent. Ce dispositif concerne les cours élémentaires et les collèges du territoire. Chaque année, en concertation avec le rectorat, des écoles et classes différentes sont choisies.

Les ateliers sont valorisés par la mise en place de représentation publique en fin d'année scolaire, à l'auditorium de Gien.

Pour l'année scolaire 2019-2020 les écoles suivantes bénéficieront des ateliers théâtre à raison d'une heure par classe du mois d'octobre à mi-juin :

- Collège St François : une classe de 6^{ème}
- Collège Bieldstein : une classe de 4^{ème}
- Collège les Clorisseaux : une classe de 6^{ème} SEGPA
- Ecole de Coullons : une classe de CP, une classe de CE1 et une classe de CM1/CM2
- Ecole René Cassin : une classe de CM1, une classe de CM1/CM2 et une classe de CM2
- Ecole Cuiry : Classe de CM1 en remplacement du collège Mermoz et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020
- Collège Mermoz : Classe de primo arrivants à partir de septembre 2020

La convention trisannuelle est arrivée à son terme en juin 2020, une nouvelle convention annuelle a été réalisée en septembre 2021, incluant des objectifs pédagogiques en concertation avec les services de l'éducation nationale. L'accent est mis sur l'oralité, la construction argumentaire et la prise de parole en public.

Après l'interruption de l'atelier, lié au contexte sanitaire, les intervenantes ont repris leur activité à compter de début juin et ce jusqu'aux vacances scolaires. Le contenu des séances étaient orientées vers la prise de parole autour du confinement, des relations aux autres et de la crise sanitaire, afin d'aider les enfants à exprimer leurs ressentis de cette situation particulière.

Montant de la rémunération des intervenantes : 12 600 € + Coût représentations 2 000 € environs.

- o Financement : 12 600 € CDCG + inclusion dans le PACT (estimation : 2 500 €) + CGET-Politique de la ville : 4 420 €.

Ce dispositif a touché 416 élèves en 2020.

➤ **Festival de l'Humour à Coullons en collaboration avec l'association « Lever de Rideau » :**

Depuis 2018 nous avons repensé le format du Festival de l'humour pour proposer 3 spectacles sur 3 jours en un même lieu, la salle polyvalente de Coullons. Ce projet correspondait à l'attente politique de territorialiser la saison culturelle décentralisant certains temps forts. Ce dispositif est un succès en matière de fréquentation mais aussi en termes de co-construction avec l'association accueillante.

La fréquentation spectateur s'élève à 283 personnes pour les trois spectacles proposés, le contexte sanitaire n'étant pas propice à plus ample fréquentation.

Financement CDCG : 20 891 €.

Subventions : Département 2 000 € / PACT : 4 178 €.

➤ **Ciclic Centre Val de Loire :**

L'agence régionale de cinéma Ciclic a proposé 3 ateliers de réalisation de « film d'horreur » appelé « Paranormal Activities ». C'est ateliers étaient destinés à un public adolescent. Ainsi, un jeune réalisateur a accueillis 30 jeunes de 11 à 17 ans pour réaliser 3 films à raison de 1 film par jour. Dans la journée, les jeunes ont pu écrire un micro scénario, réaliser les prises de vues et de sons et le montage dans la journée.

Cette action a été réalisée avec la maison des jeunes de Gien, le service de prévention spécialisée et la médiathèque de Gien.

Au regard de ces éléments, l'année 2020 s'est avérée difficile et complexe à gérer compte tenu du contexte sanitaire. L'annulation et le report des spectacles a été parfois difficile à mettre en place mais la collaboration solide avec les

associations partenaires de la saison et des productions ont permis de réaliser un programme 2021 cohérent. Cette année a été également marquée par le départ de Yann Denis le 15 avril, chargé de production, remplacé par Gaëlle Caron le 24 août.

4. SERVICES TECHNIQUES

4.1 Informatique/Téléphonie

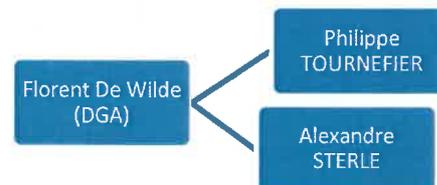
Missions :

- Exploitation et maintenance des équipements du système informatique
- Aide et accompagnement des utilisateurs
- Gestion des incidents d'exploitation
- Installation, gestion et suivi des équipements informatiques
- Maintien des conditions générales de production
- Gestion du parc informatique
- Accompagnement des utilisateurs
- Recensement des dysfonctionnements et des améliorations fonctionnelles

Structuration du service :

Service mutualisé Ville de GIEN et CDCG, 3 Agents :

- Bruno Sidoli (DSI,RSI) remplacé par Yannick Rouyeras d'avril 2020 à janvier 2021, puis Florent de Wilde
- Alexandre Sterlé (technicien informatique)
- Philippe Tournefier (technicien informatique)
- Avril : Départ de Bruno Sidoli
- Nouvelle arborescence du service :



Parc Informatique Ville/CDCG :

- 109 X PC « Ecoles »
- 159 X PC « Mairie/CDCG »
- 2 X Serveur Physique
- 3 X ESX
- 9 X VM (serveurs virtuels)

Stagiaires accueillis :

- Quentin (5 semaines)
- Hugo (5 semaines)
- Nathan (2 semaines, interrompu par confinement)
- Melvin (2 semaines, interrompu par confinement)
- Romain (2 semaines, interrompu par confinement)

Etat des lieux 2020 :

- Les serveurs sont en âge avancé un remplacement va devenir nécessaire
- Aucune attaque de type Malware Crypto ou Virale
- Optimisation des dépannages à distance
- Optimisation des sauvegardes
- Le parc est encore hétérogène sur ses versions de Windows et Office
- Trop de Windows 7 présents
- Continuité technique assurée malgré la situation sanitaire
- Augmentation significative de Windows 10 dans le parc
- Le service apporte une aide sur différents domaines (téléphonie, création régie vidéo, diffusion ...).
- Assistance de premier niveau toujours aussi présente envers les utilisateurs
- Encadrement de stagiaire devenue compliqué avec l'application des règles sanitaires
- Augmentation significative des besoins en outils collaboratifs

Actions importantes 2020 :

- Remplacement onduleur
- Optimisation des sauvegardes
- Mise en place des VPN (pour faciliter le télétravail)
- Mise en place d'accès à distance avec AnyDesk (pour faciliter le télétravail)
- Mise à disposition de tablette avec solution de messagerie et bureautique aux élus avec initiation
- Mise en place technique et logiciel pour réunion Visio
- Création d'une régie vidéo (direct de conseil municipal)
- Optimisation des licences Windows et Office pour uniformiser le parc
- Renouvellement de PC
- Configuration, installation de PC de prêt pour le télétravail et faire face aux confinements
- Migration des messageries de gien.info vers gien.fr
- Optimisation des outils (accès à distance au Centre Administratif (exemple : Cimetière, salle Cuiry, ...))
- Migration du domaine @gien.info vers @gien.fr sans arrêt des services de messagerie
- Poursuite d'optimisation du parc Informatique avec des changements de disques durs mécaniques vers SSD

Moyenne d'âge du parc Informatique :

Pour le parc « Mairie/CDCG »

Infos / Années	Etat 2018	Etat 2020	Evolution
Ont plus de huit ans	22	54	+32
Ont maximum huit ans	17	45	+29
Ont maximum six ans	37	22	-15
Ont maximum quatre ans	32	5	-27
Ont maximum trois ans	18	12	-6
Ont maximum deux ans	19	13	-6
Ont maximum un an	20	8	-13
Moyenne d'âge	5 ans	7 ans	+ 2 ans
Total PC	165	159	-15 PC

Sur les 159 PC encore 99 embarquent un système d'exploitation vétuste (95 sous Windows 7 et 4 sous Windows XP), ces ordinateurs peuvent mettre les infrastructures en danger s'ils ne sont pas migrés vers Windows 10.

Sur ces chiffres, le parc est vieillissant de plus de 2 ans mais des opérations de remise en puissance ont été effectuée en 2019 et 2020 (remplacement des disques durs mécaniques (lents) par des SSD (rapides)).

Pour le Parc « écoles ».

Infos / Années	Etat 2018	Etat 2020	Evolution
Ont plus de huit ans	50	24	-26

Ont maximum huit ans	28	24	-4
Ont maximum six ans	7	29	+22
Ont maximum quatre ans	-	-	0
Ont maximum trois ans	25	-	-25
Ont maximum deux ans	-	32	+32
Ont maximum un an	-	-	-
Moyenne d'âge	7 ans	6 ans	- 1 ans

Répartition d'Activité 2020 par Pole en chiffre :

POLES	Heures totales	En % de l'activité
Informatique	1088,4	34,3%
S.A.P.	579,6	18,3%
Elus	221,7	7%
Direction Générale	212,8	6,7%
S.T.	184,9	5,8%
Affaires Culturelles	178,6	5,6%
O.R.	152,8	4,8%
Communication	108,2	3,4%
Police Municipale	92,5	2,9%
Ecole	79,2	2,5%
CCAS	56,6	1,8%
Archives Municipales	54,2	1,7%
Cabinet	49,9	1,6%
Aménagement	48,8	1,5%
Politique de la Ville	36,6	1,2%
Assainissement	15,8	0,5%
Service Transport	9,8	0,3%
ECO	2	0,1%

4.2 Service public d'élimination des déchets

La Communauté des Communes Giennoises vote un taux d'enlèvement des ordures ménagères tous les ans dans le cadre de sa compétence « élimination et valorisation des déchets ». Ce taux prend en compte les quatre zones définies en fonction de la fréquence des collectes.

Taux	Zone	Nombre de collectes
Taux plein	Zone 1	1 collecte OM / semaine
Taux majoré 0,5	Zone 4	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / 15 jours
Taux majoré 1	Zone 2	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine
Taux majoré 2	Zone 3	2 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine

COMMUNES	Zonage	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019	Taux 2020
LES CHOIX	1 collecte OM / semaine Zone 1	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
BOIMORAND		12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
LE MOULINET		12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
LANGESSE		12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
COULLONS		12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
GIEN		12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
NEVOY		12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
POILLY		12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
ST BRISSON		12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
ST GONDON		12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
ST MARTIN		12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	10,70%
COULLONS		1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / 15 jours Zone 4			12,80%	11,20%
POILLY				12,80%	11,20%	11,20%
NEVOY				12,80%	11,20%	11,20%
ST BRISSON				12,80%	11,20%	11,20%
ST GONDON				12,80%	11,20%	11,20%
ST MARTIN			12,80%	11,20%	11,20%	
GIEN	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine Zone 2	13,61%	13,67%	13,31%	11,70%	11,70%
COULLONS			13,67%			
POILLY		13,61%	13,67%			
POILLY	2 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine Zone 3	14,89%	14,90%	14,33%	12,69%	12,69%
ST MARTIN		14,89%		14,33%	12,69%	12,69%
GIEN		14,89%	14,90%	14,33%	12,69%	12,69%

4.3 Voirie

Bilan budget Investissement CDCG

Communes	Voirie	Descriptif	Coût € TTC
Gien	Rue des Fourches	Coussins berlinois	4 846,08
Gien	Mobilier urbain	Miroir routier	
Gien	Avenue des Montoires	Armoire de contrôle de feux	4 853,80
Gien	Multi-accueil	Jeux	2 768,00
Gien	Quai Joffre	Mobilier urbain	11 005,44
Gien	Rue de la Loire	Giratoire	513,00
Gien	Quai de Nice	Travaux de voirie	64 441,70
Gien	Rue du pont Boucherot	Relevé topographique	1 440,00
Gien	Chemin de la Saulaie	Travaux de voirie	31 038,00
Gien	Chemin les Briquemaux	Travaux de voirie	28 452,00
Gien	Rte de la Boutonnière	Travaux de voirie	29 862,00
Gien	Vieux Pont	Etude de fonctionnement et comptage	2 388,00
Gien	Vieux Pont	Feux provisoires	24 018,00
Gien	Rue Jules César	Travaux de voirie	123 099,28
Poilly	Mobilier urbain	Coussins berlinois	1 706,88

Bilan budget Fonctionnement CDCG

Motifs d'intervention	Description des travaux	Communes	Montant	
			Montant HT	TTC
PATA*	Travaux de voirie	Gien	8 952,00	10 742,40
PATA	Travaux de voirie	Boismorand	8 952,00	10 742,40
PATA	Travaux de voirie	Coullons	8 952,00	10 742,40
PATA	Travaux de voirie	Langesse	2 984,00	3 580,80
PATA	Travaux de voirie	Les Choux	5 968,00	7 161,60
PATA	Travaux de voirie	Nevoy	5 968,00	7 161,60
PATA	Travaux de voirie	Saint-Brisson-sur-Loire	5 968,00	7 161,60
PATA	Travaux de voirie	Saint-Martin-sur-Orcre	5 968,00	7 161,60
PATA	Travaux de voirie	Poilly-les-Gien	5 968,00	7 161,60
PATA	Travaux de voirie	Saint-Gondon	8 952,00	10 742,40
Curage de fossés	Jules César et Montfort	Gien	6 627,11	7 952,53
Curage de fossés	Allée des Chevreuils	Boismorand	6 801,80	8 162,16
Curage de fossés	Rte des Thonoux / des Jours	Saint-Brisson-sur-Loire	6 900,08	8 280,10
Curage de fossés	Rue de Trompe Souris Rte de l'Orme	Saint-Martin-sur-Orcre	4 586,91	5 504,29
Ouvrages d'art	Route de Lorris		3 960,00	4 752,00
Ouvrages d'art	Route du Colombier		3 995,00	4 794,00

* PATA : point à temps automatique - Entretien et/ou réparation des couches de roulement des chaussées (bitume et gravillons)

Suivi des dépenses voirie

	Suivi des dépenses voirie					Moyenne 5 dernières années
	2016	2017	2018	2019	2020	
BOISMORAND	29 256 €	39 780 €	61 967 €	36 968 €	46 889 €	42 972 €
COULLONS	95 864 €	133 696 €	151 945 €	98 659 €	67 796 €	109 592 €

GIEN	1 401 705 €	1 246 829 €	1 494 215 €	1 761 772 €	1 411 602 €	1 463 225 €
LANGESSE	13 355 €	15 401 €	39 404 €	11 969 €	2 713 €	16 568 €
LE MOULINET	3 740 €	27 890 €	3 740 €	3 740 €	5 343 €	8 891 €
LES CHOUX	14 147 €	28 659 €	40 096 €	36 800 €	28 257 €	29 592 €
NEVOY	58 532 €	121 463 €	64 514 €	60 980 €	55 537 €	72 205 €
POILLY LEZ GIEN	164 132 €	230 319 €	151 443 €	122 330 €	121 100 €	157 865 €
SAINT BRISSON	112 222 €	69 564 €	62 702 €	85 212 €	71 153 €	80 171 €
SAINT GONDON	4 490 €	97 555 €	34 695 €	33 045 €	4 781 €	34 913 €
SAINT MARTIN	246 815 €	65 893 €	68 380 €	66 873 €	63 016 €	102 195 €
Non affecté	16 165 €	15 149 €	5 625 €	864 €	371 €	7 635 €
Total	2 160 423 €	2 092 198 €	2 178 726 €	2 319 212 €	1 878 556 €	2 125 823 €

Bilan des dépenses voirie CDCG 2020

	Total Dépenses de personnel pour la CDCG	Refacturation du personnel des communes	Refacturation du matériel	Dépenses de fonctionnement (fauchage/ balayage/ élagage)	Prévu BP 2020 en fonctionnement	Total réalisé 2020 fonctionnement	% de réalisation	Dépenses d'investissement (amélioration de la voirie)	Coût net 2020
BOISMORAND	10 780,00 €	10 780,00 €	10 700,00 €	25 408,56 €	25 980,00 €	46 888,56 €	180%	- €	46 888,56 €
COULLONS	34 808,64 €	34 808,64 €	25 837,00 €	7 149,86 €	83 139,64 €	67 795,50 €	82%	- €	67 795,50 €
GIEN	607 991,50 €	- 177 372,59 €	- €	467 260,65 €	1 233 791,50 €	1 075 252,15 €	87%	336 349,93 €	1 411 602,08 €
LANGESSE	- €	- €	- €	2 713,00 €	4 000,00 €	2 713,00 €	68%	- €	2 713,00 €
LE MOULINET	1 762,00 €	1 762,00 €	1 978,00 €	1 602,80 €	8 740,00 €	5 342,80 €	61%	- €	5 342,80 €
LES CHOUX	15 229,20 €	15 229,20 €	5 866,00 €	7 161,60 €	24 561,20 €	28 256,80 €	115%	- €	28 256,80 €
NEVOY	30 997,44 €	30 997,44 €	17 180,00 €	7 359,24 €	55 456,44 €	55 536,68 €	100%	- €	55 536,68 €
POILLY LEZ GIEN	72 476,75 €	72 476,75 €	28 599,00 €	18 317,64 €	112 535,75 €	119 393,39 €	106%	1 706,88 €	121 100,27 €
SAINT BRISSON	38 610,81 €	38 610,81 €	15 387,00 €	17 154,70 €	58 997,81 €	71 152,51 €	121%	- €	71 152,51 €
SAINT GONDON	3 647,34 €	3 647,34 €	480,00 €	653,34 €	18 472,34 €	4 780,68 €	26%	- €	4 780,68 €
SAINT MARTIN	24 421,06 €	24 422,06 €	18 676,00 €	19 919,23 €	58 390,06 €	63 016,29 €	108%	- €	63 016,29 €
Non affecté	370,67 €	- €	- €		- €	370,67 €		- €	370,67 €
	841 095,41 €	55 361,65 €	124 703,00 €	574 700,62 €	1 684 064,74 €	1 540 499,03 €	91%	338 056,81 €	1 878 555,84 €

• Bâtiments- Dépenses**Coût global des bâtiments de la CDCG**

	Réalisé 2019		Réalisé 2020	
	F	I	F	I
301 - Salle Karaté Coullons - Route de Cerdon	3 040,70 €	50 860,22 €	1 356,92 €	- €
302 - Gymnase Coullons - Route de Cerdon	23 008,38 €	25 800,95 €	27 933,97 €	- €
303 - Nouvelle salle de sports avec vestiaires - Coullons	13 835,88 €	6 327,00 €	7 446,74 €	- €
304 - Dojo Judo Patrick Méry Coullons	7 892,97 €	12 691,16 €	8 390,01 €	- €
310 - Gymnase B - Bernard Palissy	14 127,43 €	- €	16 317,98 €	- €
3101 - Gymnase Léonard de Vinci (Lycée professionnel de Gien)	5 639,18 €	7 560,00 €	13 408,21 €	- €
3102 - Gymnase rue Jean Mermoz GIEN	- €	- €	- €	- €
3103 - Salle de boxe Gien	3 900,14 €	- €	7 018,30 €	11 532,57 €
311 - Gymnase Céline Bottet (C - Bernard Palissy)	13 471,72 €	11 491,20 €	24 927,48 €	- €
312 - Gymnase Bildstein	20 662,18 €	- €	27 165,29 €	11 037,80 €
313 - Gymnase Paul Bert	42 676,40 €	21 502,05 €	67 648,09 €	1 902,00 €
314 - Gymnase de Montbricon	18 469,76 €	9 964,80 €	18 963,37 €	- €
315 - Piscine	8 638,66 €	- €	- €	- €
316 - Anciens tennis couverts	8 602,36 €	11 328,00 €	672,39 €	- €
317 - Salle de Karaté et d'escrime	20 246,81 €	- €	19 966,71 €	- €
318 - Nouveau Dojo	44 424,85 €	- €	39 515,80 €	- €
319 - Nouveaux tennis couverts	5 675,64 €	10 003,20 €	2 676,60 €	- €
320 - Salle de sports Nevoy (Nouvelle)	25 892,19 €	- €	23 400,78 €	- €
330 - Gymnase Les Clorisseaux	26 846,03 €	5 265,90 €	67 911,28 €	- €
331 - BAF	6 000,07 €	- €	3 732,90 €	- €
332 - Dojo Poilly	6 973,76 €	- €	5 103,22 €	- €
340 - Salle de sports St-Brisson	8 137,11 €	- €	9 390,38 €	- €
35 - Bâtiments sportifs ST-MARTIN	- €	- €	- €	- €
350 - Dojo St-Martin	107,52 €	- €	- €	- €
351 - Salle de sports St-Martin (nouvelle)	26 870,45 €	- €	14 859,84 €	- €
360 - Salle de sports de St-Gondon	12 909,78 €	- €	13 116,15 €	- €
370 - Salle de sports d'Arrabloy	5 284,86 €	- €	8 223,24 €	- €
380 - Salle de sports de Les Choux	9 865,48 €	38 898,98 €	7 360,85 €	1 332,00 €
Absence de répartition	99 220,51 €	83,88 €	72 721,76 €	- €
	482 420,82 €	211 777,34 €	509 228,26 €	25 804,37 €

- Bilan énergétique

Gestion des consommations électriques

SYNTHESE DES CONSOMMATIONS ELECTRIQUES 2020							
Communes	Bâtiments	Service	Total Kwh 2019	Total € TTC 2019	Total Kwh 2020	Total € TTC 2020	Budget 2021 TTC
Couffons	Complexe sportif	30	73 393	12 218,37 €	48 116	7 949,23	
Gien	Gymnases B.Palissy-C.Bottet	310-311	30 650	6 827,52 €	22 779	4 676,93	
Gien	Gymnase Bildstein	312	20 819	3 470,64 €	15 960	2 670,30	
Gien	Gymnase Paul Bert	313	56 973	9 477,71 €	12 984	1 547,22	
Gien	Gymnase Montbricon	314	13 364	2 228,83 €	8 051	1 402,38	
Gien	Stade nautique	315	347 259	49 194,80 €	120 856	19 802,15	
Gien	Ancien et nouveau tennis	316-319	0	0,00 €	0	0,00	
Gien	Salles escrime-karaté	317	35 275	7 441,53 €	27 805	7 519,96	
Gien	Dojo intercommunal	318	32 777	6 872,33 €	10 954	2 907,35	
Gien	Salle de boxe	3103	3 734	856,93 €	-20 430	0,00	
Nevoay	Salle de sports	320	60 590	12 757,13 €	35 632	7 530,05	
Poilly	Gymnase Les Clorisseaux	330	26 606	5 138,69 €	13 879	2 746,50	
Poilly	Dojo	332	819	183,23 €	-22 175	0,00	
Saint-Brisson	Salle de sports	340	23 867	5 596,39 €	20 538	4 162,22	
Saint-Martin	Salle de sports	351	19 350	3 211,13 €	14 649	2 465,54	
Saint-Gondon	Salle de sports	360	27 465	7 350,28 €	16 040	4 246,52	
Arrabloy	Salle de sports	370	23 252	5 438,50 €	16 565	3 517,48	
Les Choux	Salle de sports	380	27 369	5 960,47 €	14 029	2 920,63	
Gien	Site Chantemerle administratif-technique	020	98 352	15 579,59 €	48 312	8 752,90	
Gien	Maison de santé pluridisciplinaire	513	65 503	11 976,19 €	33 236	6 973,79	
Gien	Maison de santé pluridisciplinaire logement	513	1 913	357,37 €	3 024	543,52	
Gien	Structure multi-accueil petite enfance	522	31 715	5 753,70 €	14 618	3 059,96	
Gien	Aire d'accueil des gens du voyage	524	-60	865,01 €	0	785,07	
Gien	Village entreprises (services généraux)	90	207	114,35 €	-895	0,00	
		TOTAL	1 021 192	178 870,69	454 517	96 179,68	0,00

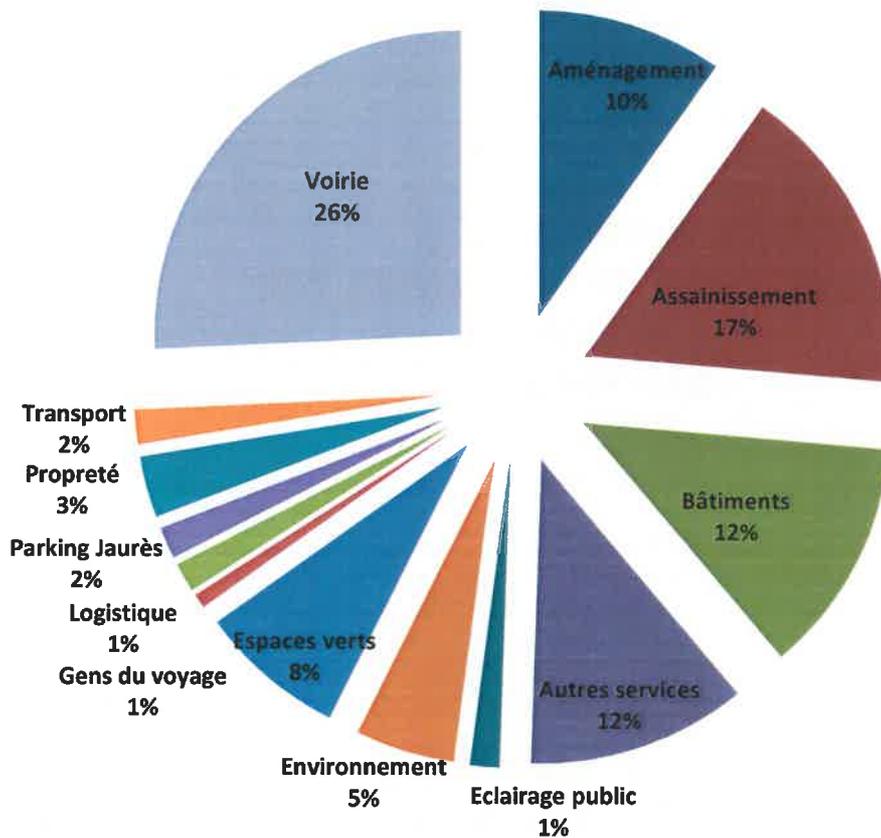
– **Bilan des interventions (Ville et CDCG)**

• **Secrétariat**

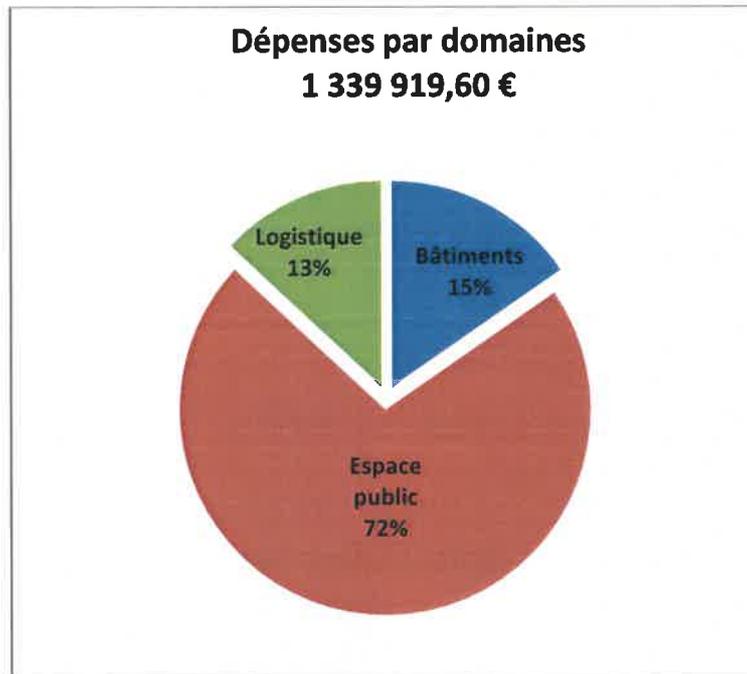
Tâches administratives usuelles

Demandes enregistrées (tableau de suivi + vélos élec + meublés de tsme + Cat. Nat)	767
Permissions de voirie	85
Courriers VDG	529
Courriers CDCG	498
Réunions (Copil, commissions, hebdo)	28
Appels reçus	5612

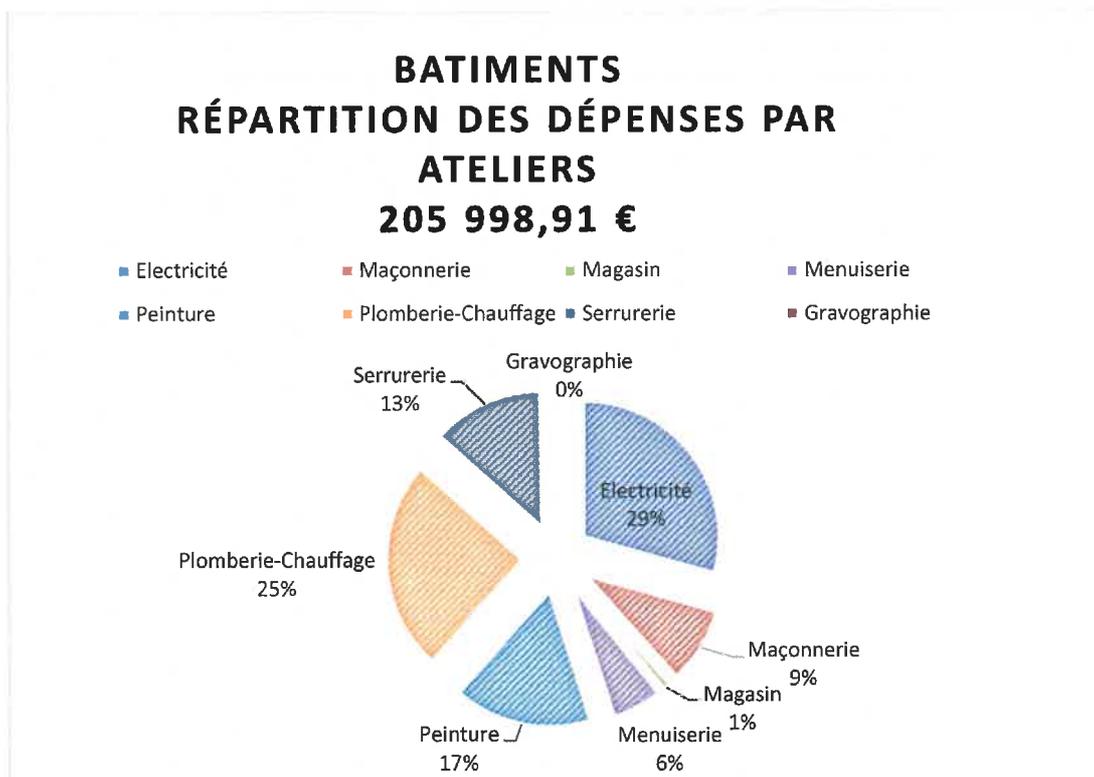
Répartition des demandes par secteurs



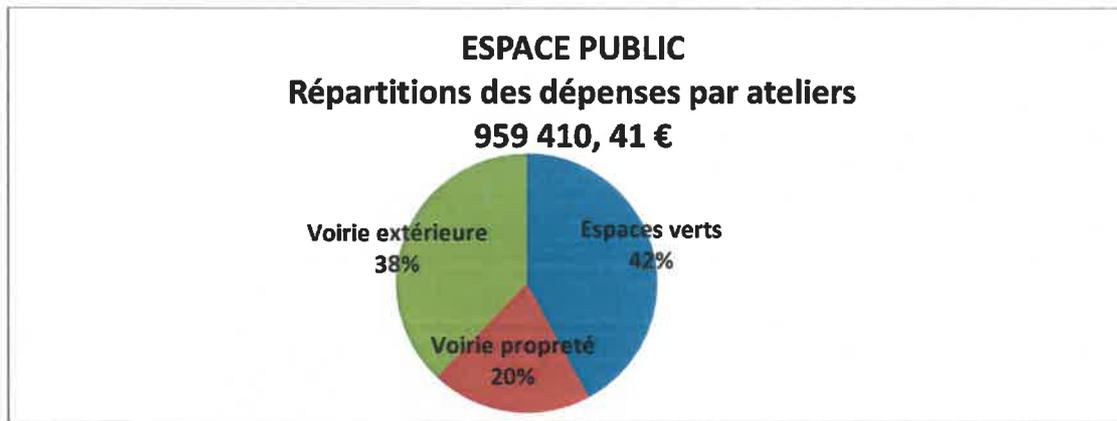
- Régie



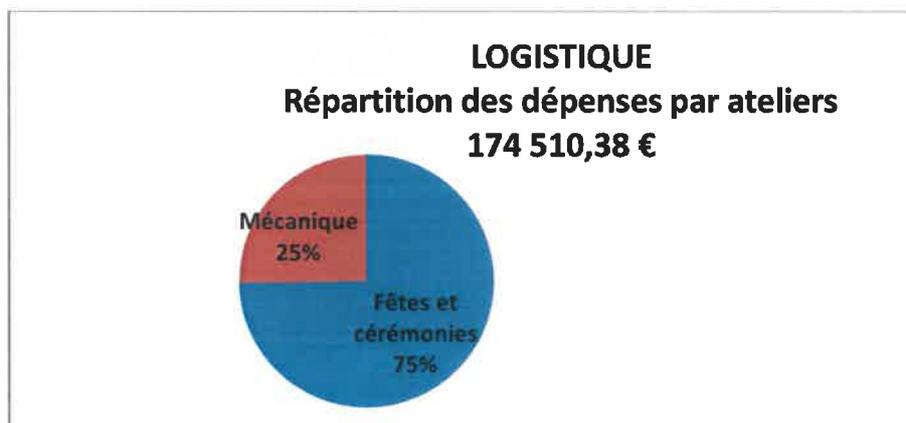
- Batiments



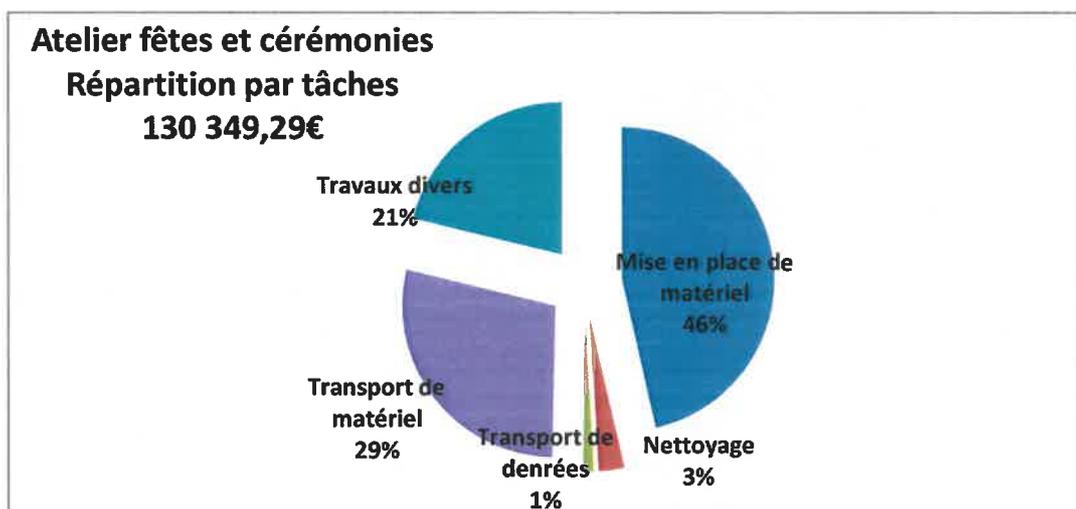
- **Espaces Publics**



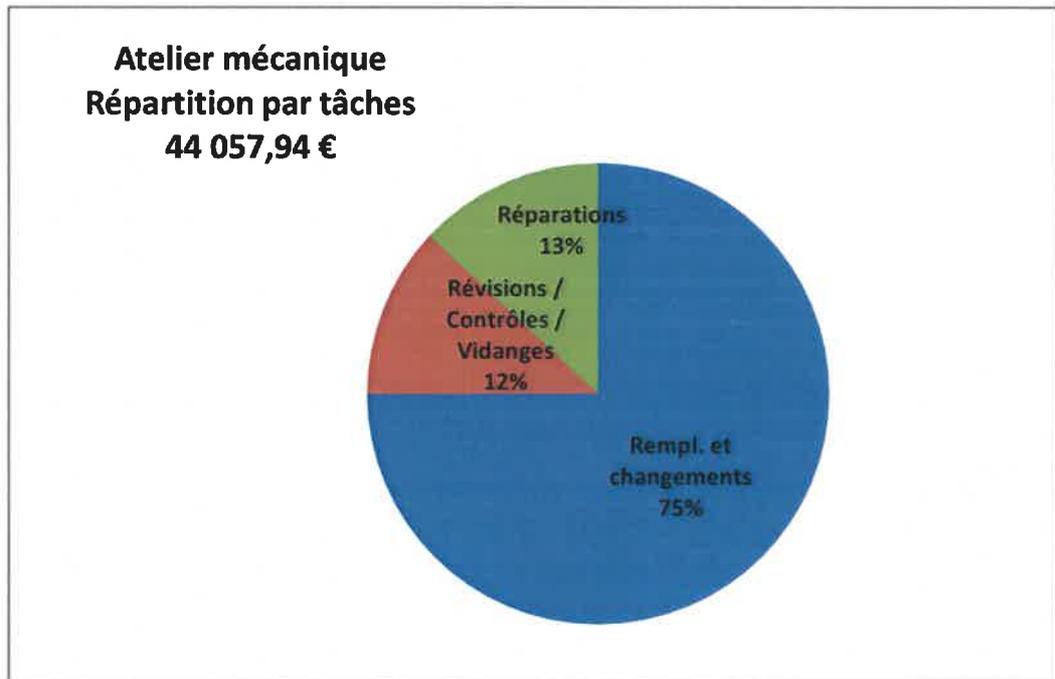
- **Logistique**



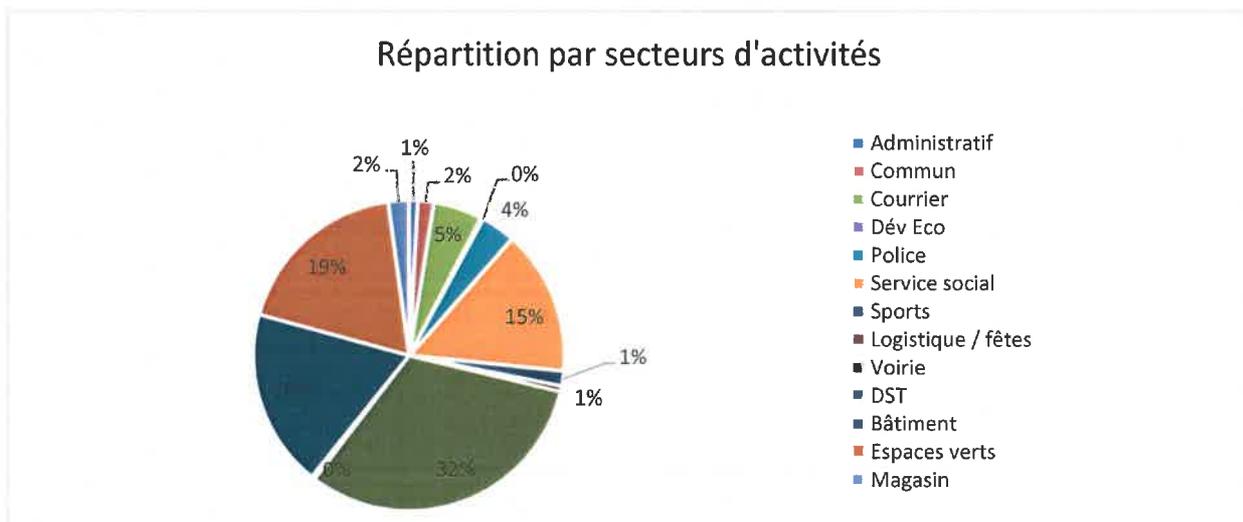
- **Fêtes et cérémonies**



- **Garage**



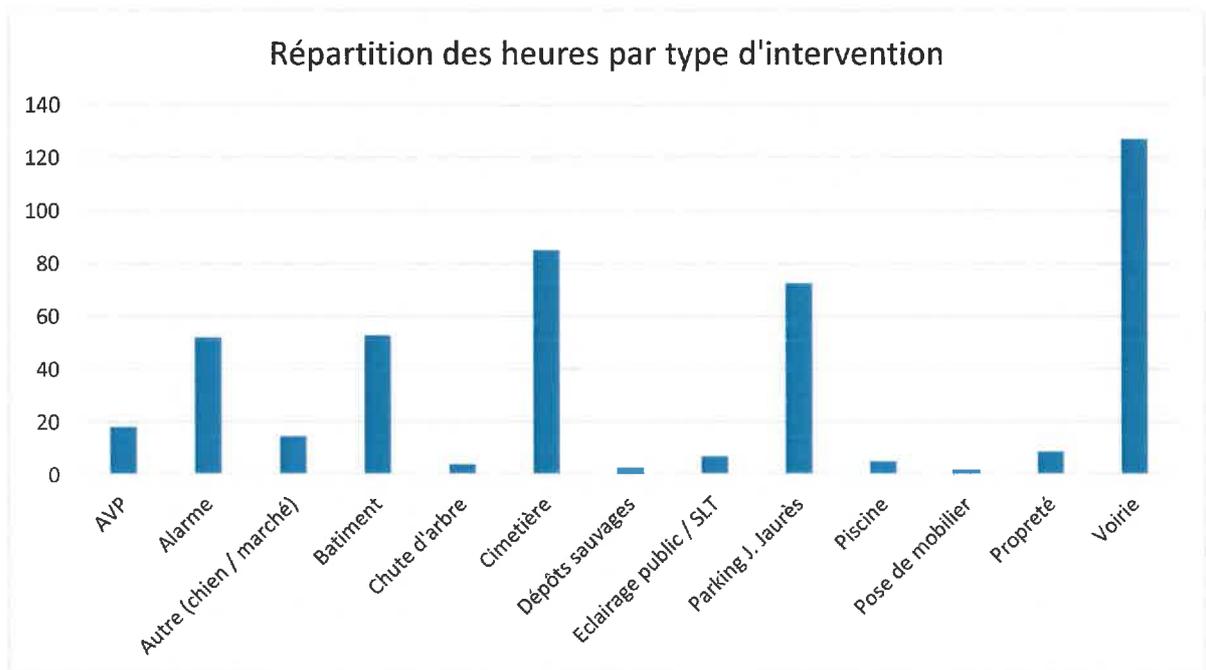
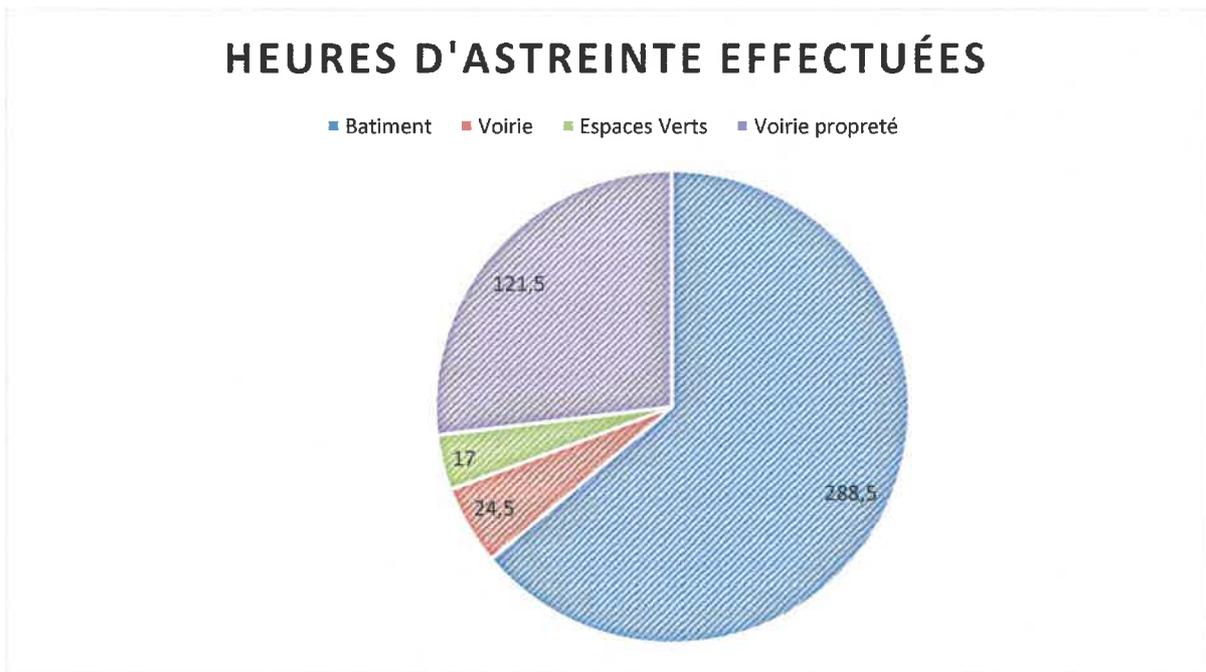
- **Dépenses de fonctionnement**



Bilan budget Investissement CDCG

Secteur d'activités	Véhicules	Descriptif	Coût €TTC
Propreté	Chariot de propreté		1 494,00
Voirie	Camion benne		29 431,49
Bâtiment	Kangoo express	Electricien	9 594,24
Espaces Verts	Benne grillagé		5 100,00
			45 619,73

- **Astreintes**



4.5 Assainissement collectif

• Travaux entreprises

- Renouvellement d'une pompe temps de pluie à la station d'épuration de Gien pour un montant de 15 220 € H.T,
- Réhabilitation du réseau de Boismorand pour un montant de 248 429,40 € H.T,
- Renouvellement de l'automate et de la télésurveillance de la station d'épuration de Saint-Brisson-sur-Loire pour un montant de 35 000 € H.T,
- Evolution de la télégestion de 9 postes de relèvement pour un montant de 37 000 € H.T.

Autres opérations :

Au cours de l'année 2020, les études suivantes ont été réalisées :

- Etude diagnostic amont et plan d'actions pour la réduction des micropolluants sur le bassin de la station de Gien, pour un montant de 19 990 € H.T,
- Etude de maîtrise d'œuvre pour l'instrumentation du réseau unitaire de la Ville de Gien, pour un montant de 12 000 € H.T,
- Etude de modélisation de deux déversoirs d'orage à la station de Gien, pour un montant de 25 200 € H.T,
- Etudes de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration de Les Choux et le transfert des effluents de Boismorand pour un montant de 60 825 € H.T,
- Etude d'impact sur zone humide dans le cadre du projet de la station de Les Choux, pour un montant de 7 400 € H.T.

Prestations en régie (en nombre d'heures)

Type de lieu - Domaine	Arrabloy	Boismorand	Coullons	Gien	Les Choux	Neroy	Pailly Lez Gien	St Brisson	St Gondon	St Martin sur Ocre	Total général
Fonctionnement régie	1025										1025
Gestion régie - Contrôle / Sécurité	872										872
Informatique / Achat	66										66
Maintenance locaux / divers	87										87
Poste de relèvement	89	90	195	183	106	119	164	106	133	71	1256
Contrôle / Sécurité - Qualité - Suivi prestataire	35	36	14	31	37	48	24	39	43	9	316
Exploitation / espaces verts	2	4	23	16	1	17	56	12	3	6	140
Maintenance	52	50	158	136	68	54	84	55	87	56	800
Réseau assainissement - Voirie	30	199	120	885	115	140	136	115	118	151	2009
Administratif / suivi prestataire	9	27	35	305	43	54	35	45	36	58	647
Exploitation / espaces verts	21	172	85	580	72	86	101	70	82	93	1362
Station d'épuration	0	300	622	2313	229	0	0	481	475	0	4420
Gestion - Contrôle / Sécurité - Suivi prestataire	0	50	51	125	53	0	0	92	59	0	430
Espaces verts	0	50	94	304	3	0	0	88	80	0	619
Exploitation	0	110	141	333	106	0	0	122	139	0	951
Maintenance / Logistique	0	38	175	1001	35	0	0	142	146	0	1537
Qualité (Analyse)	0	52	161	550	32	0	0	37	51	0	883
Total	119	589	937	3381	450	259	300	702	726	222	8710

4.6 Assainissement individuel

	GIEN- ARRABLOY	POILLY- LEZ- GIEN	LES CHOUX	SAINT- GONDON	SAINT- BRISSON	COULLONS	NEVOY	LANGESSE	SAINT- MARTIN	LE MOULINET- SUR-SOLIN	BOISMO RAND	TOTAL
CONTRÔLE PÉRIODIQUE	0	0	0	0	0	116	0	0	0	0	0	116
ASTEINTE FINANCIÈRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FOURNITURE D'UN RAPPORT POUR UNE INSTALLATION CONTROLÉE DEPUIS MOINS DE 3 ANS EN VUE DE LA CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER	2	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	5
CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION CONTROLÉE DEPUIS PLUS DE 3 ANS EN VUE DE LA CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER	6	6	2	1	3	11	4	2	2	0	2	39
INSTRUCTION DE DOSSIER DE DEMANDE D'INSTALLATION NEUVE OU REHABILITÉE	2	4	1	0	3	3	0	0	0	0	0	13
CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES TRAVAUX	2	3	2	0	2	3	0	0	0	0	0	12
PRESTATION D'ENTRETIEN	13	7	1	0	2	8	1	1	2	2	1	38
TOTAL	25	20	7	1	10	143	5	3	4	2	3	223

4.7 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Au cours de l'année 2020, les Communautés des Communes Giennoises et Berry Loire Puisaye ont poursuivi l'étude sur les milieux aquatiques du giennois. Le montant de cette étude est de 122 970,55 € H.T.

La CDCG a contribué à hauteur de 20 319 € à l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Loing pour l'exercice de la compétence GEMAPI sur les communes de Gien, Nevoy, Langesse, Les Choux, Boismorand et Le Moulinet sur Solin.

La CDCG a contribué à hauteur de 1 258 € au Syndicat d'entretien du Bassin du Beuvron pour l'exercice de la compétence GEMAPI au niveau du bassin du Beuvron sur la Commune de Coullons.

4.8 Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET)

Au cours de l'année 2020, la CDCG a poursuivi la procédure d'élaboration du PCAET :

- Saisine de l'autorité environnementale en date du 7 janvier 2020,
- Démarche de participation du public par voie électronique du 2 novembre au 4 décembre 2020,

- Transmission du PCAET au Préfet et au Président de la région Centre-Val-de-Loire en date du 21 décembre 2020.

5. AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE

5.1. Opération Façades/ Opération Façades commerciales

Ces opérations visent à inciter les administrés et commerçants des centres-bourg (et centre-ville pour Gien) de procéder au ravalement des façades dégradées des locaux à usage d'habitation ainsi qu'à la réfection des façades commerciales afin de contribuer à l'amélioration générale du cadre de vie.

Les périmètres, ouvrant droit à une subvention de 25% du montant des travaux, ont été établis en concertation avec chaque commune.

Un budget global de 285 000 € est alloué à ces dispositifs.

Depuis le lancement des dispositifs, 245 779 € de subventions ont été engagés contribuant à générer au travers des travaux financés 1 028 256 € de retombées économiques sur le territoire.

L'Opération Façades :

Depuis le lancement du dispositif en 2012, 102 opérations ont été validées et 91 ravalements sont aujourd'hui achevés. Sur le plan financier, fin 2020, 236 287 € sont engagés, et 209 663 € de subventions ont déjà été versés aux bénéficiaires de l'opération.

Concernant les retombées économiques, les travaux financés représentent une enveloppe de travaux d'un montant de 997 205 € TTC réalisés majoritairement par des entreprises du territoire.

L'Opération Façades Commerciales :

L'opération complémentaire « façades commerciales » lancée en 2016 est mise en œuvre afin d'accompagner la valorisation des commerces et la transformation des centres villes des communes du territoire.

Cette action vise à soutenir le commerce et l'artisanat local en poursuivant trois objectifs indissociables :

- Transformer les façades des commerces de centre-ville (embellissement),
- Faciliter l'accessibilité aux commerces pour les personnes à mobilité réduite,
- Créer une dynamique d'attractivité commerciale en hyper-centre.

Depuis le lancement du dispositif, 3 opérations ont été validées et réalisées pour un montant total de 9 536 € de subventions et une enveloppe de travaux de 48 094 € TTC.

5.2. Urbanisme

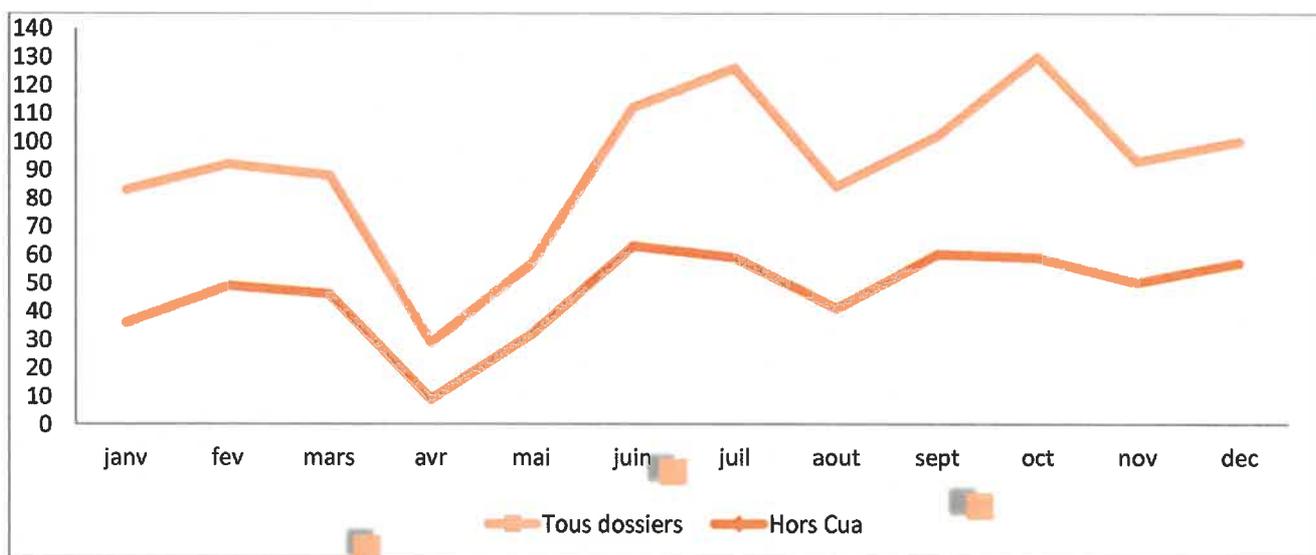
Les autorisations des droits du sol :

Le service a pour principale mission l'instruction des autorisations d'urbanisme ainsi que l'accueil, l'information du public et le conseil aux collectivités membres de la C.D.C.G.

L'année 2020 s'est achevée avec 1094 actes déposés en mairie et instruits par le Service Autorisation du droit des sols de la Communauté des Communes Giennoises dont 533 CU de simple information.

DOSSIERS PAR COMMUNE PAR MOIS et PAR ANNEE hors Cua

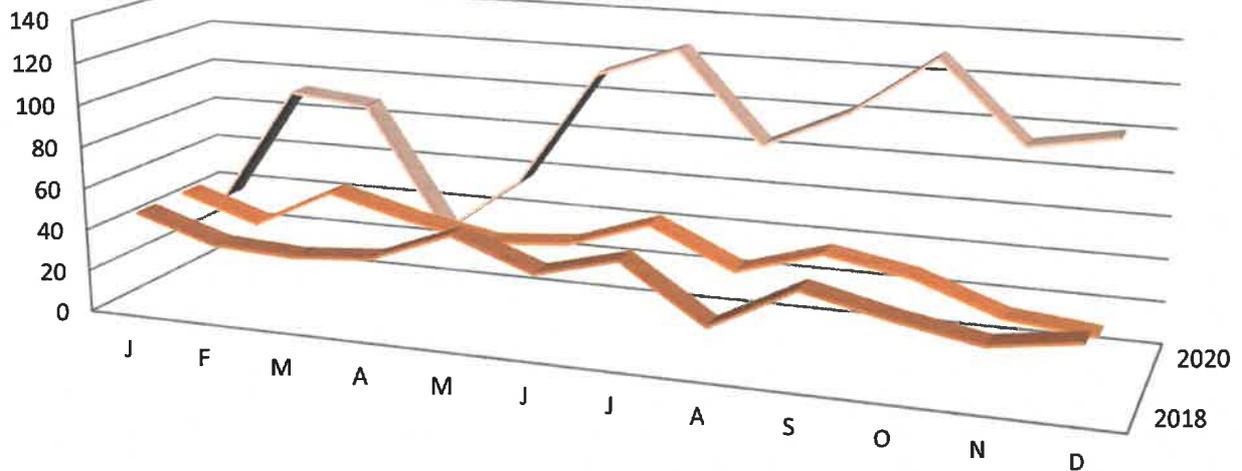
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total annuel
BOISMORAND	2	1	0	0	0	6	2	0	1	2	1	1	16
COULLONS	3	8	2	2	5	5	4	5	12	8	6	4	64
GIEN	19	24	24	2	13	25	30	14	22	28	20	30	251
LANGESSE	0	0	0	0	1	2	1	0	2	4	1	1	12
LE MOULINET	1	2	0	0	1	2	0	1	0	0	1	1	9
LES CHOUX	0	2	1	0	0	3	1	1	0	1	0	0	9
NEVOY	3	4	5	2	3	5	10	6	4	4	11	5	62
POILLY	3	1	5	1	5	6	5	2	7	6	1	6	48
ST BRISSON	1	1	4	1	0	1	2	4	4	4	5	3	30
ST GONDON	2	4	3	0	1	3	2	4	5	1	2	2	29
ST MARTIN	2	2	2	1	3	5	2	4	3	1	2	4	31
													561



	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cua	415	497	497	464	571	533
Cub	68	73	79	81	66	55
Dp	254	230	253	243	276	364
Pa	8	4	13	4	3	4
Pc	154	134	134	111	124	130
Pd	9	7	4	1	11	8
total	908	945	980	904	1051	1094

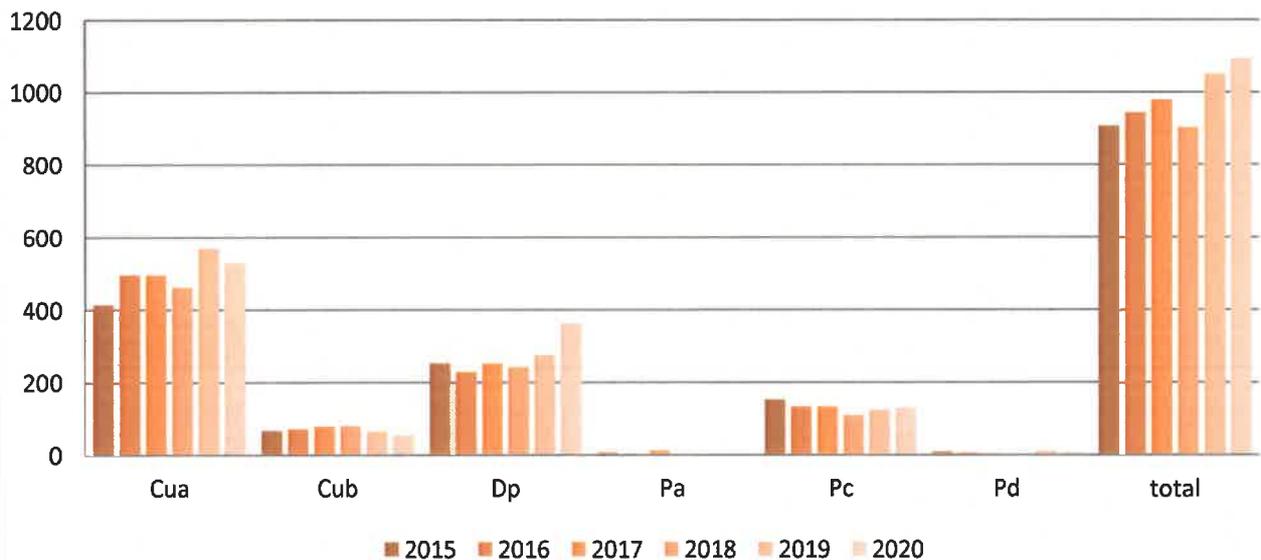
Le nombre d'actes déposés en 2020 (1094) est supérieur au nombre d'actes déposés en 2019 (1051) et au-dessus de la moyenne des 5 dernières années (957 dossiers).

Nombre de dossiers / mois / an



	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2018	47	35	33	36	51	37	47	21	42	33	26	32
2019	47	35	54	44	37	40	53	35	47	40	26	22
2020	36	92	88	29	57	112	126	84	102	130	93	100

Type de dossiers / année



La mise à disposition d'un instructeur de la Communauté des Communes Giennoises auprès de la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme s'est poursuivie durant l'année 2020.

Durant la période de confinement strict induit par le contexte sanitaire, l'instruction des dossiers a été réalisée en recourant au télétravail.

6. ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

6.1 Achetez Giennois

En 2017, la plateforme locale « Achetezgiennois » a été lancée afin de contribuer à la visibilité du commerce local sur le territoire. Il visait à valoriser les acteurs de l'économie du territoire.

Après quatre années de mise en œuvre, force est de constater que cette plateforme n'a pas donné le résultat escompté. La mobilisation des commerçants était faible, le nombre d'adhésions était en baisse et plusieurs difficultés techniques ont été rencontrées.

Dans l'attente d'une réflexion conjointe qui sera menée en lien avec les commerçants du territoire dans le cadre du Comité consultatif local du commerce, afin d'étudier le déploiement d'une solution répondant au mieux à leurs attentes, il a donc été décidé de ne pas renouveler le contrat avec le prestataire AchetezA et d'arrêter l'exploitation de la plateforme à la date d'anniversaire du contrat, soit le 31 décembre 2020.

La nouvelle solution numérique sera soutenue financièrement par la mobilisation de crédits issus des partenariats induits permis par les dispositifs Action Cœur de Ville / Opération de Revitalisation des Territoires.

6.2 L'Agence économique

Les membres fondateurs sont la CDCG, la CCI Loiret et Loire&Orléans Eco.

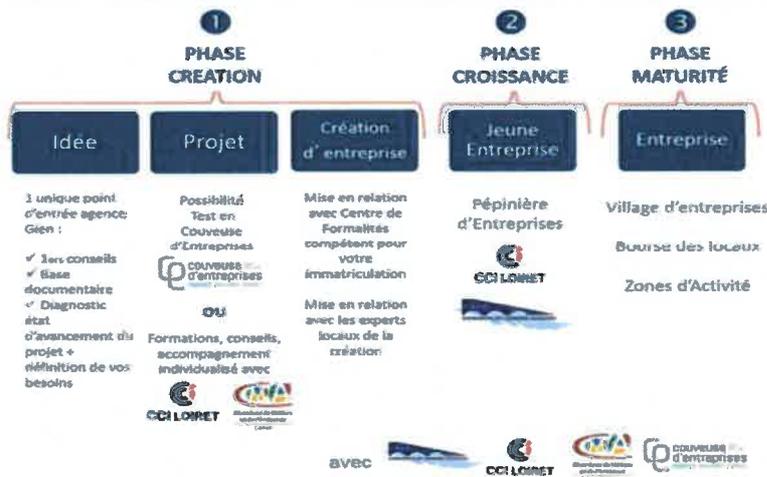


Rappel du parcours dédié aux entreprises du territoire :

La Communauté des Communes Giennaises a initié en 2013 un dispositif d'accompagnement adapté aux besoins et attentes des entreprises pour leurs différentes phases de développement : le parcours du créateur d'entreprises.

De la naissance de la société jusqu'à la phase de maturité, chaque entrepreneur doit pouvoir trouver une réponse, notamment immobilière, adaptée à ses besoins. Voici un schéma qui représente les trois étapes de ce parcours :

UN ACCOMPAGNEMENT LOCAL POUR CHAQUE ETAPE DE LA VIE DE L'ENTREPRISE :



Couveuse entreprises
 Intervient en amont de la création administrative de l'entreprise. Une solution pour tester son projet en toute légalité tout en étant formé(e).

Pépinière entreprises
 Intervient dans les trois premières années de la création administrative. Suivi de la jeune entreprise par les partenaires. Permet de bénéficier d'un bureau en dessous des prix du marché. Solution permettant de réduire les coûts structurels de la jeune entreprise et de rompre l'isolement

Loire&Orléans Eco :

Dans le cadre de la mutualisation de l'action économique, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Loire&Orléans éco a été constitué le 4 juin 2014 par les cinq membres fondateurs (le Conseil général du Loiret, l'ADEL, l'Agglomération d'Orléans, l'UDEL et la CCI du Loiret).

La Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a modifié l'exercice de la compétence en matière de développement économique sur les territoires. Cette évolution a amené la disparition de l'Agence de Développement Economique du Loiret (ADEL) au 31/12/2016.

Dans le cadre de la Loi NOTRe, la Région est devenue la collectivité territoriale responsable sur son territoire du développement économique et non plus seulement la collectivité cheffe de file de cette compétence. Ainsi, la Région Centre Val de Loire a fait le choix de devenir membre du GIP Loire&Orléans Eco au travers de sa nouvelle agence régionale d'innovation et de développement des entreprises, DEV'UP, tout comme l'ensemble des établissements de coopération économique (EPCI) du Loiret, à l'exception d'Orléans Métropole déjà membre.

C'est aujourd'hui le binôme Région/EPCI qui est en charge du développement économique sur les territoires avec l'appui des réseaux consulaires. Le Conseil Départemental participe par ses politiques en matière d'aménagement du territoire, de tourisme et d'agriculture au développement économique du Loiret.

C'est dans ce cadre que le GIP Loire&Orléans Eco mène ses missions au service des entreprises et des territoires dans l'objectif de créer des richesses et de l'emploi dans le bassin de vie et d'emploi du Loiret.

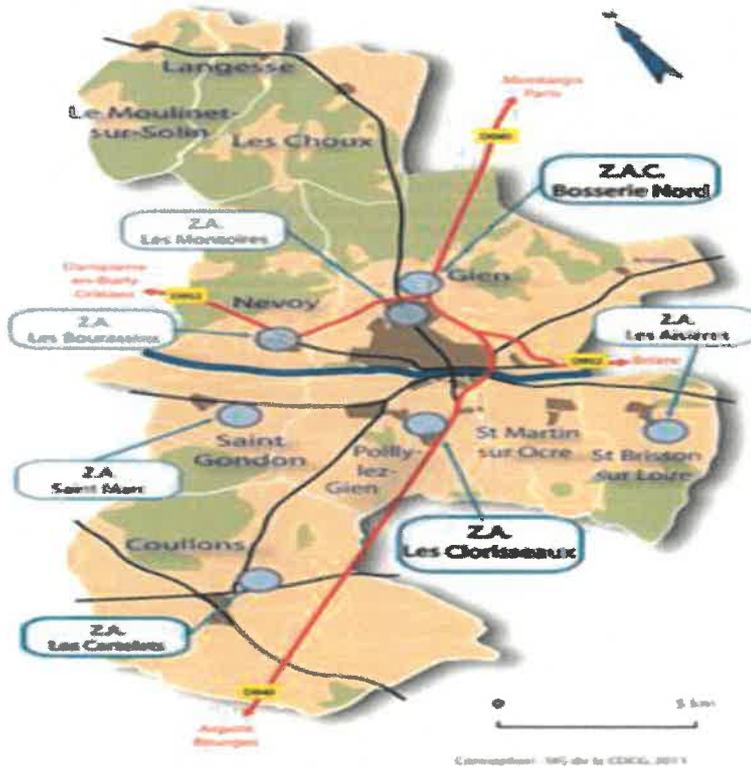
La couveuse d'entreprises :

La couveuse d'entreprises du Giennois permet aux nouveaux entrepreneurs de lancer une activité économique sous la forme d'un test, ainsi que de développer des compétences de chef d'entreprise. Pour cela, elle met en place un accompagnement personnalisé, des moyens et des outils (mutualisation de moyens, lieu de vente, logiciel de facturation, aide à la commercialisation...).

La couveuse d'entreprises du Giennois s'adresse à tous les porteurs de projet du Giennois et œuvre à rendre accessible l'entrepreneuriat au plus grand nombre.

Les principaux prescripteurs de l'antenne sont le Pôle Emploi, les Chambres Consulaires, la BGE Loiret et les collectivités du territoire.

Gestion des ZAE :



La CDCG gère 7 zones d'activités économiques réparties sur le territoire :

- Lien avec les commerçants et artisans des zones en question
- Gestion des différentes demandes en lien avec les problématiques liées à ces zones d'activités
- Promotion et commercialisation du Village d'Entreprise.

Les subventions aux partenaires :

	2019	2020
MEPAG	1 500 €	1 500 €
E.G.E.E	2 500 €	2 500 €
Initiative Loiret (<i>convention 01/01/18 au 31/12/2020</i>)	10 250 €	10 250 €
Couveuse des entreprises (PES 45)	12 000 €	12 000 €
Office du Tourisme (<i>convention annuelle</i>)	186 000 €	210 000 €

Le Village d'entreprises :

Inauguré en octobre 2015.



BIENVENUE À GIEN

> Chiffres clés

Population	25 949
Zone de chalandise (habitants)	68 682
Superficie (ha)	33 330
Nombre de ménages	10 804
Nombre de logements	12 548
Emploi total	11 538
Nombre d'établissements actifs	1 807

Source INSEE 2011

> Tourisme

- La Loire à vélo
- Château de Gien
- Musée international de la Chasse
- Faïencerie de Gien

> Vie économique

- Otis
- Shiseido
- Pierre Fabre médicament production
- EDF
- Faïencerie de Gien
- SCA Tissue...

LE VILLAGE D'ENTREPRISES ZONE D'ACTIVITÉS DE GIEN

LOCATION AVEC POSSIBILITÉ D'ACHAT

> Paris à 150 km - 1h30
> A77 à 5 km

L'Intérêt communautaire :

Conformément au CGCT, la Communauté des Communes Giennoises est compétente en matière d'actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Au titre de la subsidiarité en matière de politique locale du commerce, l'animation communale, l'accueil du commerce non sédentaire, le partenariat avec les associations municipales de commerçants, la sauvegarde du dernier commerce, la politique des enseignes, la location de bâtiments communaux à des commerces, l'exercice du droit de préemption tel que défini dans la délibération n° 2015-110 demeurent, par exemple, des compétences communales.

Le 21 décembre 2018, le Conseil communautaire, a défini l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales comme suit :

- les actions pour lesquelles la Communauté s'engage contractuellement, notamment : contrat de ville, nouveau programme national de rénovation urbaine, action cœur de ville et partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire, Initiative Loiret, Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et Loire&Orléans Eco,

- La création et l'exploitation d'une plateforme d'e-commerce local,
- L'opération façades commerciales,
- Le parcours du créateur d'entreprise commerciale,

- Les actions participant au renforcement de l'activité commerciale sur le territoire de la Communauté: appui et conseils aux porteurs de projets ; recensement des locaux disponibles ; mobilisation des réseaux...

Partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire :

Considérant que la Communauté des Communes Giennoises a mis en place un projet de développement territorial partagé avec les Communautés de Communes Berry Loire Puisaye, et Val de Sully afin de contribuer au développement économique de leurs territoires et à la performance des entreprises qui y sont installées conformément aux orientations du SRDEII, une convention a été signée avec la Région Centre Val de Loire en faveur du développement des relations partenariales autour des domaines suivants :

- L'animation et la promotion économique
- L'aménagement des parcs d'activités et les aides à l'immobilier
- Les aides aux entreprises
- L'offre de formation
- Le soutien au commerce de proximité et à l'artisanat local
- Le développement touristique
- La transition numérique des entreprises
- La transition énergétique et le développement de l'économie circulaire.

Cadre d'intervention du dispositif « Aide en faveur des TPE » :

Avec la convention de partenariat économique, la Région autorise la Communauté des Communes Giennoises à intervenir auprès des TPE dans le cadre du dispositif « Aide en faveur des TPE ».

Règlement d'attribution des aides directes aux entreprises :

Ce règlement favorise le développement économique du territoire, permettant aux entreprises locales de bénéficier, sous les conditions qu'il définit, d'un soutien aux investissements immobiliers et à la création ou reprise d'activités.

Deux entreprises du Giennois ont bénéficié du dispositif au cours de l'année 2020.

Aides TPE Covid 19 :

La Communauté des Communes a souhaité intervenir auprès des commerçants du Giennois pour apporter un soutien financier dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid 19.

Ce soutien s'est matérialisé au travers de deux dispositifs :

- Un abondement de 1 € / habitant au fonds « Renaissance » géré par la région Centre Val de Loire.
- La mise en place d'une aide directe forfaitaire de 1 500 € pour les commerçants du Giennois.

Cette aide directe a permis de soutenir financièrement 123 entreprises.

6.3 Le Tourisme

Office de tourisme :

La convention financière a été renouvelée pour l'année 2020, la CDCG a versé une subvention de 210 000 € afin de permettre à l'association de mener ses missions dans de bonnes conditions.

Le 20 novembre 2020, le Président de l'Office a présenté le pré-bilan de l'année :



Grien

LOIRE - CHÂTEAUX - FAÏENCE - VINS

OFFICE DE TOURISME

Animations

- o Nos accueils hors les murs
- o Visites Commentées de la Ville ainsi que celles des Journées du Patrimoine
- o IT S WINE TIME

Accueil



Grien

LOIRE - CHÂTEAUX - FAÏENCE - VINS

OFFICE DE TOURISME

Commercialisation

- o Pas de groupes
- o 11 Juillet au 23 Aout
- o Pas de restaurants

Communication



o 2200 / 5000



o 675 / 1200



o 500 / 1200



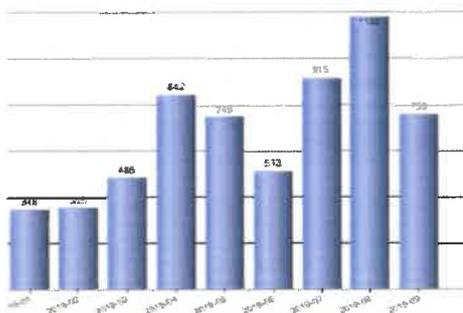
o 14 000 / 29 000

Grien

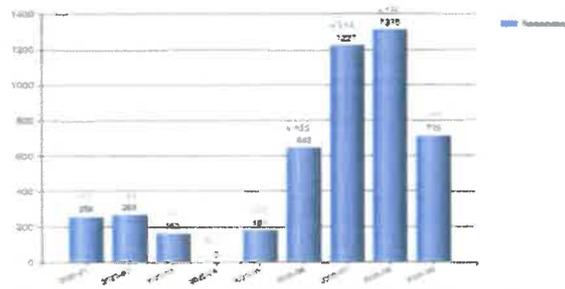
LOIRE - CHÂTEAUX - FAÏENCE - VINS

OFFICE DE TOURISME

Bilan Touristique 2020



FRÉQUENTATION 2019



FREQUENTATION 2020

Grien

LOIRE - CHÂTEAUX - FAÏENCE - VINS

-- OFFICE DE TOURISME --

Bilan Social 2020

- o Recrutement Directrice
- o Remplacement déléguée Marketing
- o Procédure RH
- o Montée en compétences
- o Gestion de la crise Covid

Grien

LOIRE - CHÂTEAUX - FAÏENCE - VINS

-- OFFICE DE TOURISME --

Bilan Economique 2020

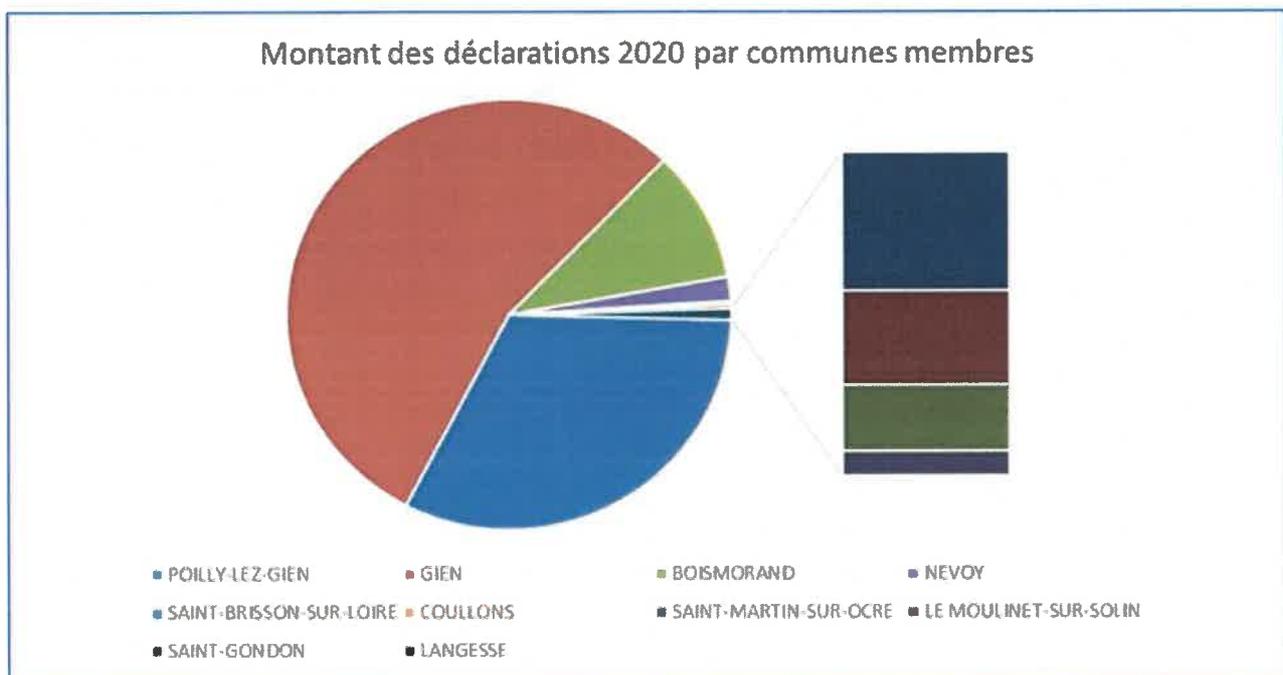
	Budget 2020
41 767	Frais Généraux
135 592	Frais Personnel
5 699	Dot Amortissements
3 111	Taxes et formations
167	Autres charges
186 335	Total Fonctionnement
210 000	Subvention ComCom
11 250	Subvention Région
34 815	Ecart Fonctionnement
35 997	Communication
-1 082	Ecart Communication
6 587	Ventes Boutique
14 531	Ventes Prestations
9 885	Transfert de charges
8 938	Achats
20 983	Résultat

La taxe de séjour :

Le 28 septembre 2018, le Conseil de Communauté a instauré la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Catégories d'hébergement	Tarif CDCG 2020 par personne et par nuitée
Palaces	3.00
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidence de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1.50
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidence de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1.00
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidence de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.70
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidence de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.50
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambre d'hôtes	0.40
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.35
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, port de plaisance	0.20
Hébergements	
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	Taux CDCG 2020 4 %

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau ci-dessus, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 4% du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la Communauté, ou s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles, soit 2.30€. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxe.



Comparaison 2019 - 2020

Type hébergement	Nuitées 2019 (sur 10 mois)*	montants- déclarés 2019*	nuitées- 2020*	montants- déclarés 2020*	montants encaissés 2020*	Ecart en % nuitées 2019/2020	Ecart en % des montants déclarés 2019/2020
Hôtel de tourisme	40 327	28 556.28 €	25 867	20 653.53 €	13 419.17 €	-36%	-28%
Résidence de tourisme	0	0	0	0.00 €		0%	0%
Meublé de tourisme	9 719	4 929.67 €	5 672	3 008.01 €	1 774.26 €	-42%	-39%
Chambre d'hôtes	978	379.60 €	441	175.60 €	161.60 €	-55%	-54%
Terrain de camping, terrain de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air	47 843	10 108.85 €	29 699	5 753.70 €	4 893.70 €	-38%	-43%
cars et les parcs de stationnement touristique	29 251	10 237.85 €	12 510	4 378.50 €	3 757.60 €	-57%	-57%
	128 118	54 212.25 €	74 189	33 969.34 €	24 006.33 €	-42%	-37%

7. COMMANDE PUBLIQUE

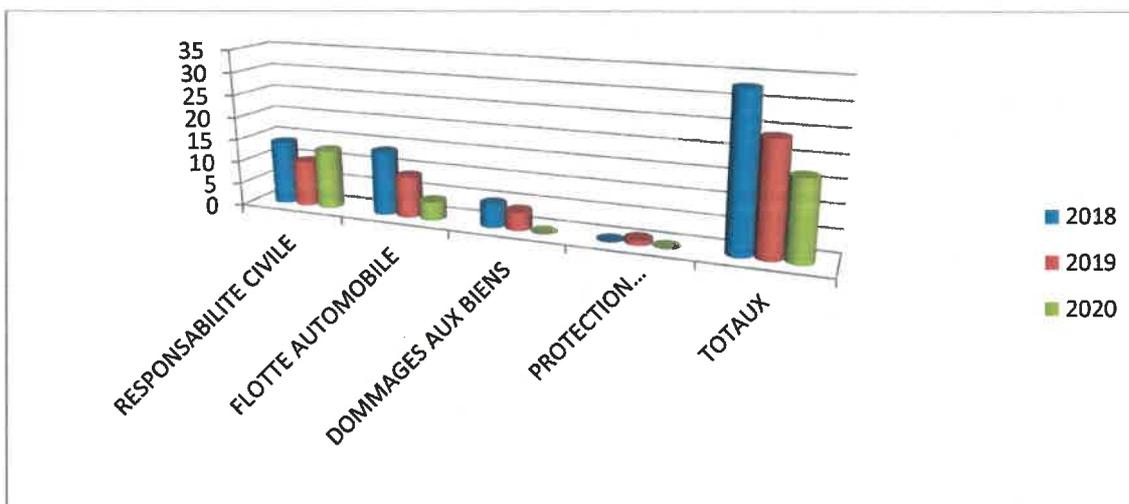
Assurances :

Durant l'année 2020, 17 sinistres ont été déclarés :

- 13 sinistres en responsabilité civile,
- 4 sinistres relatifs à la flotte automobile,

Evolution des sinistres de 2018 à 2020

	2018	2019	2020
RESPONSABILITE CIVILE	14	10	13
FLOTTE AUTOMOBILE	14	9	4
DOMMAGES AUX BIENS	5	4	0
PROTECTION FONCTIONNELLE	0	1	0
TOTAUX	33	24	17



Bons de commande (hors procédures formalisées)

Durant l'année 2020, 719 bons de commande ont été établis pour l'ensemble des services.

Marchés

Durant l'année 2020, 17 procédures formalisées ont été mises en œuvre avec les services gestionnaires :

- 8 pour le pôle Services Techniques,
- 7 pour le pôle Assainissement
- 2 pour les autres services

Le montant total des marchés attribués est de 2 482 005,70 € (maxi)

Marchés de Travaux :

Le total des marchés de travaux est de 550 005,70 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global H.T.
Travaux d'aménagement du cœur de village de Coullons			
Lot 1 : VRD	26/03/2020	COLAS CENTRE OUEST – AGENCE MEUNIER	249 485,80 €
Lot 2 : Eclairage	26/03/2020	SOMELEC	9 956,00 €
Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif des eaux usées sur la commune de Boismorand	24/04/2020	EIFFAGE SCBM - SNC	248 429,40 €
Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif de Les Choux	12/10/2020	REHA ASSAINISSEMENT	42 134,50 €

Marchés de fournitures :

Le total des marchés de fournitures est de 410 000 € (maxi).

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global H.T.
Fourniture de peinture – produits consommables et peinture routière			
Lot 1 : Fourniture de peinture et consommables	20/02/2020	COULEURS D'ORLEANS	Maxi : 160 000,00 €
Lot 2 : Fourniture de peinture routière	20/02/2020	SAR	Maxi : 40 000,00 €
Fourniture de titres restaurant	27/02/2020	NATIXIS INTERTITRES	Maxi : 210 000,00 €

Marchés de services :

Le total des marchés de services est de 1 522 000 € (maxi).

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Location d'autocars avec conducteur pour le transport de groupes de mineurs accompagnés, à l'occasion des sorties et des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires			
Lot 1 : Trajets en périodes de vacances scolaires	06/03/20020	SAS TRANSDEV LOIRET	Mini : 20 000,00 € Maxi : 80 000,00 €
Lot 2 : Trajets en périodes scolaires	06/03/2020	SAS TRANSDEV LOIRET	Mini : 20 000,00 € Maxi : 120 000,00 €
Vérification et maintenance des moyens de secours incendie	28/04/2020	SAS LUCAS SECURITE	Mini : 40 000,00 € Maxi : 180 000,00 €
Entretien des espaces publics de divers secteurs et sites de la CDCG et de la Ville de Gien			
Lot 1 : Les carrés EDF	13/05/2020	LANDSCAPE EVERGREEN	Mini : 20 000,00 € Maxi : 30 000,00 €

Lot 2 : Les jardins de Cuiry	13/05/2020	SAS ART ET JARDIN	Mini : 14 000,00 € Maxi : 30 000,00 €
Lot 3 : La zone MGAA – la zone entre MGAA et la Zone Artisanale du Buisson – la Zone Artisanale du Buisson	13/05/2020	LANDSCAPE EVERGREEN	Mini : 6 000,00 € Maxi : 16 000,00 €
Lot 4 : Le parc des Montoires II et le Centre de gérontologie	30/04/2020	GLOBE PLANTER	Mini : 10 000,00 € Maxi : 20 000,00 €
Lot 5 : Le collège Bildstein – La rue des Coteaux du Giennois – L'avenue de Chantemerle – Le square des Grands Mallets	30/04/2020	ART ET JARDIN	Mini : 6 000,00 € Maxi : 14 000,00 €
Lot 6 : Base de loisirs de l'Aquiualne – Espaces verts de Chantemerle – ZA des Clorisseaux – Le village entreprise	30/04/2020	ESAT LES IRIS	Mini : 20 000,00 € Maxi : 52 000,00 €
Lot 7 : Cimetière	30/04/2020	ESAT LES IRIS	Mini : 30 000,00 € Maxi : 40 000,00 €
Elagage pour la Communauté des Communes Giennaises et la Ville de Gien			
Lot 1 : Taille et dessouchement	28/05/2020	SAMU SA	Mini : 30 000,00 € Maxi : 100 000,00 €
Lot 2 : Taille en plateau rideau	28/05/2020	SAMU SA	Mini : 30 000,00 € Maxi : 100 000,00 €
Balayage des voiries	09/10/2020	SGA J. MEYER	Mini : 80 000,00 € Maxi : 160 000,00 €
Fauchage pour la Communauté des Communes Giennaises et la Ville de Gien			
LOT 1 : Fauchage - broyage	16/11/2020	SAS THOU VERT	Mini : 4 000,00 € Maxi : 40 000,00 €
LOT 2 : Fauchage des quais – bords de Loire	16/11/2020	GÂTINAIS JARDIN	Mini : 16 000,00 € Maxi : 60 000,00 €
LOT 3 : Accotements	16/11/2020	CLAUDE BOURGEOIS	Mini : 40 000,00 € Maxi : 80 000,00 €
Vérification et maintenance des systèmes de sécurité incendie de type 1	04/12/2020	SETC	Mini : 12 000,00 € Maxi : 160 000,00 €
Prestations de contrôle du réseau d'assainissement	17/12/2020	SOA	Mini : 20 000,00 € Maxi : 80 000,00 €
Traitement par compostage des boues d'épuration pâteuses de la station d'épuration de Gien	17/12/2020	SETRAD SAS VEOLIA	Mini : 100 000,00 € Maxi : 160 000,00 €

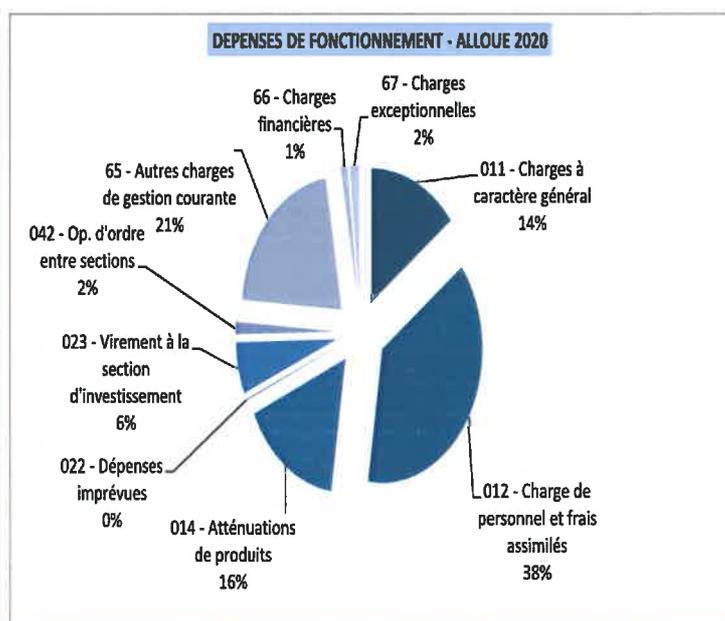
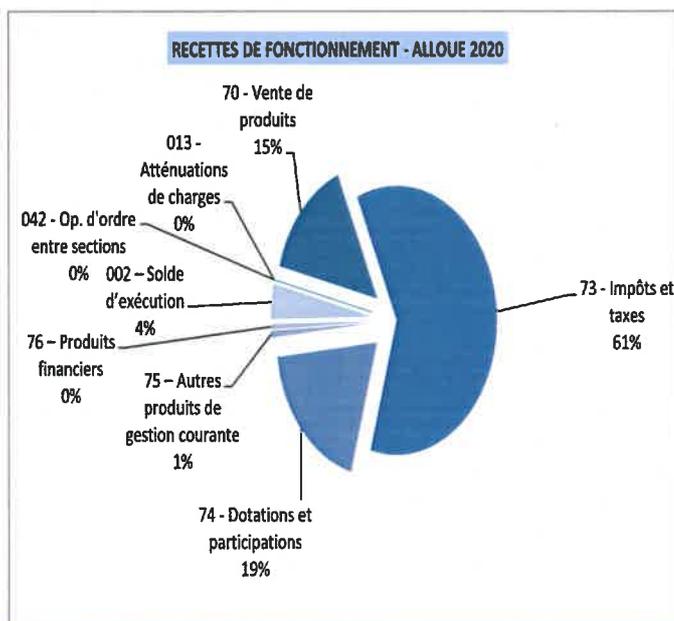
8. SITUATION BUDGETAIRE DE LA C.D.C.G. POUR L'ANNEE 2020 (en €)

8.1 Budgets primitifs 2020

Budget Principal

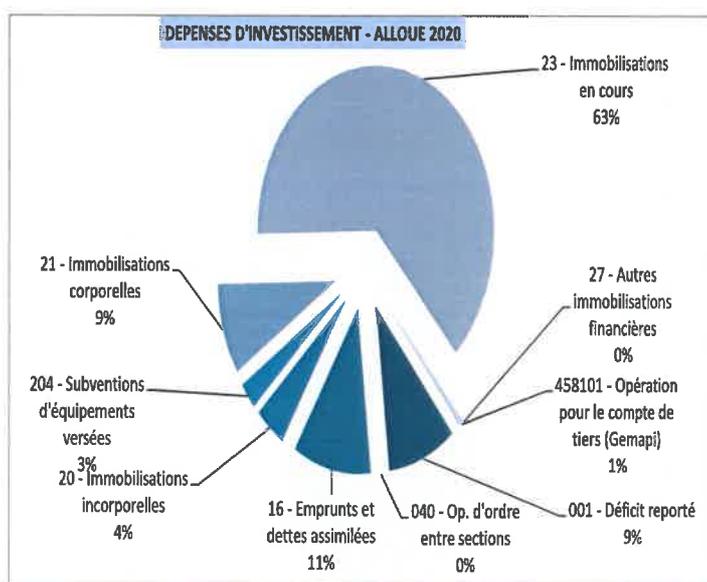
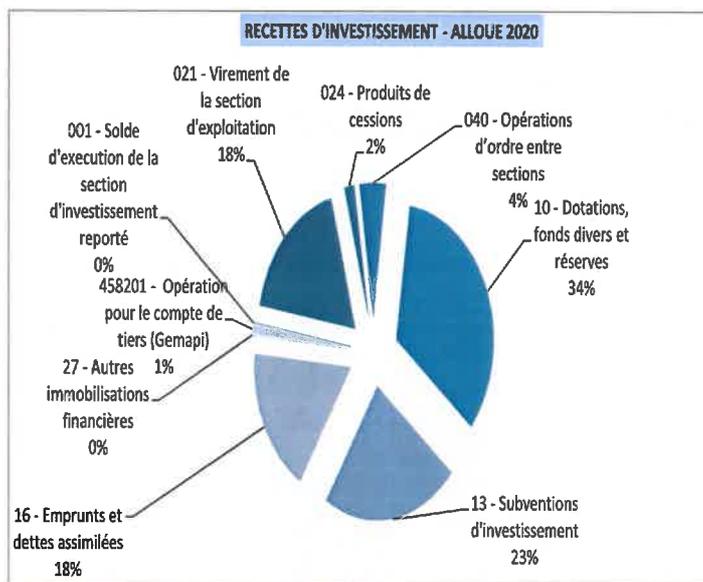
Section de Fonctionnement :

	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020
042 - Op. d'ordre entre sections	68.00 €	0.00 €	0.00 €	68.00 €				
013 - Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €				
70 - Vente de produits	3 210 254.00 €	0.00 €	0.00 €	3 210 254.00 €				
73 - Impôts et taxes	13 305 681.00 €	0.00 €		13 305 681.00 €				
74 - Dotations et participations	4 189 796.00 €	-38 845.00 €	17 800.00 €	4 168 751.00 €				
75 - Autres produits de gestion courante	179 000.00 €	0.00 €	0.00 €	179 000.00 €				
76 - Produits financiers	137 025.00 €	0.00 €	0.00 €	137 025.00 €				
002 - Solde d'exécution	0.00 €	914 774.56 €	0.00 €	914 774.56 €				
011 - Charges à caractère général					3 124 487.00 €	20 000.00 €	36 365.00 €	3 180 852.00 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés					8 174 440.00 €	100 000.00 €	0.00 €	8 274 440.00 €
014 - Atténuations de produits					3 510 199.00 €	0.00 €	0.00 €	3 510 199.00 €
022 - Dépenses imprévues					0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	30 000.00 €
023 - Virement à la section d'investissement					1 053 973.00 €	657 568.31 €	-344 965.00 €	1 366 576.31 €
042 - Op. d'ordre entre sections					334 445.00 €	0.00 €	0.00 €	334 445.00 €
65 - Autres charges de gestion courante					4 596 874.00 €	47 361.25 €	1 400.00 €	4 645 635.25 €
66 - Charges financières					227 406.00 €	0.00 €	0.00 €	227 406.00 €
67 - Charges exceptionnelles					0.00 €	21 000.00 €	325 000.00 €	346 000.00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	21 021 824.00 €	875 929.56 €	17 800.00 €	21 915 553.56 €	21 021 824.00 €	875 929.56 €	17 800.00 €	21 915 553.56 €



Section d'investissement :

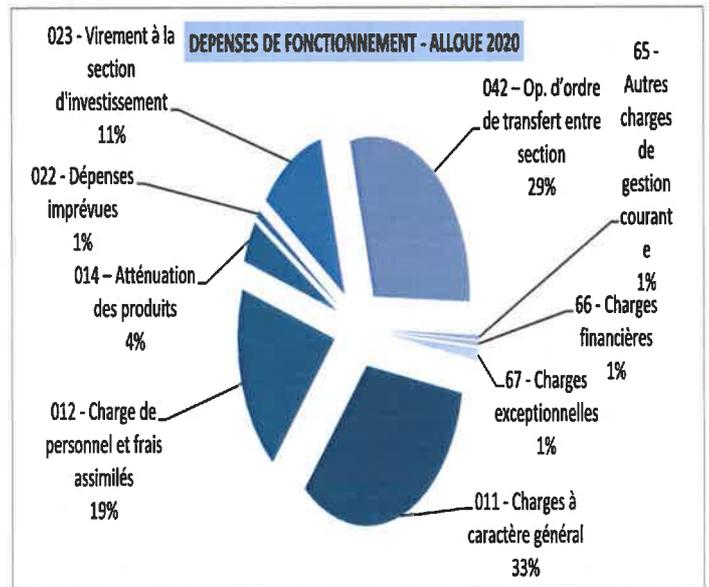
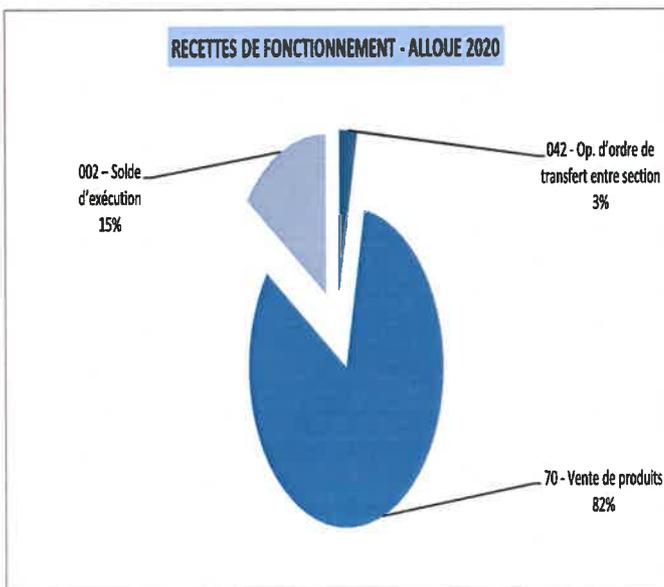
	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €			0.00 €				
021 - Virement de la section d'exploitation	1 053 973.00 €	657 568.31 €	-344 965.00 €	1 366 576.31 €				
024 - Produits de cessions	0.00 €	130 000.00 €	0.00 €	130 000.00 €				
040 - Opérations d'ordre entre sections	334 445.00 €	0.00 €	0.00 €	334 445.00 €				
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	2 522 953.13 €	34 250.00 €	2 557 203.13 €				
13 - Subventions d'investissement	500 000.00 €	1 208 723.50 €	0.00 €	1 708 723.50 €				
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 842 230.00 €	-505 700.93 €	0.00 €	1 336 529.07 €				
27 - Autres immobilisations financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €				
458201 - Opération pour le compte de tiers (Gemapi)	27 299.87 €	62 567.00 €	0.00 €	89 866.87 €				
001 - Déficit reporté					0.00 €	700 164.82 €	0.00 €	700 164.82 €
040 - Op. d'ordre entre sections					68.00 €	0.00 €	0.00 €	68.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées					783 000.00 €	14 240.00 €	5 000.00 €	802 240.00 €
20 - Immobilisations incorporelles					168 220.00 €	169 426.04 €	-19 965.00 €	317 681.04 €
204 - Subventions d'équipements versées					200 000.00 €	45 526.72 €	-50 000.00 €	195 526.72 €
21 - Immobilisations corporelles					575 248.00 €	232 091.68 €	-130 339.14 €	677 000.54 €
23 - Immobilisations en cours					2 004 112.00 €	2 893 309.44 €	-115 410.86 €	4 782 010.58 €
27 - Autres immobilisations financières					0.00 €		0.00 €	0.00 €
458101 - Opération pour le compte de tiers (Gemapi)					27 299.87 €	21 352.31 €	0.00 €	48 652.18 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	3 757 947.87 €	4 076 111.01 €	-310 715.00 €	7 523 343.88 €	3 757 947.87 €	4 076 111.01 €	-310 715.00 €	7 523 343.88 €



Budget de l'Assainissement Collectif

Section d'exploitation :

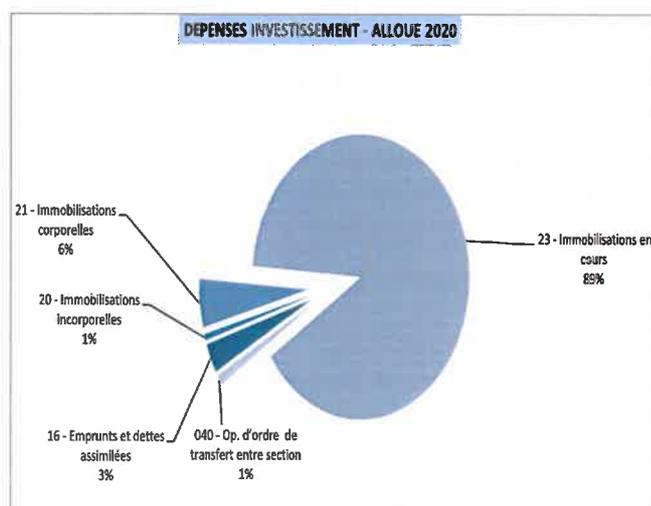
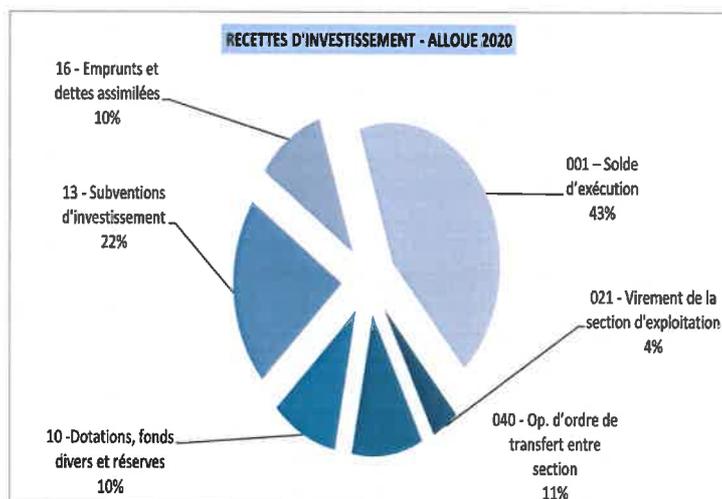
	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020
042 - Op. d'ordre de transfert entre section	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €				
70 - Vente de produits	1 633 400.00 €	0.00 €	0.00 €	1 633 400.00 €				
002 - Solde d'exécution	0.00 €	299 780.68 €	0.00 €	299 780.68 €				
011 - Charges à caractère général					609 000.00 €	55 000.00 €	0.00 €	664 000.00 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés					377 273.00 €	0.00 €	0.00 €	377 273.00 €
014 - Atténuation des produits					85 000.00 €	0.00 €	0.00 €	85 000.00 €
022 - Dépenses imprévues					0.00 €	15 000.00 €	-400.00 €	14 600.00 €
023 - Virement à la section d'investissement					15 627.00 €	209 780.68 €	-4 000.00 €	221 407.68 €
042 - Op. d'ordre de transfert entre section					582 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €	586 000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante					10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
66 - Charges financières					9 500.00 €	0.00 €	400.00 €	9 900.00 €
67 - Charges exceptionnelles					5 000.00 €	20 000.00 €	0.00 €	25 000.00 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	1 693 400.00 €	299 780.68 €	0.00 €	1 993 180.68 €	1 693 400.00 €	299 780.68 €	0.00 €	1 993 180.68 €



La redevance 2020 pour l'assainissement collectif s'élève à 1,54 € HT le m3.

Section d'investissement :

	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020
021 - Virement de la section	15 627.00 €	209 780.68 €	-4 000.00 €	221 407.68 €				
040 - Op. d'ordre de transfert entre	582 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €	586 000.00 €				
10 - Dotations, fonds divers et	0.00 €	538 703.95 €	0.00 €	538 703.95 €				
13 - Subventions d'investissement	0.00 €	1 186 017.61 €	0.00 €	1 186 017.61 €				
16 - Emprunts et dettes assimilées	743 373.00 €	-184 780.68 €	0.00 €	558 592.32 €				
001 - Solde d'exécution	0.00 €	2 363 983.88 €	0.00 €	2 363 983.88 €				
13 - Subventions d'investissement					0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées					156 000.00 €	25 000.00 €	0.00 €	181 000.00 €
20 - Immobilisations incorporelles					10 000.00 €	26 804.50 €	0.00 €	36 804.50 €
21 - Immobilisations corporelles					265 000.00 €	34 741.02 €	0.00 €	299 741.02 €
23 - Immobilisations en cours					850 000.00 €	4 027 159.92 €	0.00 €	4 877 159.92 €
040 - Op. d'ordre de transfert entre					60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	1 341 000.00 €	4 113 705.44 €	0.00 €	5 454 705.44 €	1 341 000.00 €	4 113 705.44 €	0.00 €	5 454 705.44 €



Budget de l'Assainissement Individuel

Section d'exploitation :

	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020
70 - Vente de produits	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €	35 000.00 €				
002 - Solde d'exécution	0.00 €	15 192.13 €	0.00 €	15 192.13 €				
011 - Charges à caractère général					25 520.00 €	480.00 €	0.00 €	26 000.00 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés					3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante					500.00 €	0.00 €	0.00 €	500.00 €
67 - Charges exceptionnelles					5 930.00 €	14 712.13 €	0.00 €	20 642.13 €
042 - Dotations aux amortissements et aux provisions					50.00 €	0.00 €	0.00 €	50.00 €
002- Deficit reporté								0.00 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	35 000.00 €	15 192.13 €	0.00 €	50 192.13 €	35 000.00 €	15 192.13 €	0.00 €	50 192.13 €

Section d'investissement :

	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020	Budget Primitif 2020	BS 2020	DM 2020	Alloué 2020
040 - Op. d'ordre de transfert entre section	50.00 €	0.00 €	0.00 €	50.00 €				
001 - Solde d'exécution	0.00 €	10 664.12 €	0.00 €	10 664.12 €				
20 - Immobilisations incorporelles					50.00 €	3 000.00 €	0.00 €	3 050.00 €
21 - Immobilisations corporelles					0.00 €	7 664.12 €	0.00 €	7 664.12 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	50.00 €	10 664.12 €	0.00 €	10 714.12 €	50.00 €	3 000.00 €	0.00 €	10 714.12 €

Budgets des Zones d'Activités

Section d'exploitation	Coullons	Gien	Poilly-lez-Gien	St-Gondon
		699 216.17 €	2 589 849.81 €	1 009 425.84 €

Section d'investissement	Coullons	Gien	Poilly-lez-Gien	St-Gondon
		1 354 546.68 €	2 950 917.50 €	1 419 331.48 €

8.2 Comptes administratifs 2020Budget PrincipalSection de Fonctionnement :

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services	2 938 652.12 €		
73	Impôts et taxes	14 126 203.11 €		
74	Dotations et participations	4 376 433.50		
75	Autres produits de gestion	213 612.03 €		
013	Atténuation de charges	35 368.56 €		
76	Produits financiers	137 025.57 €		
77	Produits exceptionnels	134 282.88 €		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	67.91 €		
002	Excédent reporté	914 774.56 €		
011	Charges à caractère général		2 393 621.11 €	
012	Charges de personnel		7 983 694.82 €	
65	Autres charges de gestion		4 502 571.53 €	
014	Atténuation de produits		3 492 454.34 €	
66	Charges financières		195 996.54 €	
67	Charges exceptionnelles		197 179.47 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		464 398.11 €	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	22 876 420.24 €	19 229 915.92 €	3 646 504.32 €

Section d'investissement :

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 775 642.50 €		
13	Subventions d'investissement	1 117 187.00 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	464 398.11 €		
23	Immobilisations en cours	0 €		
27	Autres immobilisations financières	0 €		
001	Excédent reporté	0 €		
16	Emprunts et dettes assimilées		799 685.67 €	
20	Immobilisations incorporelles		154 614.58 €	
204	Subventions d'équipement versées		50 770.02 €	
21	Immobilisations corporelles		393 513.28 €	
23	Immobilisations en cours		1 011 341.93 €	
27	Autres immobilisations financières		€	
458	Opérations pour le compte de tiers		25 200.95 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		67.91 €	
001	Déficit reporté		700 164.82 €	
	Restes à réaliser	579 717.87 €	2 481 821.39 €	-1 902 103.52 €
TOTAL INVESTISSEMENT (SANS RAR)		4 357 227.61 €	3 135 359.16 €	1 221 868.45 €
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT (AVEC RAR)		4 936 945.48 €	5 617 180.55 €	- 680 235.07 €

EXCEDENT GENERAL	27 813 365.72 €	24 847 096.47 €	2 966 269.25 €
-------------------------	------------------------	------------------------	-----------------------

Budget Assainissement CollectifSection d'exploitation :

CHAPITRE	EXPLOITATION	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services	1 337 051.98 €		
74	Dotations, subventions, participations	2 806.26 €		
75	Autres produits de gestion courante	2.75 €		
77	Produits exceptionnels	7.93 €		
013	Atténuation de charges	-		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	59 387.77 €		
002	Excédent reporté	299 780.68 €		
011	Charges à caractère général		558 485.93 €	
012	Charges de personnel		324 772.71 €	
14	Atténuation de produits		63 437.00 €	
65	Autres charges de gestion courante		1.07 €	
66	Charges financières		8 649.92 €	
67	Charges exceptionnelles		17 410.63 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		585 884.67 €	
	TOTAL EXPLOITATION	1 699 037.37 €	1 558 641.93 €	140 395.44 €

Section d'investissement :

CHAPITRE	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
10	Dotations, Fonds divers et réserves	538 703.95 €		
13	Subventions d'investissement	979 597.61 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	62 803.00 €		
23	Immobilisations en cours	29 282.03 €		
458	Opérations pour le compte de tiers	-		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	585 884.67 €		
041	Opérations patrimoniales	-		
001	Excédent reporté	2 363 983.88 €		
13	Subventions d'investissement		- €	
16	Emprunts et dettes assimilées		176 620.43 €	
20	Immobilisations incorporelles		5 850.00 €	

21	Immobilisations corporelles		156 314.38 €	
23	Immobilisations en cours		1 223 339.37 €	
458	Opérations pour le compte de tiers			
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		59 387.77 €	
041	Opérations patrimoniales			
	Restes à réaliser	206 420.00 €	2 993 482.39 €	-2 787 062.39 €
TOTAL INVESTISSEMENT (SANS LES RAR)		4 560 255.14 €	1 621 511.95 €	2 938 743.19 €

TOTAL INVESTISSEMENT (AVEC RAR)	4 766 675.14 €	4 614 994.34 €	151 680.80 €
--	-----------------------	-----------------------	---------------------

EXCEDENT GENERAL	6 465 712.51 €	6 173 636.27 €	292 076.24€
-------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------

Budget Assainissement Individuel

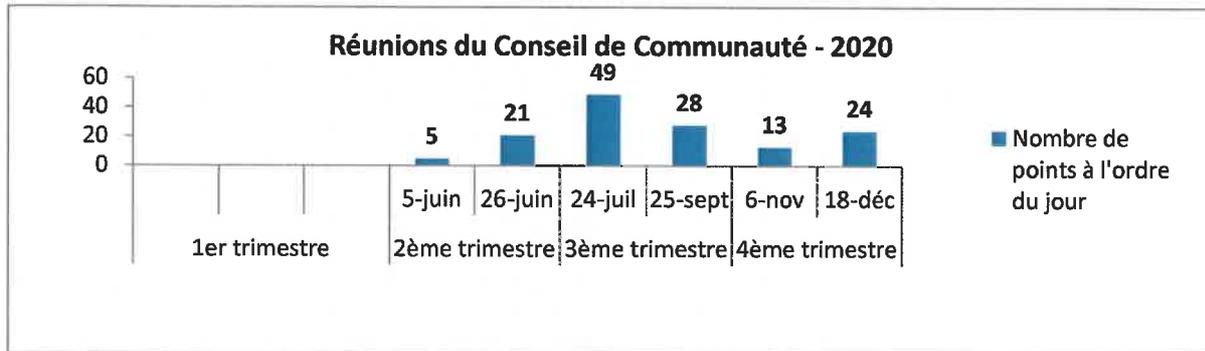
	CA 2020		
	Recettes	Dépenses	Solde
Total section d'exploitation	35 899.73 €	28 765.89 €	7 133.84 €
Total section d'investissement (avec restes à réaliser)	10 713.93 €	0.00 €	10 713.93 €
EXCEDENT GENERAL	46 613.66 €	28 765.89 €	17 847.77 €

Budgets annexes - Zones d'Activités (Sans les opérations de stockages)

	CA 2020		
	Recettes	Dépenses	Déficit Général
ZA COULLONS	18 645.33 €	675 680.84 €	-657 035.51 €
ZA GIEN LA BOSSERIE	233 443.75 €	680 939.36 €	-447 495.61€
ZA POILLY LEZ GIEN	1 657 734.39 €	2 084 119.60 €	-426 385.21 €
ZA SAINT GONDON	1 087 787.97 €	1 450 702.94 €	-362 914.97 €

9. PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG

9.1 Réunions du Conseil de Communauté



Si l'on compare avec l'année 2019, on peut préciser qu'il y a eu en 2020 :

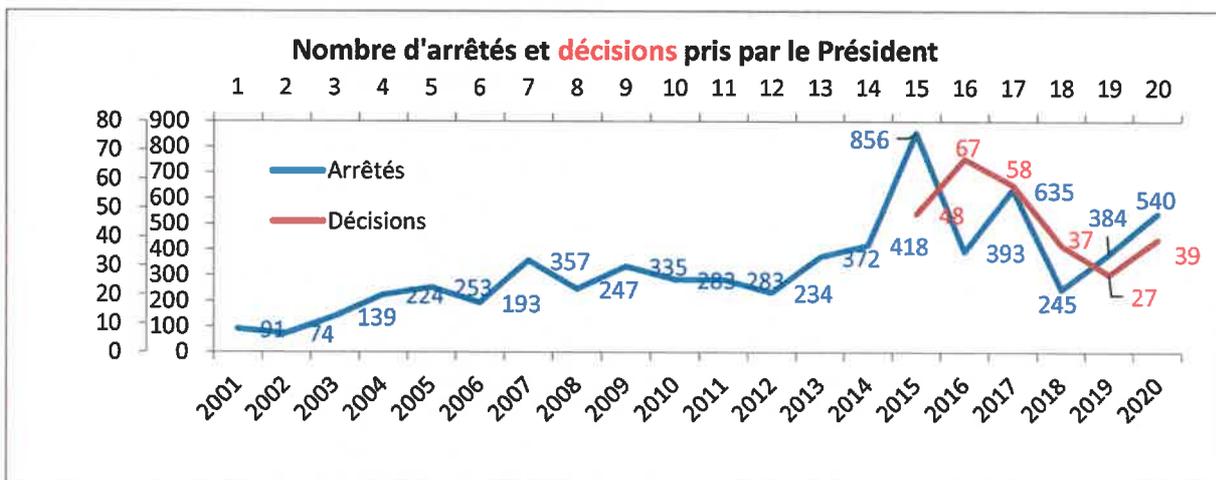
* moins de réunions de Conseil : 6 en 2020 et 8 en 2019, avec 140 points en 2020 et 173 en 2019

* soit une moyenne par séance supérieure en 2020 avec 23 points par séance (22 points en 2019).

Les mois les plus denses sont en 2020 : juillet et septembre et en 2019 décembre et mars.

Année particulière en raison de la crise sanitaire et des élections en juin.

9.2 Arrêtés et décisions du Président



2020	Arrêtés	Décisions
1er trimestre	161	8
2ème trimestre	68	11
3ème trimestre	107	6
4ème trimestre	204	14
TOTAL	540	39

Si l'on compare avec l'année 2019, on peut préciser qu'il y a eu en 2020 :

* plus d'arrêtés cette année : 540 en 2020 et 384 en 2019

* plus de décisions cette année : 39 en 2020 et 27 en 2019.

10. DOSSIERS TRAITES PAR LES COMMISSIONS

Commissions	Dates	Ordre du jour
Commission assainissement	01/07/2020	Installation de la commission
	06/07/2020	Rapport d'activités 2019
		Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement 2019
		Redevance de l'assainissement collectif
		Participation à l'assainissement collectif
		Taxe de branchement neuf
		Convention de dépotage de matière de vidanges
	08/10/2020	Point sur les travaux en cours
		Examen du budget et des tarifs du SPANC 2021
Examen du programme de travaux 2021		
		Point sur les dossiers en cours
Commission jeunesse et sports	01/07/2020	Installation de la commission
	08 07 2020	Modification du tableau des effectifs suite au recrutement d'un maître-nageur-sauveteur à raison de 25 heures hebdomadaires suite à un départ en retraite
		Mise à disposition individuelle d'agents du pôle sport et jeunesse auprès de clubs sportifs de Gien
		Proposition de renouvellement de la convention avec l'Institut Médico Educatif de Nevoy pour la période du 1er septembre 2020 au 30 juin 2023
		Intégration de la Commune de Poilly-lez-Gien au sein du dispositif "ALSH Mercredi" à compter de la rentrée scolaire prochaine suite au retour à la semaine de 4 jours
		Caisse d'allocations familiales
		FAPT : demande de subvention dans le cadre d'accueil d'enfants en situation de handicap au sein des ALSH
	01/09/2020	Demande de subvention dans le cadre du dispositif "CLAS" pour la période du 1er septembre 2020 au 30 juin 2021
		Bilan des activités estivales
		Avenant à la convention de mise à disposition de services entre la Communauté des Communes Giennoises et la Commune de Poilly-lez-Gien dans le cadre du dispositif "ALSH communautaire du mercredi"
	13/10/2020	Modification du tableau des effectifs suite au recrutement d'un éducateur des activités physiques et sportives
		Stand de tir "Les Merisiers" à Gien : reconnaissance d'intérêt communautaire
		Préparation budgétaire 2021
	17/11/2020	Convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs pour le collège "Albert Carrus" de Briare (créneaux au stade nautique intercommunal)
		Convention de mise à disposition d'équipements sportifs avec : Région de gendarmerie Centre Val de Loire Centre de Secours de Gien
Préparation budgétaire 2021		
		Demandes de subventions pour l'année 2021
		Approbation et signature d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service avec la CAF du Loiret
		Approbation et signature d'un avenant à la convention d'accès à "Mon Compte Partenaire" (consultation du dossier allocataire par les partenaires) avec la CAF des Yvelines
		Stade Nautique Intercommunal : présentation du fonctionnement actuel, du projet en cours
Commission culture	01/07/2020	Installation de la commission
	08/09/2020	Présentation du rapport d'activité culture 2019
		Point spectacles 2020/ Reports 2021
		Journées du patrimoine 2021 - Projet autour de la découverte du patrimoine local
	13/10/2020	Convention ateliers théâtre en milieu scolaire 2020 / 2021
		Archives : Budget 2021
		Culture : budget de fonctionnement 2021
	09/11/2020	Budget investissement 2021
		Présentation de la nouvelle saison culturelle 2021
	08/12/2020	Présentation du budget annoncé pour la PACT 2021
Eléments de communication : Présentation visuels affiches / visuels de mi-saison		
		Demandes de subventions Communauté des Communes Giennoises 2021

Commission bâtiments et accueil des Gens du Voyage	30/06/2020	Installation de la commission
	09/09/2020	Point sur les travaux engagés
		Point sur les travaux à réaliser
		Point budgétaire
		Programmation visite des bâtiments communautaires
	12/10/2020	Programmation des dates des commissions
Dossiers en cours		
		Expression des besoins 2021
		Programmation des dates des commissions
Commission aménagement et urbanisme	30/06/2020	Installation de la commission
	03/09/2020	Rapport d'activités 2019
		Point travaux Cœur de Village Coullons
		Présentation du projet ANRU du secteur des Montoires
	15/10/2020	Point information PLU
		Domaines d'intervention de la commission
		Point budgétaire
Commission en charge de l'eau potable	30/06/2020	Installation de la commission
	08/10/2020	Demande budgétaire : Etude patrimoniale et schéma directeur des services de l'eau du territoire de la Communauté des Communes Giennaises
Commission affaires sociales	29/06/2020	Installation de la commission
	08/07/2020	Avenant à la convention cadre d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sur le périmètre des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville
		Octroi de subventions 2020 dans le cadre de la Politique de la Ville
		Bourses au permis de conduire en direction des 18-25 ans dans le cadre du dispositif "quartiers d'été"
	10/09/2020	Demande de participation financière aux familles dans le cadre du dispositif "Colonies Apprenantes"
		Rapport d'activités 2019 : pôle social - politique de la Ville - pôle petite enfance
Avenant n° 1 à la convention d'accès à "Mon Compte Partenaire" avec la CAF du Loiret		
Proposition de convention incluant une deuxième place réservée pour la PMI au sein du multi-accueil Haut Comme Trois Pommes de Coullons		
21/10/2020	Convention d'Utilité Sociale du bailleur Vallogis	
	Bilan des dispositifs "Quartiers d'été 2020" et projet "Colo apprenante" pour la Toussaint	
		Recrutement d'un adulte-relais pour le service politique de la Ville
		Préparation budgétaire 2021
Commission voirie, accessibilité et du SIG	02/07/2020	Installation de la commission
	04/09/2020	Point sur les marchés en cours
		Point budgétaire
	06/10/2020	Programmation des travaux
		Point budgétaire
	06/11/2020	Programme pluriannuel de travaux
04/12/2020	Elaboration du programme de travaux 2021	
		Concertation et détermination du programme pluriannuel de travaux
Commission Environnement et développement durable	02/07/2020	Installation de la commission
	07/07/2020	Programme d'actions de prévention contre les inondations (PAPI) de l'Etablissement Public Loire (EPL)
		Convention de groupement de commande avec Berry Loire Puisaye pour l'étude sur le plan de continuité d'activité (PCA)
		Avis sur une autorisation environnementale pour la société Ciment Route pour l'expédition d'une carrière à Sainte-Geneviève-des-Bois
	01/09/2020	Rapport d'activités 2019
		Compétence GEMAPI : informations réglementaires de cette compétences et présentation de sa mise en œuvre sur le territoire de la Communauté des Communes Giennaises
	15/10/2020	Présentation du projet du Plan Climat Air Energie Territorial et de la procédure de participation du public par voie électronique
		Modifications statutaires du Syndicat d'Entretien du Beuvron (SEBB)
Aire de l'Aquiaulne à Coullons : Information sur la candidature du site pour sa labellisation en espace naturel sensible		
19/11/2020	PCAET : Informations sur la procédure de participation du public par voie électronique	
	Demandes budgétaires 2021 : Aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique	
		Présentation du rapport d'activité 2019 du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)
		Présentation du rapport d'activité 2019 du SMICTOM
		Présentation du rapport d'activité 2019 du SYCTOM

Commissions des finances	02/07/2020	Installation de la commission
	09/07/2020	Approbation des comptes de gestion 2019
		Approbation du compte administratif 2019 et affectation du résultat sur le budget principal de la Communauté des Communes Giennoises
		Approbation du compte administratif 2020 et affectation du résultat sur le budget annexe de l'assainissement collectif
		Approbation du compte administratif 2019 et affectation du résultat sur le budget annexe de l'assainissement individuel
		Approbation du compte administratif 2019 et affectation du résultat sur le budget annexe de la ZA de Saint Gondon
		Approbation du compte administratif 2019 et affectation du résultat sur le budget annexe de la ZA de Coullons
		Approbation du compte administratif 2019 et affectation du résultat sur le budget annexe de la ZA de Poilly
		Approbation du compte administratif 2019 et affectation du résultat sur le budget annexe de la ZA de Gien
		Vote du budget supplémentaire 2020 du budget principal de la Communauté des Communes Giennoises
		Vote du budget supplémentaire 2020 du budget annexe de l'assainissement collectif
		Vote du budget supplémentaire 2020 du budget annexe de l'assainissement individuel
		Vote des budgets supplémentaires 2020 des budgets annexes des ZA
		Bilan de la formation des élus 2019
		Droit à la formation des élus 2020
		Approbation du bilan des cessions et acquisitions des immobilisations en 2019
		Commission d'indemnisation des commerçants dans le cadre du cœur de ville de Gien
		Subvention d'investissement relative au projet de rénovation et d'aménagement du musée de la Faïencerie
	Approbation de l'avenant de la convention cadre d'abatement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sur le périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la Ville	
	Désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)	
Contribution pour le groupement d'intérêt public 2020 Loire & Orléans Eco		
Approbation des convention relative aux groupements de commandes		
07/09/2020	Bilan financier de la Communauté des Communes Giennoises	
	Cession d'un lot bâti de la parcelle cadastrée section AI n° 200 située sur la ZA de Saint Marc à Saint Gondon au bénéfice de M. Renaud Verdier	
	Cession d'un lot nu issu de la parcelle cadastrée section AI n° 200 située sur la ZA de Saint Marc à Saint Gondon au bénéfice de M. Flavien Richard	
	Décision modificative n°2 du budget principal	
	Exonération TEOM	
	Modification de la durée d'amortissement des immobilisations	
	Remboursement d'une caution à la ZA de Saint Gondon non prévu au moment du transfert	
	Aide TPE	
	Approbation des conventions relatives aux groupements de commandes	
	Désignation des représentants au sein du groupement d'intérêt public APPROLYS	
Présentation du calendrier budgétaire		
16/10/2020	Cession d'une partie de la parcelle cadastrée YN n° 135 ZA des Clorisseaux- Poilly-lez-Gien	
	Facturation aux associations au titre des mises à disposition (pour information)	
	Décision modificative n° 3 du budget principal	
	Débat d'Orientation Budgétaire 2021	
20/11/2020	Subvention à l'office de tourisme	
	Modification du calendrier budgétaire	
	Autorisation au Président pour engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement (100%) et les dépenses d'investissement (25%) entre le 1er janvier 2021 et le vote du budget le 12 février sur les 7 budgets de la Communauté des Communes Giennoises	
	Décision modificative n° 4 du budget principal	
	Mise à disposition du service urbanisme à la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye	
	Subvention 2021 de l'Amicale des employés	
	Approbation des conventions relatives aux groupements de commandes	
Débat d'Orientation Budgétaire 2021		
Commission économie, tourisme, agriculture et de l'emploi	29/06/2020	Installation de la commission
	07/07/2020	Demande de subvention "Aide TPE", dossier "Mamzelle Guingette"
	31/08/2020	Rapport d'activités 2019
		Attribution subvention "Aide TPE" dossier "Mamzelle Guingette"
		Demande de subvention "Aide TPE" dossier "La Barbe Grise"
	15/10/2020	Informations ZA Saint-Marc
		Point budgétaire
		Cession d'une partie de la parcelle cadastrée YN n° 135 ZA des Clorisseaux- Poilly-lez-Gien
	20/11/2020	Présentation du dispositif Action Cœur de Ville / Opération de revitalisation des territoires (Avenant phase de déploiement)
		Demandes de subventions secteur économique
Ouvertures dominicales 2021		
Présentation du rapport d'activité 2020 de l'Office de tourisme et demande de subvention 2021		